

DINAN
AGGLOMÉRATION

Diagnostic Local de Santé

Dinan Agglomération- 2024



Cette mise jour du Diagnostic Local de Santé a été réalisée par Dinan Agglomération, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé.

Remerciements

Dinan Agglomération remercie les signataires du CLS et les pilotes d'action pour leur participation à cette évaluation ainsi que les élu.es, habitant.es et professionnel.les du territoire qui ont accepté de participer aux enquêtes par questionnaire.

Sommaire

01.	Introduction	p 4
02.	Méthodologie	p 7
03.	Caractéristiques socio-démographiques du territoire	p 9
04.	Ressources en santé du territoire	p 30
05.	Etat de santé de la population	p 56
06.	Santé mentale	p 67
07.	Santé environnement	p 81
08.	Focus populationnel	p 125
09.	Apports pour le CLS 2	p 141
10.	Compilation des synthèses	p 154
11.	Lexique	p 159

01. Introduction

Dinan Agglomération est une jeune communauté d'agglomération née en janvier 2017 et qui s'est agrandie avec l'intégration de la commune de Beaussais-sur-mer en 2023. Elle compte environ 105 000 habitants répartis dans les 64 communes de l'agglomération. Le siège de Dinan Agglomération se trouve à Dinan, commune d'environ 15 000 habitants. L'une des spécificités du territoire est sa vaste étendue, allant de Plévenon au Nord jusqu'à Plumaugat au Sud, pour une distance d'une cinquantaine de kilomètres. Ce territoire est marqué par des disparités fortes entre les différentes zones en matière de démographie, de niveau de vie ou encore d'activité. Le territoire regroupe donc des communes aux réalités différentes entre ruralité proche du Centre Bretagne et région littorale (bords de mer et de Rance). On compte en outre un nombre important de petites communes avec 31 communes comptant moins de 1 000 habitants au dernier recensement INSEE.

4

En 2019, les communautés d'agglomération de Dinan Agglomération et du Pays de Saint-Malo, toutes deux appartenant au territoire de santé Saint-Malo-Dinan, ont entrepris des démarches parallèles afin de mettre en place des contrats locaux de santé (CLS). Dans le cadre de l'élaboration du CLS de Dinan Agglomération, un diagnostic local de santé a été réalisé par le prestataire extérieur ENEIS by KPMG afin de mieux connaître les besoins et spécificités du territoire. Ce premier diagnostic a permis de construire un état des lieux de la santé du territoire de manière globale et par la suite, de répondre aux enjeux les plus prégnants, avec la rédaction du plan d'action du CLS. Ce dernier a été signé en janvier 2020 pour une durée de cinq ans et s'achève fin 2024. L'évaluation du CLS, menée au long de l'année 2024 a permis de montrer l'intérêt du renouvellement du dispositif et les élus du conseil communautaires de Dinan Agglomération se sont engagés en ce sens en septembre 2024 en votant pour le principe du renouvellement. Ce dernier doit se baser sur les conclusions de l'évaluation du premier CLS et sur une mise à jour du diagnostic local de santé réalisé en 2019. En effet, afin d'élaborer un plan d'actions efficace et pertinent, il est nécessaire de venir actualiser les constats posés il y a cinq ans. Cette démarche permettra d'agir au plus proche des spécificités et des besoins du territoire, exprimés par des données statistiques mais également qualitatives comme les ressentis des habitant.es, des élu.es ou encore des professionnel.les du champs de la santé sur le territoire. Ce diagnostic doit donc permettre de construire au mieux le nouveau CLS, tant dans son contenu que dans ses modalités de mise en œuvre.

DINAN

AGGLOMÉRATION

64
Communes

104442
Habitants
Insee 12/2024

996
Km²

5



Le CLS

Le CLS 1 est né de la volonté des acteurs des territoires de Dinan Agglomération et du territoire de santé n°6 "Dinan/Saint-Malo" de travailler ensemble autour d'une conception globale de la santé et des inégalités de santé. Le dispositif "Contrat Local de Santé" est basé sur une vision de la santé comme définie par l'Organisation Mondiale de la Santé : "La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". Cette définition peut être complétée en s'intéressant au poids des différents déterminants de l'état de santé d'un individu comme schématisé ci-dessous :



6

Il est donc primordial de concevoir une politique publique de santé impactant ces différents déterminants. Le CLS vient répondre à ce besoin en permettant aux collectivités territoriales de co-porter avec l'Agence Régionale de Santé un outil de coordination et un plan d'actions spécifique aux besoins observés. La démarche du diagnostic local de santé vient s'inscrire dans cette volonté de territorialiser la politique de santé en l'adaptant aux enjeux de chaque territoire.

En 2019, le diagnostic local de santé, réalisé par le cabinet ENEIS by KPMG sur les territoires de Dinan Agglomération et du pays de Dinan a permis aux acteurs impliqués dans l'élaboration du CLS de construire un plan d'actions ambitieux et diversifié. Ce dernier était scindé en 4 axes : Prévention et promotion de la Santé, Accès à un environnement sain et de qualité, Accès aux soins, Publics vulnérables et leurs aidants. Ces 4 axes regroupaient un total de 27 actions dans une multitude de secteurs de la santé. Le CLS 1 touche à son terme le 31 décembre 2024. Dinan Agglomération et l'Agence Régionale de Santé se sont engagés dans le renouvellement du dispositif, qui doit bénéficier des éclairages apportés dans l'évaluation du CLS 1 et dans la mise à jour du diagnostic local de santé.

02. Méthodologie

Le CLS 1 du territoire de Dinan Agglomération arrivant à son terme fin décembre 2024, une réflexion a été menée concernant les suites à donner à ce dispositif. Après des échanges avec les partenaires, les pilotes d'actions du CLS 1, les élus de Dinan Agglomération et l'Agence Régionale de Santé Bretagne, une démarche de renouvellement a été engagée afin de préparer la signature puis la mise en œuvre d'un nouveau CLS sur le territoire. La décision de renouveler le CLS s'est nourrie des résultats de l'évaluation menée par la mission santé publique de Dinan Agglomération durant l'année 2024.

L'élaboration d'un Contrat Local de Santé doit se baser sur les besoins spécifiques du territoire afin de permettre la mise en œuvre d'actions pertinentes pour ce dernier et ses habitants. Cette compréhension des besoins et spécificités du territoire est facilitée par la réalisation d'un Diagnostic Local de Santé. Pour le CLS 1, un diagnostic a été réalisé par le prestataire externe ENEIS by KPMG. Dans le cadre de la démarche de renouvellement, une mise à jour de ce diagnostic a été engagée par la mission santé publique de Dinan Agglomération.

Le périmètre géographique de ce diagnostic est l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération.

7 Les opératrices de cette mise à jour se sont attachées à présenter dans un premier temps les données de contexte général permettant de saisir les spécificités du territoire de Dinan Agglomération. Dans un second temps, les ressources du territoire sont identifiées afin de mieux comprendre quels acteurs pourraient être mobilisés dans le cadre du second CLS. Ensuite, les données sur l'état de santé général de la population et ses facteurs déterminants sont présentées. La santé environnementale et la santé mentale permettent de mieux saisir les enjeux propres à ces thématiques qui apparaissent comme des priorités du territoire. Enfin, des focus par population visent à faciliter la prise en main des données par les professionnels ainsi qu'à mettre en lumière la multiplicité des difficultés rencontrées par ces populations vulnérables. Pour conclure, une dernière partie sera dédiée aux apprentissages de ce diagnostic pour la mise en œuvre des actions du CLS 2.

Objectif général :

Connaître et rendre visibles les enjeux prioritaires du territoire en matière de santé dans l'optique d'un CLS 2

Les objectifs de la mise à jour du diagnostic local de santé :

- Dresser un portrait socio-économique du territoire
- Dresser un portrait de santé du territoire
- Dresser un portrait des ressources du territoire

Différents types de données ont été récoltés afin de construire ce diagnostic. La mission santé publique de Dinan Agglomération a réalisé, avec l'aide du Conseil de Développement, une série d'enquêtes par questionnaires afin de récolter des données à la fois quantitatives et qualitatives au plus près du terrain (voir encadré ci-dessous). De nombreux entretiens formels et informels avec les partenaires ont eu lieu au cours de l'année 2024 (dans le cadre des activités du CLS, de l'évaluation et du diagnostic) et ont permis d'enrichir le diagnostic au vu des priorités identifiées lors de ces entretiens. Enfin, les bases de données en accès libre (Observatoire des Territoires, INSEE, CartoSanté, RezoneCPTS...) et la littérature grise sont venues objectiver les données et priorités.

Plus-value des enquêtes complémentaires :

Le questionnaire « habitants » s'inscrit dans une démarche participative et permet de recueillir des informations concernant :

- la perception de leur état de santé par les habitants
- les facteurs freins et facilitateurs dans la gestion de leur état de santé (prévention, parcours, postvention)
- les enjeux de santé perçus comme prioritaires par la population
- les méthodologies d'intervention adaptées aux attentes des citoyens

1 220 habitant.es du territoire ont répondu à ce questionnaire, résidant dans un total de 62 communes.

Le questionnaire « professionnels » (secteur sanitaire, médico-social et social) permet de recueillir des informations concernant :

- les partenariats et l'interconnaissance des professionnels
- les méthodologies d'intervention adaptées aux attentes des citoyens
- les enjeux de santé perçus comme prioritaires par les professionnels
- la perception de leur état de santé par les professionnels

185 professionnel.les du territoire ont répondu à ce questionnaire, maillant tout le territoire communautaire et auprès de tous publics.

Le questionnaire « élus » (maires et conseillers municipaux) permet de recueillir des informations concernant :

- les enjeux de santé perçus comme prioritaires par les élus
- les méthodologies d'intervention adaptées aux attentes des élus
- la perception de leur état de santé par les élus

120 élu.es du territoire ont répondu à ce questionnaire, représentant 51 communes du territoire.

Ces enquêtes permettent également de mettre en lumière le rôle de Dinan Agglomération et de l'Agence Régionale de Santé en matière de politique publique en santé sur le territoire.

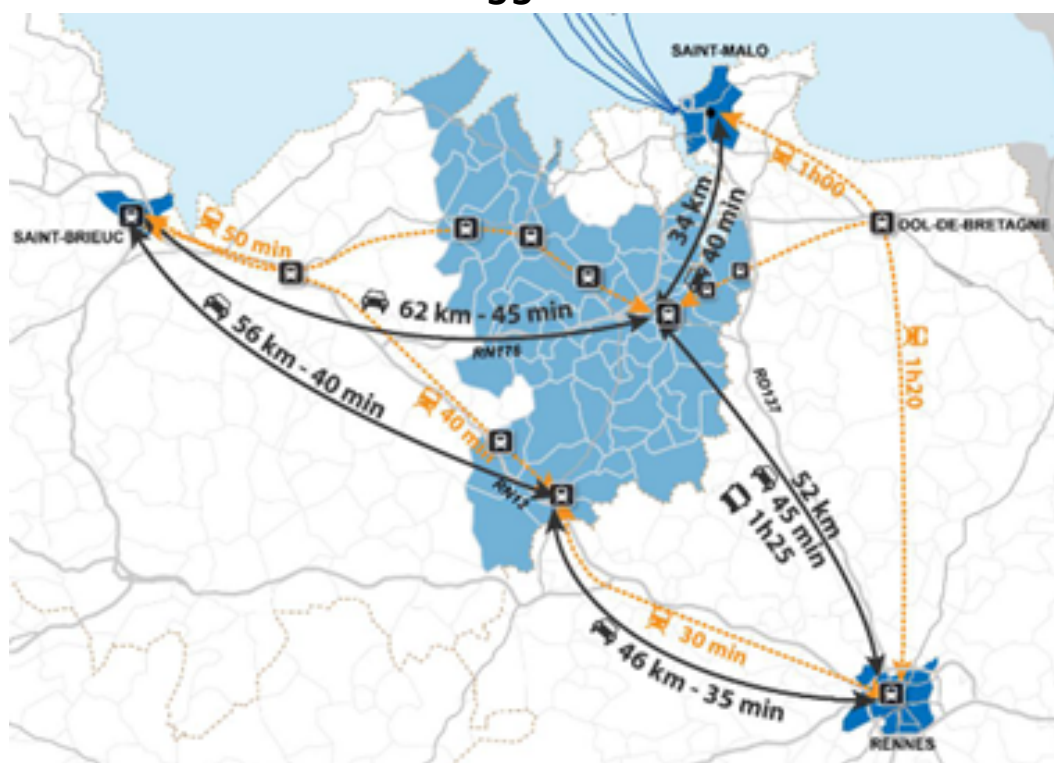
03. Caractéristiques socio- démographiques du territoire

Un territoire rural étendu

Créé le 1er janvier 2017, l'agglomération est issue de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Caulnes, du Pays de Matignon, de Plancoët-Plélan, de Rance Frémur et Dinan Communauté, et des communes de Broons, Mégrit et Yvignac-la-Tour. Depuis le 1er janvier 2023, Beaussais-sur-Mer a rejoint l'agglomération de Dinan. L'EPCI s'étend en 2025 sur 997 km² et se compose de 64 communes pour la plupart rurales avec un habitat dispersé dont une centralité urbaine intermédiaires, Dinan.

Située dans la région Bretagne dans le département des Côtes d'Armor, à la frontière du département d'Ille-et-Vilaine, l'agglomération est essentiellement rurale mais bénéficie du rayonnement de trois pôles économiques et de services importants : Rennes, Saint-Malo et Saint-Brieuc. Dinan se situe à 45 minutes de Rennes et Saint Brieuc et à 35 minutes de Saint-Malo. Broons au sud de l'agglomération, est à 35 minutes de Rennes et 40 minutes de Saint-Brieuc.

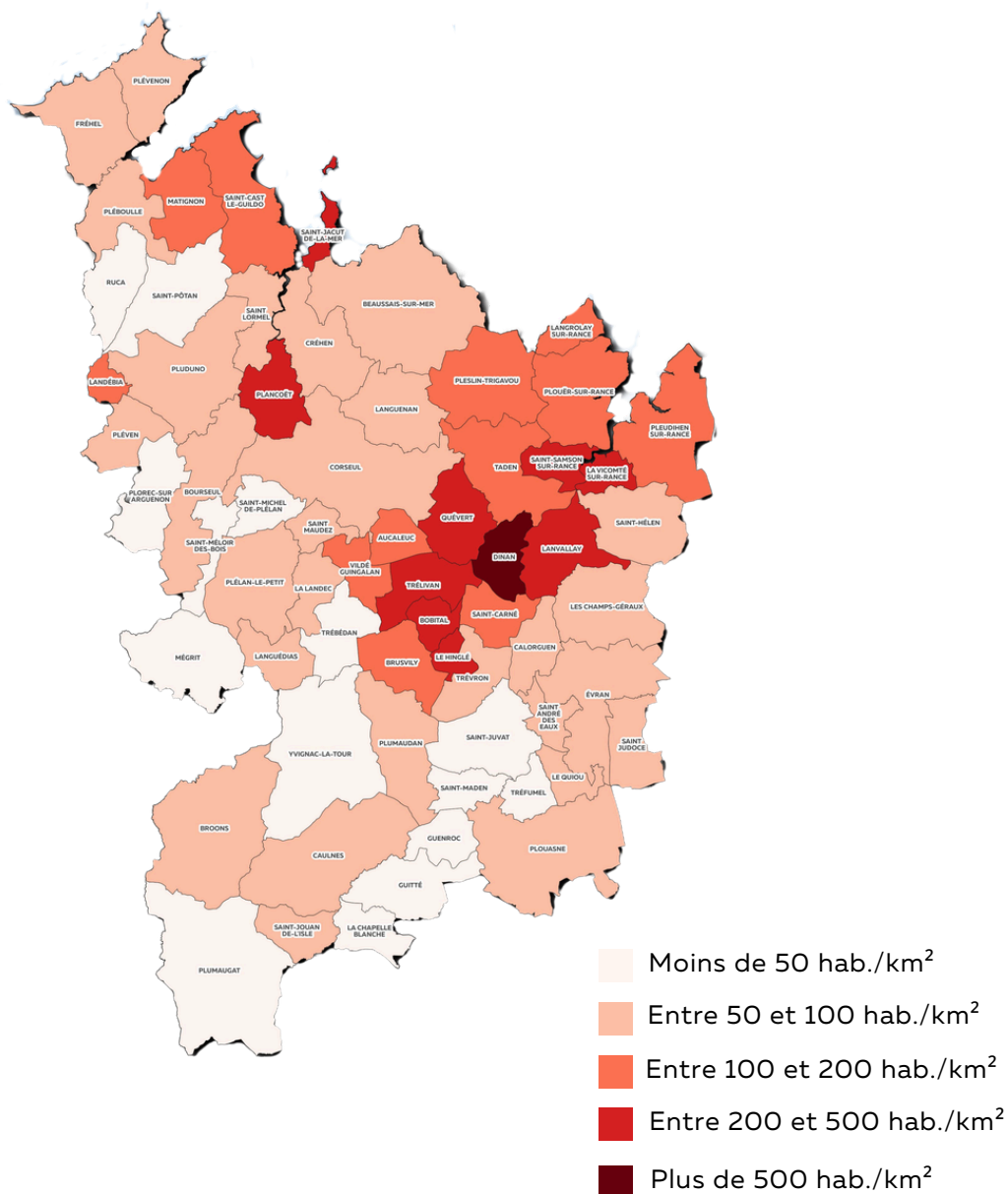
Connexions routières et ferroviaires du territoire de Dinan Agglomération



Source : PLUIH de Dinan Agglomération

En 2021, la densité de population du territoire est de 106,3 hab/km², contre 88 hab/km² dans les Côtes d'Armor, 124,8 hab/km² en Bretagne et 106 hab/km² en France métropolitaine. Ce chiffre dans la moyenne nationale cache de fortes disparités au sein de l'EPCI avec des communes ayant une densité de population de 1 684,8 hab/km² pour Dinan à 27 hab/km² pour La Chapelle-Blanche.

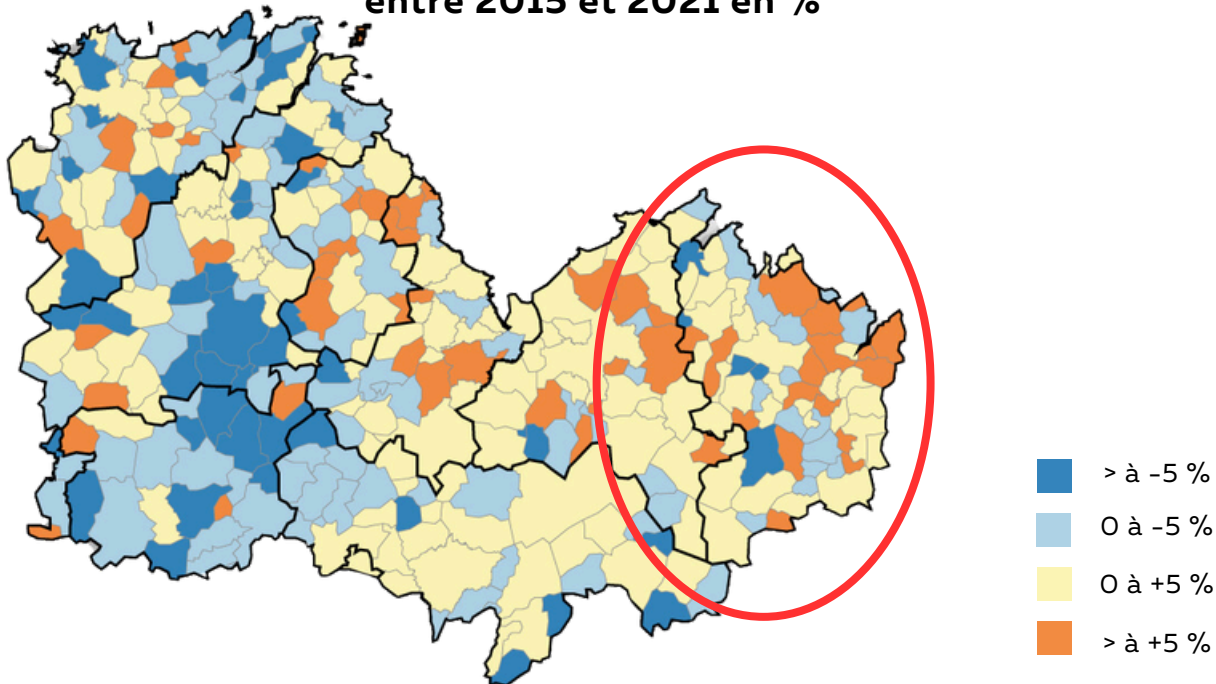
Densité de population sur le territoire de Dinan Agglomération



Source : BD TOPO - Dinan Agglomération - Janvier 2024

Dinan Agglomération est l'un des territoires qui a connu la plus forte densification de la population entre 2015 et 2021 à l'échelle des Côtes d'Armor et une forte augmentation de la population à l'échelle régionale.

Évolution de la population municipale dans les Côtes d'Armor entre 2015 et 2021 en %



12

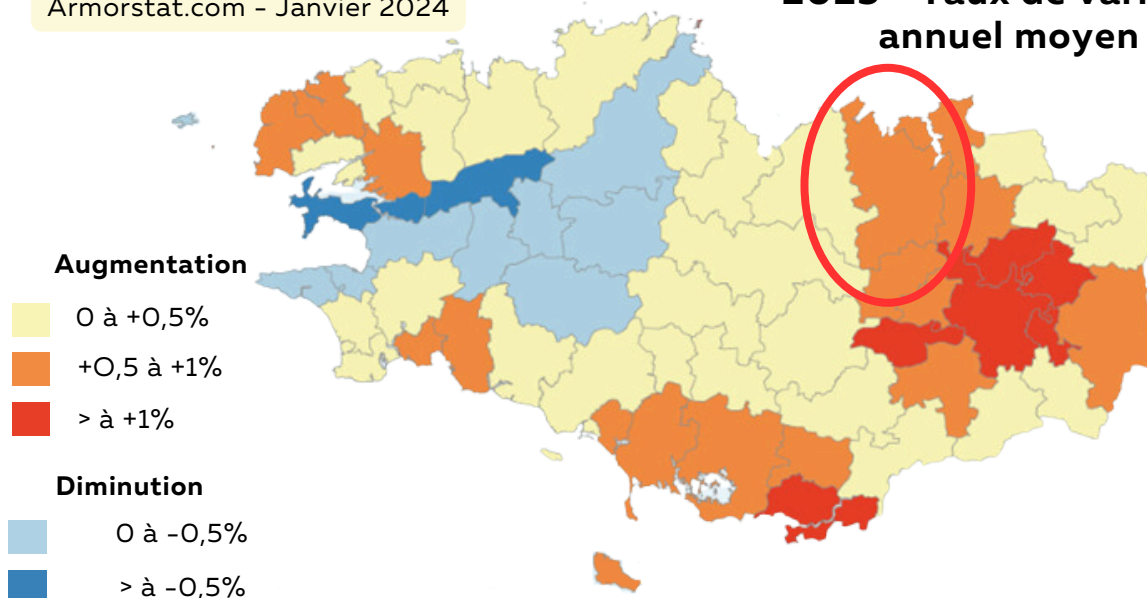
Source : INSEE - RP - exploitations principales
Cartographie : ADAC - Armorstat.com - Janvier 2024

Une croissance démographique positive mais un solde naturel en baisse

Source : INSEE RP exploitations principales

Cartographies : ADAC -
Armorstat.com - Janvier 2024

Évolution de la population en Bretagne entre 2021 et 2025 - Taux de variation annuel moyen



13

La population de Dinan Agglomération augmente progressivement d'année en année, avec une augmentation importante en 2023 liée à l'intégration de la commune de Beaussais sur Mer à l'agglomération. Le solde démographique positif du territoire est lié principalement aux nouvelles arrivées sur le territoire et non au solde naturel qui est lui en baisse continue depuis le début des années 2000.

Indicateurs démographiques en historique depuis 1999

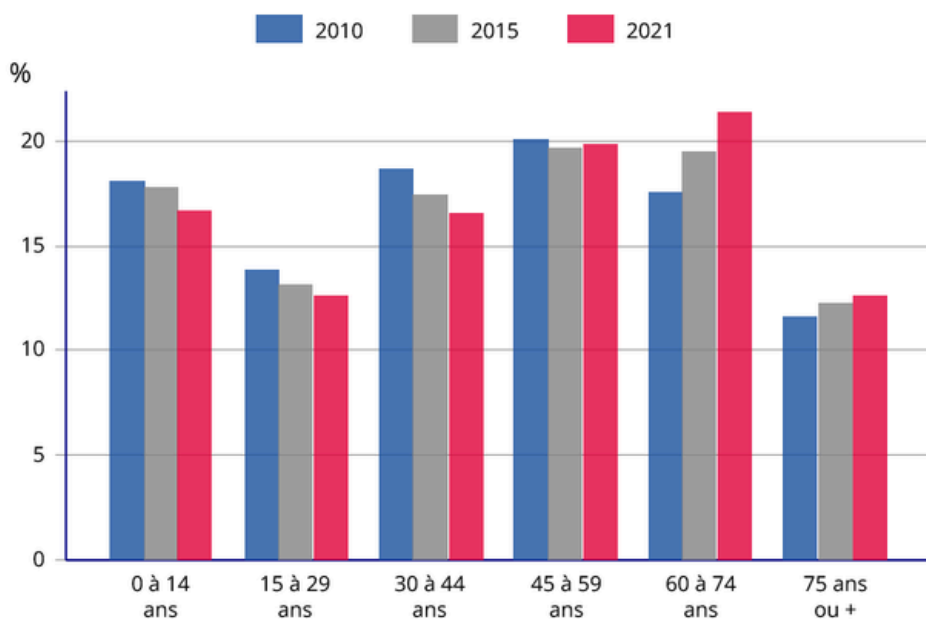
Indicateurs démographiques	1999 à 2010	2010 à 2015	2015 à 2021
Variation annuelle moyenne de la population en %	1,2	0,7	0,6
<i>due au solde naturel en %</i>	- 0,0	-0,1	-0,4
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	1,2	0,8	1,0
Taux de natalité (%)	11,1	10,5	8,8
Taux de mortalité (%)	11,3	11,2	12,4

Source : INSEE RP1968 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitation principale, - État civil, géographie au 01/01/2024.

Le vieillissement de la population, un enjeu pour le territoire

La population de Dinan Agglomération est vieillissante. Depuis 2010, la part des personnes de plus de 60 ans augmente sur le territoire tandis que la part des personnes de moins de 44 ans baisse. L'indice de vieillissement du territoire en 2020 est de 118 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans contre 85 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes en France entière.

Population par grandes tranches d'âges sur Dinan Agglomération



Source : INSEE RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

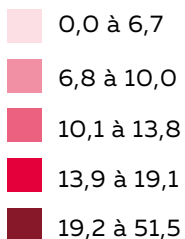
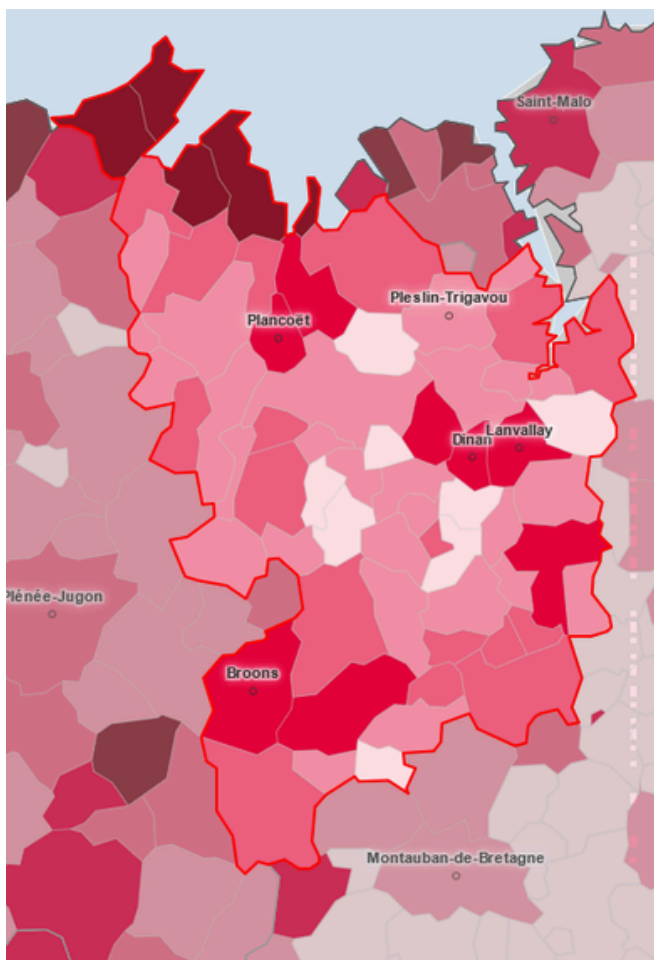
Sur l'EPCI, les personnes de plus de 75 ans représentent plus de 12 % de la population totale, soit une part supérieure de près de 4 points à la moyenne régionale et plus de 3 points de la moyenne nationale.

Part des classes d'âges dans la population totale

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Dinan Agglomération	16.7 %	12.7 %	16.6 %	19.9 %	21.4 %	12.7 %
Côtes d'Armor	16.3 %	13.9 %	16 %	19.9 %	21.3 %	12.6 %
Bretagne	16.8 %	16.4 %	17.4 %	19.9 %	18.8 %	8.8 %
France	17.6 %	17.5 %	18.6 %	19.7 %	17 %	9.6 %

Source : INSEE RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Part des personnes âgées de 75 ans ou plus (%) 2021



Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

La concentration de la population vieillissante est plus importante sur les communes littorales du territoire.

La part des personnes de plus de 75 ans vivant en établissement pour personnes âgées est de 13 % sur le territoire, soit 1,3 points de plus que pour les Côtes d'Armor. Ce taux est en constante augmentation depuis 2010.

Parmi les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile, 36,3 % sont seules et seraient susceptibles d'être concernées par des mesures de maintien à domicile. 74,5 % de ces personnes âgées vivant seules sont des femmes.

Les perspectives démographiques de l'Audiar et de l'INSEE prévoient, dans la plupart des scénarios, une augmentation continue mais peu importante de la population des personnes entre 20 et 64 ans jusqu'en 2050.

Catégories-Socio-Professionnelles

Les catégories des employés, ouvriers et des professions intermédiaires sont les plus représentées (respectivement 28.4 %, 24,7 % et 23.6 % des plus de 15 ans) sur Dinan Agglomération.

Les CSP les moins représentées sont celles des cadres et professions intellectuelles supérieurs, des artisans commerçants, chefs d'entreprise et des agriculteurs exploitants (qui représentent respectivement 9.8 %, 9.7 % et 3.7 % de la population de plus de 15 ans).

Ces données sont semblables à celles du territoire des Côtes d'Armor. Comparativement à la région Bretagne et à la France, la part des cadres et professions intellectuelles supérieurs est beaucoup plus faible sur l'EPCI et un peu plus faible pour les professions intermédiaires. A l'inverse, la part des agriculteurs exploitants, des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et des employés et ouvriers est plus importante sur Dinan Agglomération qu'à l'échelle régionale et nationale.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

16

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvrier
Dinan Agglomération	3.7 %	9.7 %	9.8 %	23.6 %	28.4 %	24.7 %
Côtes d'Armor	4 %	8.2 %	11.6 %	24.4%	26.4 %	25.4 %
Bretagne	2.3 %	7.1 %	15.6 %	26.2 %	26.2 %	22.7 %
France	1.5 %	7 %	19.2 %	26.2 %	26.6 %	19.4 %

Source : INSEE RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Des inégalités de revenu importantes mais moins marquées qu'à l'échelle nationale

La médiane des revenus des ménages sur le territoire se situe à 22 900 € net annuel en 2021. Les inégalités de salaire sont importantes : les 10 % des ménages les plus pauvres ont un revenu annuel net moyen de 13 770 €, contre 36 810 € pour les 10 % les plus riches. Autrement dit, les revenus des 10 % les plus riches sont 2,7 fois supérieurs à ceux des plus pauvres (rapport inter-décile).

Ces inégalités sont toutefois moins importantes qu'à l'échelon national où les 10 % des ménages les plus pauvres ont un revenu annuel net moyen de 12 970 €, contre 54 620 € pour les 10 % les plus riches. Le rapport inter décile au niveau national est de 3,4. Ces inégalités de revenus sur Dinan Agglomération sont similaires à celles de l'ensemble de la région Bretagne, dont le revenu médian est de 21 060 € et le rapport inter décile de 2,8.

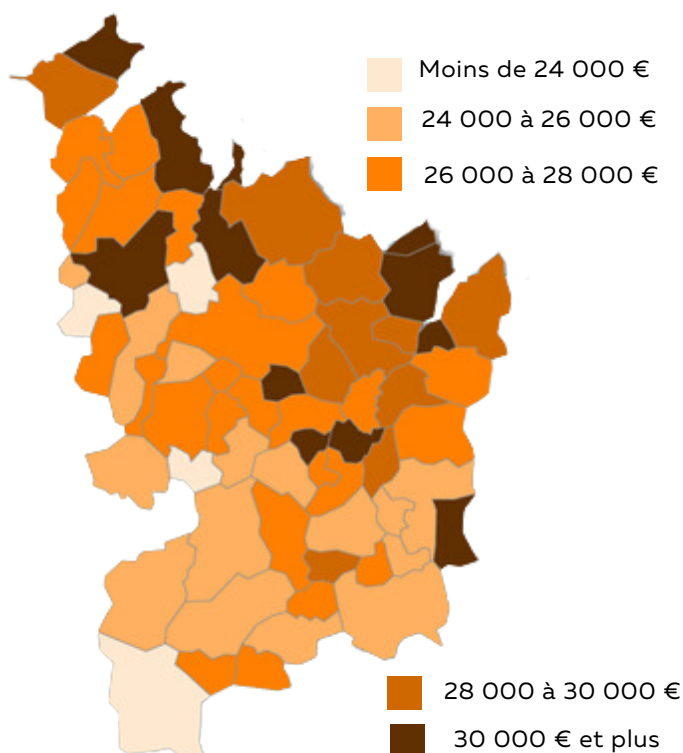
Les revenus les plus élevés se situent sur la diagonale nord-est du territoire et les revenus les plus faibles au sud-ouest. A noter que la commune de Plancoët, au nord du territoire, à la densité de population plutôt élevée pour le territoire, a une moyenne de revenus parmi les moins élevés.

17

Revenu annuel moyen par foyer fiscal pour l'année 2022

Les femmes sont particulièrement touchées par les inégalités de revenus : elles ont un salaire net horaire plus faible (elles touchent tous emplois confondus 15 % de salaire en moins que les hommes). De plus ces inégalités de salaires augmentent avec l'âge (allant jusqu'à 4 € net de l'heure de différence tous emplois confondus).

La tranche d'âge des moins de 30 ans est la plus touchée par la pauvreté avec 15,4 % des jeunes concernés.



Source : DGFIP

Cartographie : ADAC - Armorstat.com _ Juin 2024

Chômage : une situation plus défavorable pour les femmes et les jeunes

Le taux de chômage des personnes entre 15 et 64 ans sur le territoire est de 9.4 % en 2021. Ce taux est légèrement inférieur à celui des Côtes d'Armor et de la Bretagne et inférieur de 2.5 points à celui de la France.

Taux de chômage par tranche d'âge et par échelon géographique

	Ensemble	Chômage des 15-24 ans	Chômage des 25-54 ans	Chômage des 55-64 ans
Dinan Agglomération	9.4 %	19.5 %	8.2 %	8.8 %
Côtes d'Armor	10.3 %	20.9 %	9 %	9.4%
Bretagne	10.1 %	20.2 %	8.9 %	8.8 %
France	12.1 %	23.9 %	10.9 %	10.1 %

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

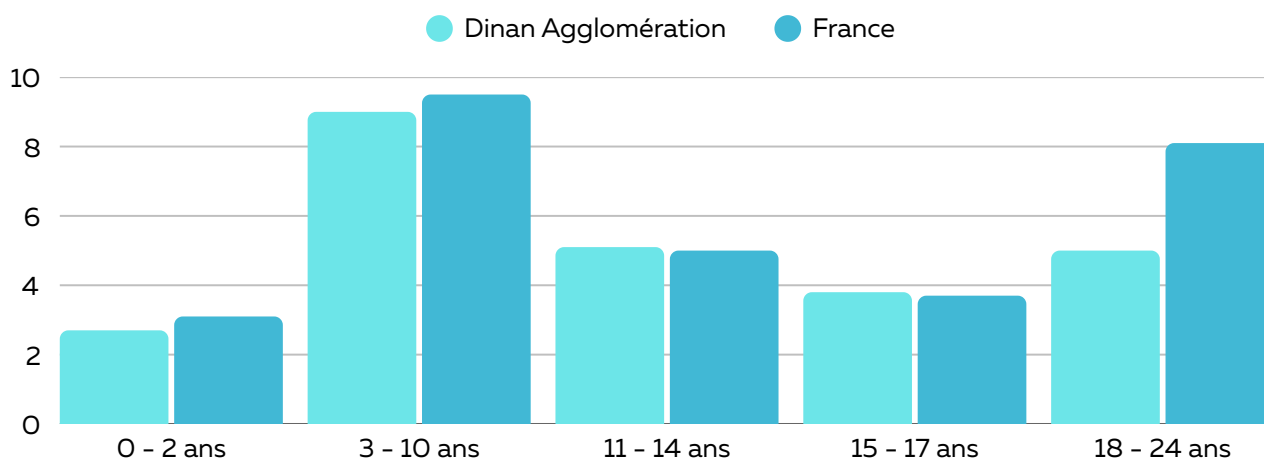
Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (10,6 % contre 9 % pour les hommes). Lorsqu'elles sont en emploi, les femmes sont également plus souvent à temps partiel que les hommes (25,3 % contre 6,2 %).

Le taux de chômage des jeunes entre 15 et 24 ans, de 19.5 %, est nettement supérieur à celui des autres classes d'âge. Il suit en cela la tendance nationale, même si ce taux de chômage des jeunes s'élève à 23.9 % pour la France métropolitaine. Parmi les jeunes, ce sont les femmes qui sont le plus touchées par ce chômage.

Formation et emploi des jeunes

La part des enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et primaire est légèrement inférieure à la moyenne nationale sur l'EPCI et légèrement supérieur pour la part des collégiens et lycéens. En revanche, le taux de jeunes en âge de mener des études supérieures est significativement inférieur (il y a 5,1 % de jeunes entre 18 et 24 ans sur Dinan Agglomération contre 8,1 % sur le territoire national).

Part de la population en âge d'être scolarisée dans la population totale



Source : INSEE, RP - 2020

Parmi ces jeunes de 18 à 24 ans, qui représentent 5 209 jeunes en 2021, seuls 1 805, soit 34,6 %, sont scolarisés. Ce taux est bien inférieur à celui des Côtes d'Armor (41,5 %) et de la Bretagne (52,6 %).

La part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes de 15 ans et plus sur Dinan Agglomération, située à 27,2 %, est équivalente à celle des Côtes d'Armor (27 %) mais inférieure à celle de la Bretagne (31,2 %) et de la France (31,6 %). Notons que la part des femmes diplômées de l'enseignement supérieur est plus importante que celles des hommes (28,1 % contre 26,3 %).

La part des jeunes de 18 à 24 ans ni en emploi ni en formation (NEET) sur Dinan Agglomération est de 13,5 % en 2020, contre 14,1 % dans les Côtes d'Armor, 12,9 % en Bretagne et 15,7 % en France.

Établissements scolaires et d'enseignement supérieur

Le territoire de Dinan Agglomération compte (hors établissements spécialisés) :

- 4 lycées publics et privés
- 13 collèges publics et privés
- 78 écoles élémentaires publiques et privées

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2018 - 20

20

Type de structure	Nom / Structure	Commune
Collèges	Collège Paul Sébillot	Matignon
	Collège privé Immaculée-Conception	Créhen
	Collège François René de Chateaubriand	Plancoët
	Collège du Val de Rance	Plouër-sur-Rance
	Collège privé Saint Stanislas	Plouër-sur-Rance
	Collège privé Les Cordeliers	Dinan
	Collège François Broussais	Dinan
	Collège Roger Vercelet	Dinan
	Collège privé Notre-Dame de La Victoire	Dinan
	Collège privé Sainte-Anne Saint-Joachim	Evran
	Collège Jean Monnet	Broons
	Collège privé Notre-Dame d'Espérance	Broons
	Collège La Gautrais	Plouasne
Lycées/ enseignement supérieur	Lycée d'enseignement général et technologique agricole	Caulnes
	Lycée polyvalent La Fontaine des Eaux	Dinan
	Lycée polyvalent Les Cordeliers	Dinan
	CFA	Aucaleuc

Composition des ménages

La composition des ménages est assez similaire à celle des Côtes d'Armor et de la Bretagne, avec des différences cependant avec les données nationales (moins de personnes seules et de familles monoparentales et plus de couples sans enfant.s).

Dinan Agglomération accueille approximativement deux tiers de ménages composés soit d'une seule personne soit d'un couple sans enfant. Le dernier tiers se compose de couples avec enfant.s (24 %) ou d'une personne seule avec enfant.s (7,9 % des familles sont monoparentales). Les femmes sont majoritaires parmi les ménages seuls sans enfant et parmi les familles monoparentales.

Composition des ménages en France et à Dinan Agglomération en %

	Dinan Agglomération	France
Part des ménages d'une seule personne (%)	35,7	37,4
Part des ménages dont la famille principale est composée d'un couple sans enfant (%)	31,2	26,0
Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale (%)	7,9	10,0
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s) (%)	24,0	24,8

Source : INSEE, RP - 2020

Mobilité

La voiture comme mode de déplacement principal

La voiture reste le mode de déplacement dominant sur le territoire avec 85 % des déplacements effectués en voiture, camion ou fourgonnette pour aller au travail. Les transports en commun ne représentent que 2 % des trajets effectués vers le travail en 2021 pour Dinan Agglomération contre 6 % à l'échelle de la région Bretagne.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2021

	Pas de déplacement	Marche à pied ou roller, patinette	Vélo	Deux-roues motorisé	Voiture, camion ou fourgonnette	Transports en commun
Dinan Agglomération	5.6 %	4.6 %	1.5 %	1.3 %	85 %	2 %
Côtes d'Armor	5.3 %	4.5 %	1.6 %	1.3 %	84.8 %	2.5 %
Bretagne	4.8 %	4.8 %	2.7 %	1.2 %	80.5 %	6 %
France	4.1 %	6.1 %	2.9 %	1.8 %	70 %	15.1 %

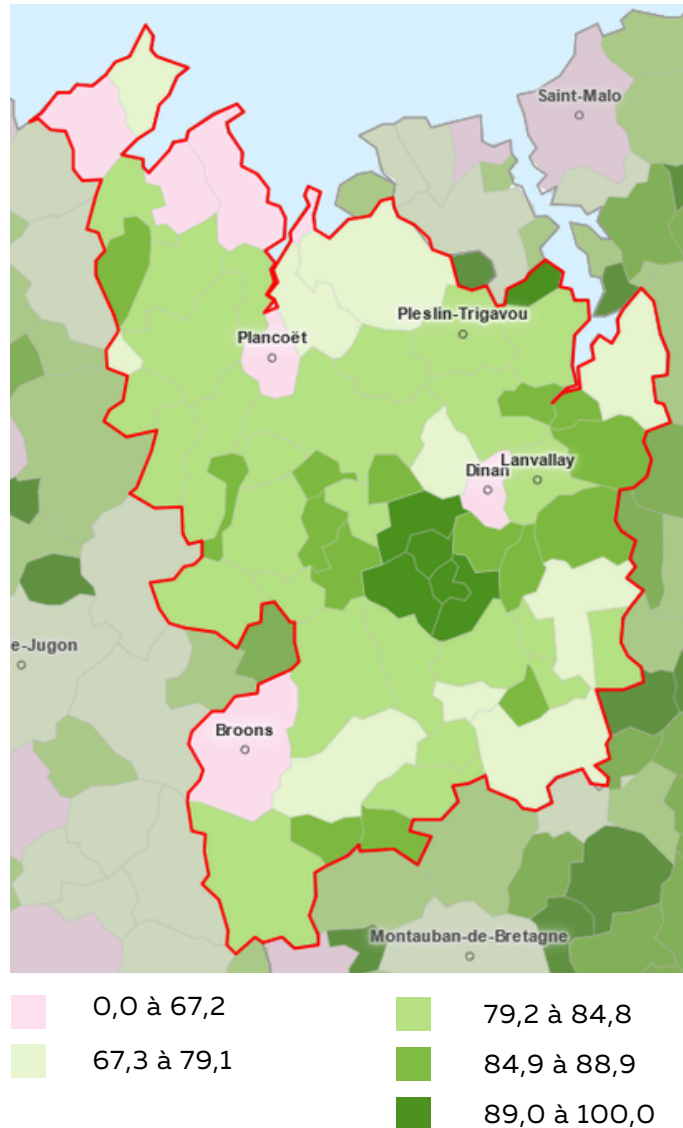
Source : INSEE RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

La part des actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence en 2023 est de 75,8 %. Le détail par commune montre des déplacements moins importants pour les communes littorales.

Une part des actifs occupés sur le territoire travaille en dehors de Dinan Agglomération du fait des caractéristiques de l'emploi sur le territoire : 83,2 emplois sont proposés pour 100 actifs occupés en 2020. Ces actifs vont travailler sur différents pôles d'attractivité : Rennes, Saint-Malo, Dinard, Lamballe, Saint-Brieuc.

Selon l'enquête 2024 EMC du CEREMA, sur Dinan Agglomération, une personne de 5 ans et plus consacre en moyenne 38 minutes de sa journée à se déplacer et sur une distance moyenne de 16km. La durée moyenne par déplacement est de 18min, 20min pour les trajets domicile-travail.

Part des actifs occupés de 15 ans et plus travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence (%) 2021



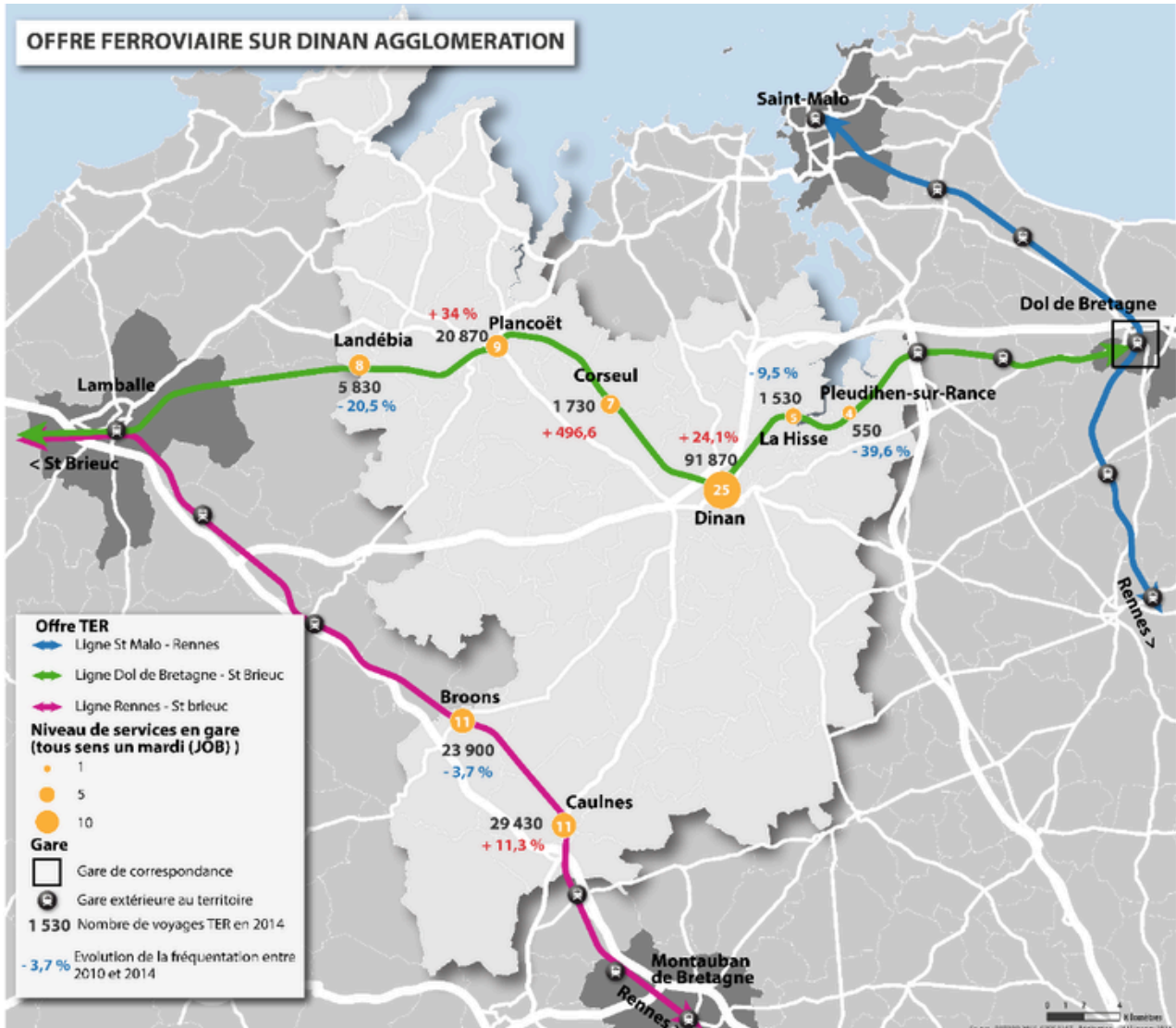
Source : Insee, RP 2010-2015-2021

Exploitation : Observatoire des territoires

Dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Dinan Agglomération datant de 2020, il est estimé que 31 % de la population du territoire est potentiellement captive des modes de transport alternatifs à la voiture (du fait de l'absence de permis ou de difficultés à se déplacer seules), 31 % pour le département des Côtes d'Armor et 28 % en Bretagne. Ces personnes sont essentiellement situées sur le pôle centre de Dinan et sur le littoral.

Réseau ferroviaire

Dinan Agglomération compte 8 gares ferroviaires : Broons, Caulnes, Dinan, Corseul-Languenan, La Hisse, Landébia, Plancoët, Pleudihen-sur-Rance.



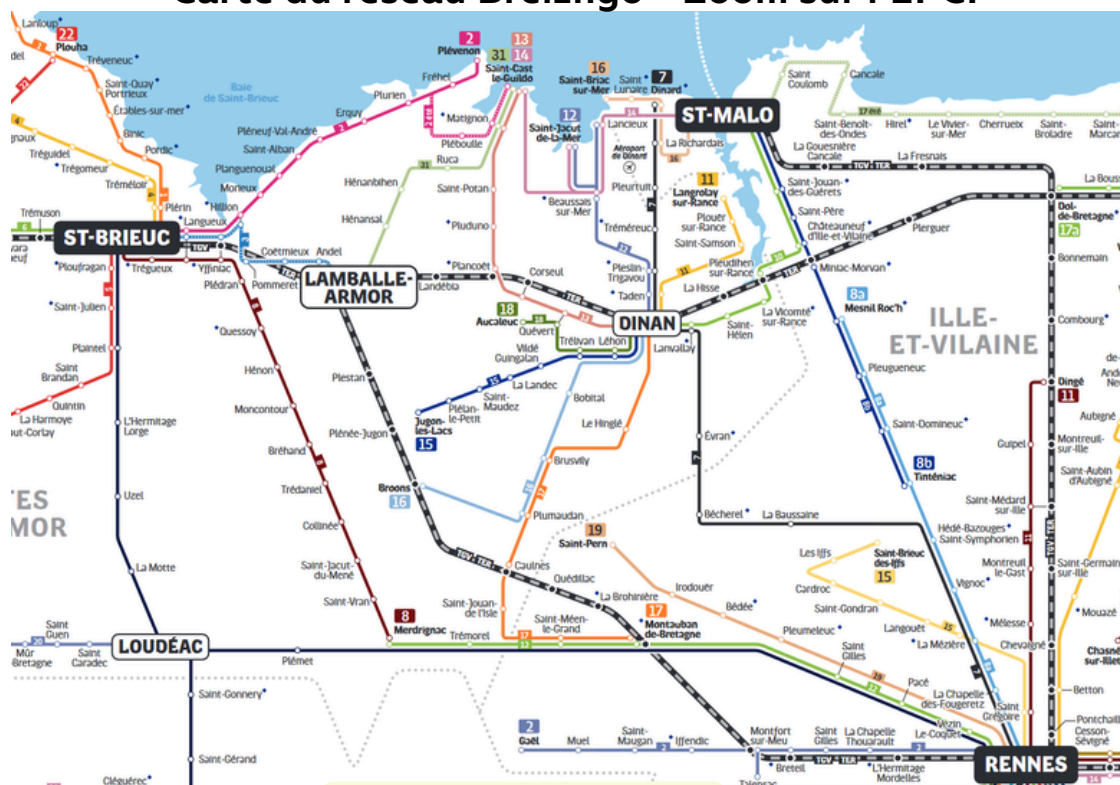
Source : PLUI Dinan Agglomération-2020

Pour rejoindre Rennes depuis Dinan, une halte à Dol de Bretagne est nécessaire. L'offre en gare de Dinan est jugée satisfaisante dans le PLUI du territoire. On compte à ce jour 21 trajets sur la ligne Rennes-Saint-Brieuc qui dessert Broons et Caulnes, 21 trajets entre Rennes et Dinan, 10 trajets entre Saint-Brieuc et Dinan, avec une concentration des trajets le matin et le soir en heure de pointe. Parmi les usagers de la gare, on compte 20 % de scolaires et 25 % d'abonnés, ce qui implique une forte variation saisonnière de la fréquentation.

Réseau de bus et car

Le réseau Breizhgo géré par la région dessert le territoire de l'EPCI.

Carte du réseau Breizhgo - Zoom sur l'EPCI

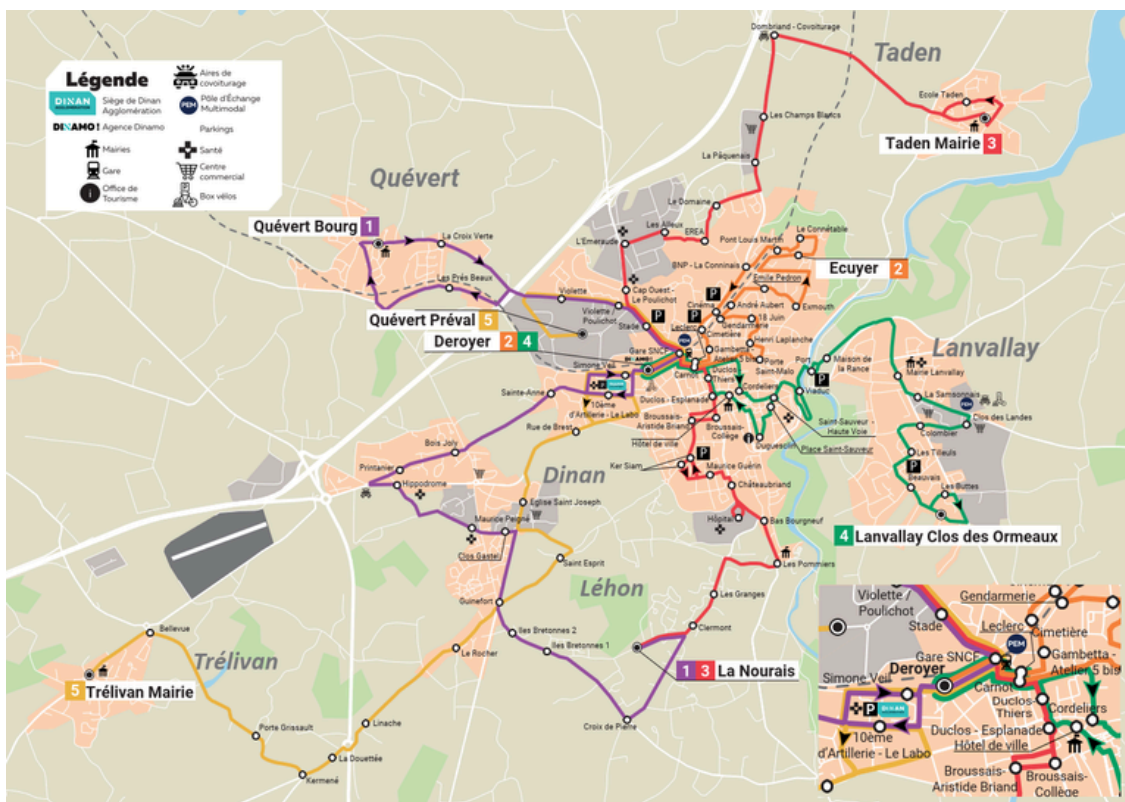


Source : Breizhgo.bzh-2024

25

Le réseau de bus DINAMO, géré par Dinan Agglomération, compte 5 lignes qui convergent vers Dinan. Il existe en outre un service de transport scolaire et de transport à la demande pour les personnes en situation de handicap (actuellement en expérimentation).

Carte du réseau DINAMO



Source : Dinan Agglomération-2024

La mobilité, un enjeu majeur pour le territoire

Les trois questionnaires diffusés (pour les habitants, les élus et les professionnels) mettent en lumière la mobilité comme enjeu majeur pour l'accès aux soins et services de santé.

Parmi les habitants, 65,6 % des répondants, soit 789 personnes, indiquent avoir des difficultés pour voir un professionnel de santé. Parmi les raisons données à ces difficultés de consultation, 19 personnes évoquent l'absence de voiture, 151 personnes l'éloignement entre le domicile et le lieu de soin et 49 personnes l'absence de transport en commun desservant les lieux de soin.

Les professionnel.le.s de santé sont 19.1 % à considérer la mobilité comme un des trois enjeux majeur transversal de santé pour le territoire.

Les élu.e.s sont 29.9 % à considérer la mobilité vers les services et dispositifs de santé comme un des trois enjeux à prioriser pour le territoire en matière d'offre de soins.

26



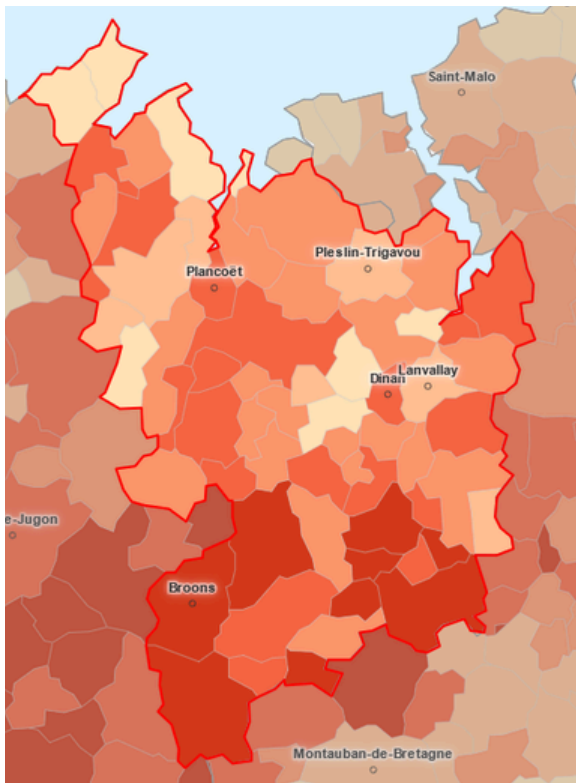
Fiches-actions du CLS 1 :
Action 17 "Développement de l'aller vers" : bilan de santé MSA proposés sur les cantons et organisation de transports en commun pour accéder aux bilans de santé de la CPAM à Saint-Brieuc (régime général)

Logement, résidences secondaires et principales

Le territoire de Dinan Agglomération, même s'il compte une part importante de résidences principales (74,5 % en 2021) se caractérise par une part importante de logements en résidence secondaire (18,5 % en 2021.). En comparaison, les Côtes d'Armor comptent 16,2 % de résidences secondaires, la Bretagne en compte 13,3 % et la France 9,7 %.

Les résidences secondaires se situent principalement sur les communes du littoral, en bord de Rance et sur Dinan. Certaines communes comptent ainsi plus de la moitié de résidences secondaires comme Saint-Cast-le-Guildo (66,3 %) ou Fréhel (59,9 %).

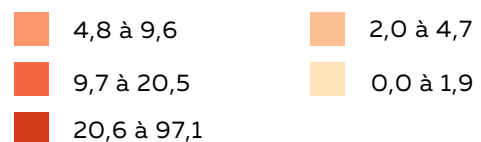
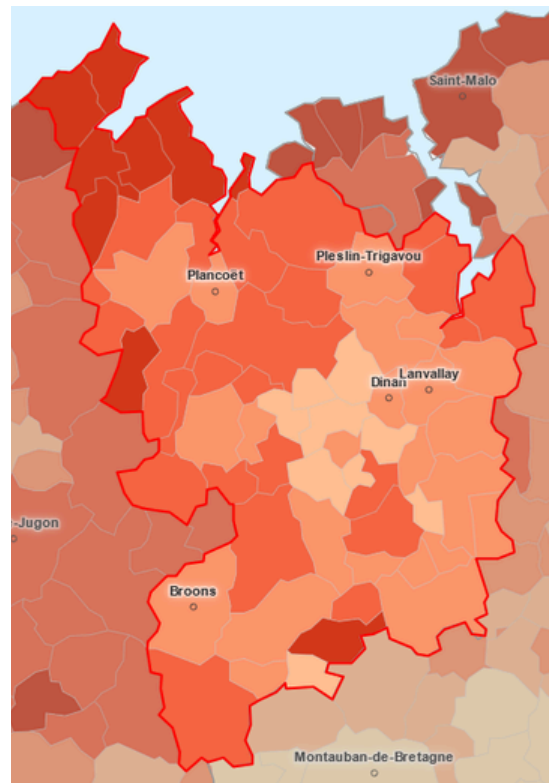
Part des logements vacants (%) 2021



Insee, RP 1968-2021

Exploitation : Observatoire des territoires

Part des résidences secondaires (%) 2021



Insee, RP 1968-2021

Exploitation : Observatoire des territoires

Nombre et part des résidences principales selon le statut d'occupation

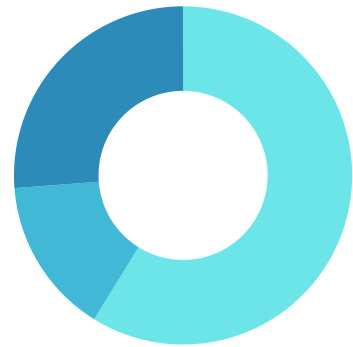
Dinan Agglomération

- Propriétaires occupa...
- Locatif social (HLM I...
- Locatif privé (secteu...



France

- Propriétaires occupa...
- Locatif social (HLM I...
- Locatif privé (secteu...



Source : Insee, RP2021

L'accès au logement est difficile sur le territoire, avec un parc locatif privé restreint, seulement 18,5 % des résidences principales contre 26,2 % au niveau national, une part de résidences secondaires importante (18,5 % contre 9,7 % pour la France) et une part de logements vacants plus faible (7 % contre 8,1 % en France).



Synthèse des enjeux

Vieillesse de la population et isolement

- les personnes de plus de 75 ans représentent plus de 12 % de la population du territoire
- plus d'un tiers des personnes de plus de 75 ans vivant à domicile sont seules. Ces personnes seules sont pour près de 75 % des femmes.

Mobilité

- une dépendance forte à la voiture
- un sentiment de frein dans l'accès aux services de santé en lien avec la mobilité.

Des inégalités selon l'âge et le genre : les jeunes et les femmes

- les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté
- les femmes sont les plus touchées par le chômage et les inégalités de revenus. Les ménages de personnes seules avec ou sans enfant sont majoritairement féminins.

Des inégalités entre les territoires

- le littoral et la ville centre sont les zones avec les revenus les plus élevés et une part de personnes de plus de 75 ans plus importante. Ce sont les zones avec le plus de résidences secondaires, créant un effet de saisonnalité fort sur les communes concernées.

04. Ressources en santé du territoire

30

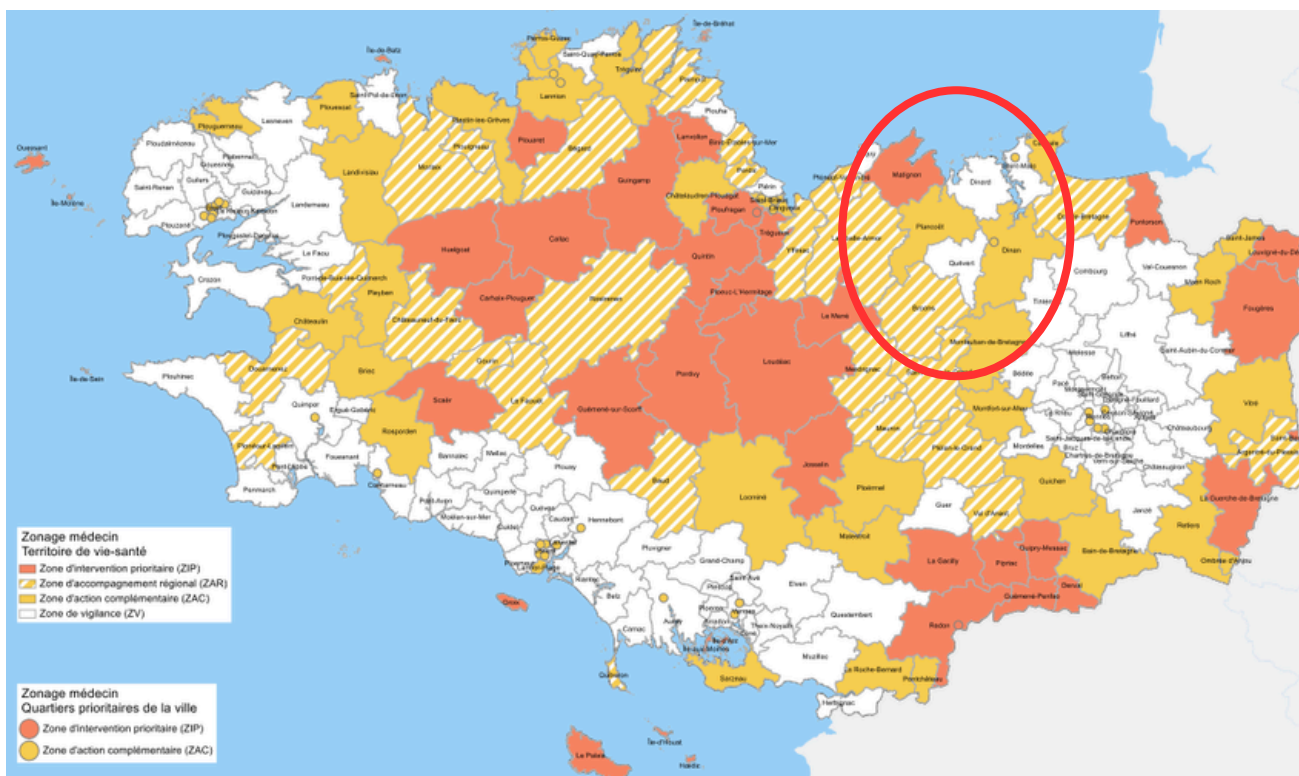
> Zonage médecin

Ce zonage, révisé au moins tous les trois ans, caractérise les communes selon leur densité d'offre de soins et difficulté d'accès à un médecin. Le dernier zonage médecin est entré en vigueur le 13 décembre 2023. Les communes sont réparties dans quatre types de zones, qui conditionnent l'attribution d'aides financières aux médecins :

- **Zones d'intervention prioritaire (ZIP)** : éligibles à toutes les aides (Etat, Assurance Maladie, collectivités territoriales, aides fiscales).
- **Zones d'accompagnement régional (ZAR)** : sous-catégorie des ZIP, éligibles de par leur fragilité particulière à une aide à l'installation complémentaire de l'ARS.
- **Zones d'action complémentaire (ZAC)** : éligibles à une partie des aides (Etat, collectivités territoriales).
- **Zones de vigilance** : Non éligibles aux aides financières. Peuvent être accompagnées par l'ARS pour la mise en place d'un exercice coordonné pluri-professionnel.

L'ARS et la CPAM accompagnent les médecins dans leur installation (administratif, informatique, médicotechnique) et octroient des aides à l'installation de médecins généralistes (voir détail des aides financières ARS et CPAM en annexe 2). Des aides fiscales sont également accordées pour les médecins en ZIP (exonération d'impôts sur les revenus issus de la permanence des soins). Les communes et agglomérations peuvent également aider les médecins à s'installer sur le territoire, dans le respect du zonage établi. Des contreparties à ces aides sont définies par contractualisation dont un engagement à exercer sur la zone pour une durée minimum de 3 ans.

Zonage médecin de la région Bretagne



Source : CNAMTS ARS- 2023

Sur Dinan Agglomération, 12 communes sont en Zone d'Intervention Prioritaire, 2 en Zone d'Accompagnement Régional, 35 en Zone d'Action Complémentaire et 15 communes sont en Zone de Vigilance et ne peuvent octroyer d'aides à l'installation de médecins.

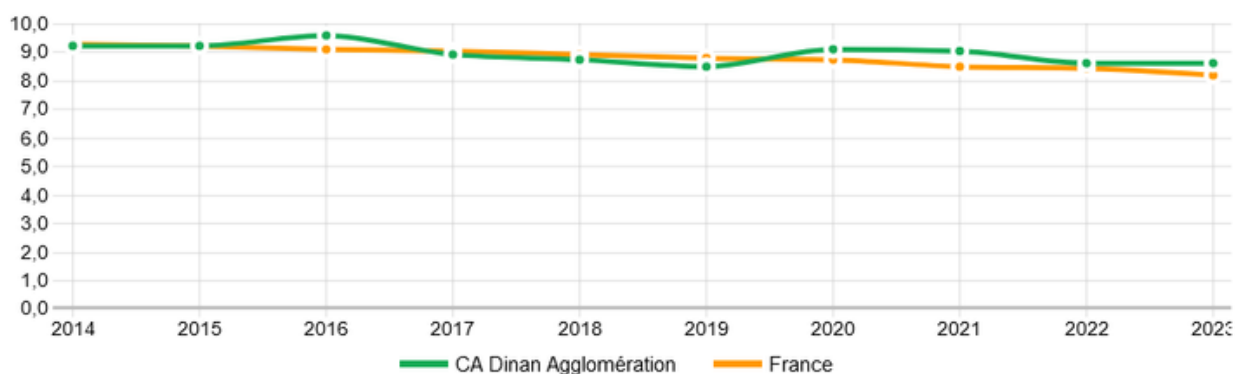
L'accès à un médecin généraliste risque de se dégrader dans les années à venir puisque 22,5% des médecins généralistes de l'EPCI ont 60 ans et plus, contre 23,5% au niveau régional et 30% en France métropolitaine.

La densité de médecins généralistes sur Dinan Agglomération est légèrement supérieure à celle du niveau national et inférieure au régional en 2023 :

- il y a 8,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants sur Dinan Agglomération
- contre 8,2 médecins généralistes pour 10 000 habitants en France Métropolitaine
- et 9,2 médecins généralistes pour 10 000 habitants en Bretagne.

(source : Carto santé- chiffres clés 2023).

Évolution de la densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants



Source : Carto Santé- 2023

Pour se rendre chez un médecin généraliste sur le territoire de Dinan Agglomération, il faut compter en moyenne entre 4 et 13 minutes. Pour 11 communes du territoire, il faut 10 minutes ou plus de trajet pour se rendre chez un généraliste.

Zonage infirmier

Le dernier zonage infirmier arrêté par l'ARS est entré en vigueur le 11 août 2020. Il s'appuie sur cinq catégories de classification de l'offre :

- très sous-dotée
- sous-dotée
- intermédiaire
- très dotée
- sur-dotée

L'objectif de ce zonage est de favoriser une meilleure répartition de l'offre de soins infirmiers. Ainsi, les installations sont aidées financièrement dans les zones très sous-dotées et sous-dotées. En revanche, l'installation dans les zones sur-dotées fait l'objet d'une régulation (le conventionnement n'est possible qu'en cas de départ d'un.e autre professionnel.le). L'installation dans une commune intermédiaire ou très dotée située à proximité d'une zone sur-dotée fait également l'objet d'une régulation.

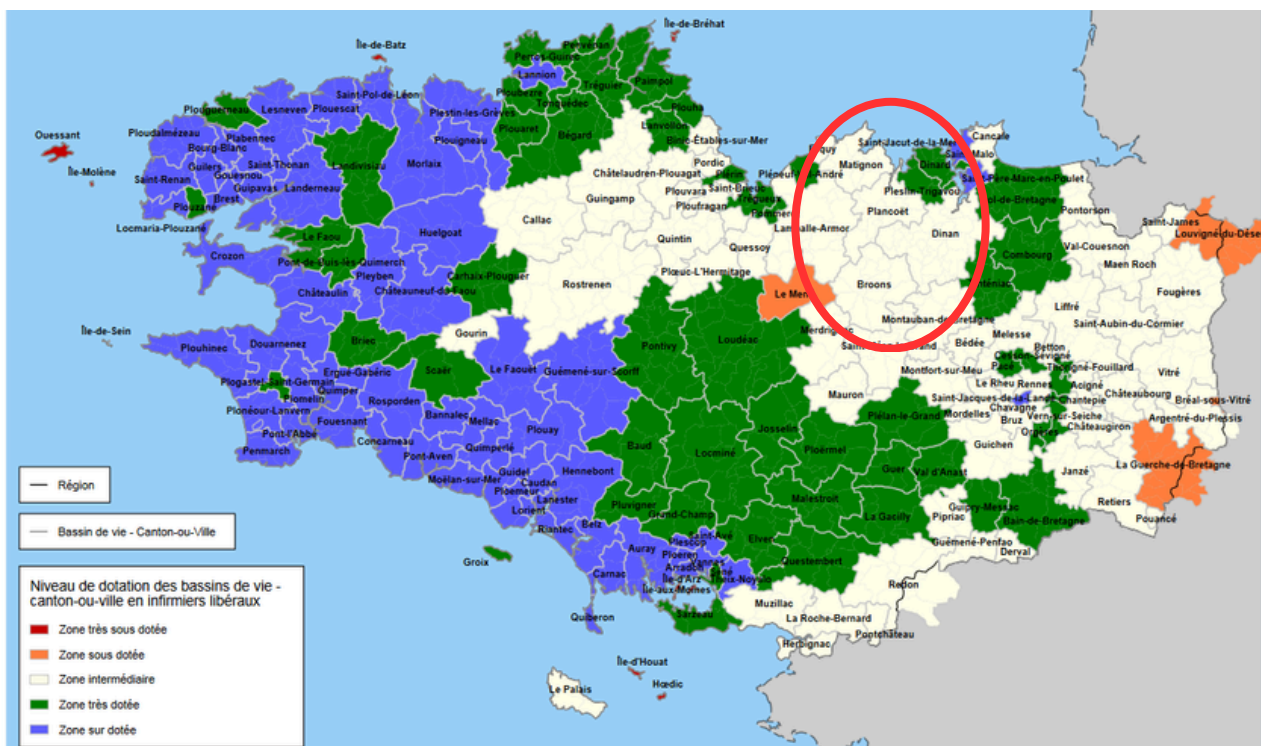
Le Zonage infirmier sur Dinan Agglomération est globalement positif mais appelle tout de même à la vigilance avec une grande majorité des communes classées en zone intermédiaire et quelques communes qualifiées de très dotées à proximité de la communauté de commune de la Côte d'Émeraude.

La densité d'infirmier à Dinan Agglomération est très proche de la moyenne nationale mais bien inférieure à la moyenne régionale :

- 15.2 pour 10 000 à Dinan Agglomération
- contre 17.7 pour 10 000 habitants en Bretagne
- et 15,3 pour 10 000 habitants en France

(source : Carto santé - chiffres clés 2023).

Zonage infirmier-Bretagne- Août 2020



Zonage masseurs-kinésithérapeute

Le dernier zonage des masseurs-kinésithérapeutes, entré en vigueur le 21 novembre 2024, s'appuie sur cinq catégories de classification de l'offre :

- très sous-dotée
- sous-dotée
- intermédiaire
- très dotée
- sur-dotée

Ce zonage vise à réguler l'installation dans les zones sur-dotées via notamment le conventionnement pour les zones "très/sur-dotées". Des incitations à l'installation via des aides financières sont en revanche prévues pour les zones très sous-dotées et sous-dotées.

Le Zonage kiné est défavorable avec une grande majorité des communes à l'ouest classées en zone sous-dotée ou très sous-dotée. Seules les zones de Dinan et des communes alentours et de Beaussais-sur-mer sont en zone intermédiaire.

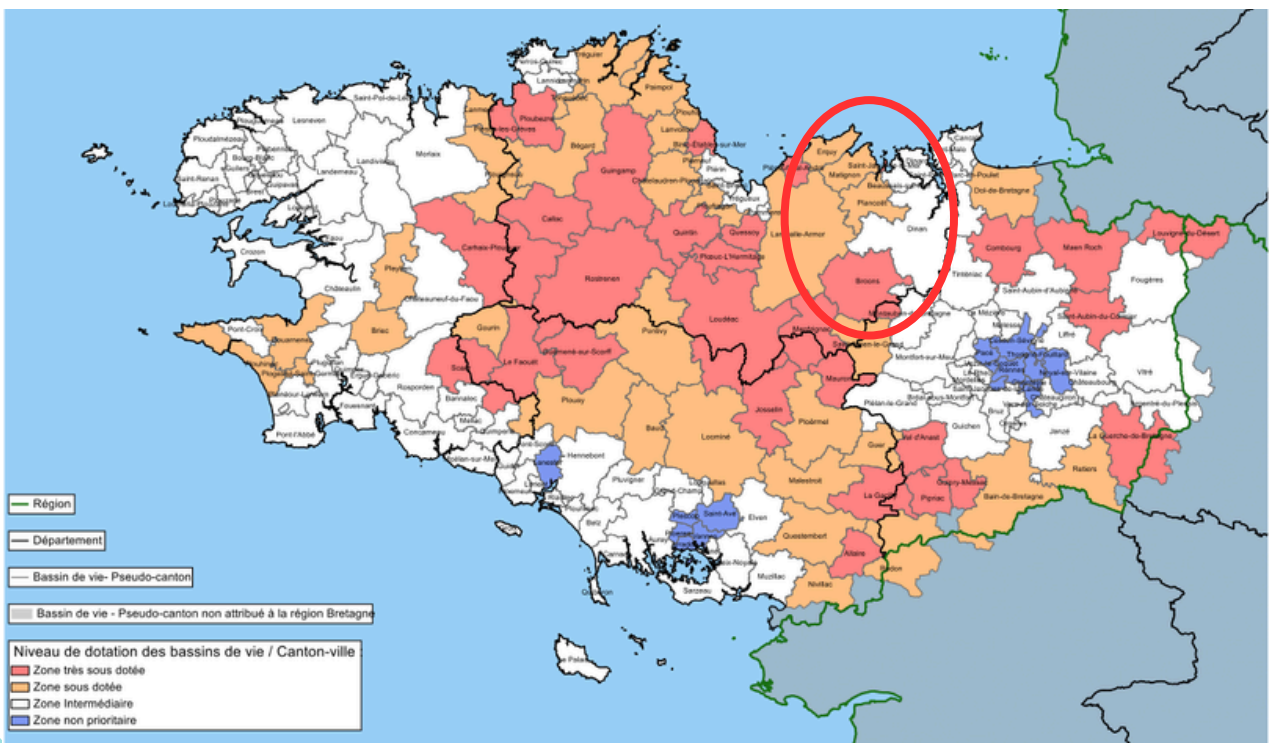
La densité de masseurs kinésithérapeutes diminue ces dernières années.

La densité de masseurs kinésithérapeutes à Dinan Agglomération est inférieure à la moyenne nationale et régionale :

- 9.2 pour 10 000 à Dinan Agglomération
 - contre 12.4 pour 10 000 habitants en Bretagne
 - et 12 pour 10 000 habitants en France
- (source : Carto santé - chiffres clés 2023).

35

Zonage masseurs-kinésithérapeutes- Bretagne-Novembre 2024



Source : ARS 2024

Zonage chirurgiens-dentistes

Le dernier zonage des chirurgiens dentistes est entré en vigueur le 21 novembre 2024. Il s'appuie sur cinq catégories de classification de l'offre :

- très sous-dotée
- sous-dotée
- intermédiaire
- très dotée
- sur-dotée

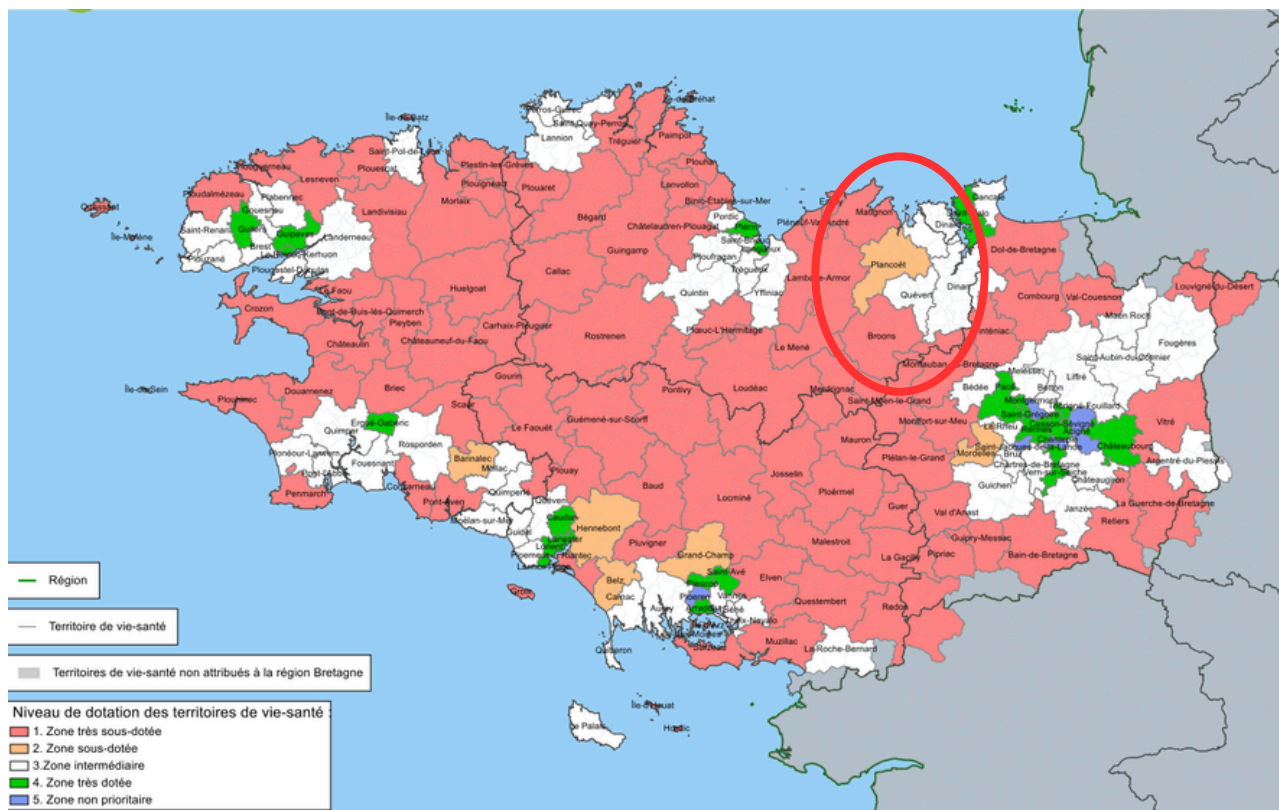
Le Zonage dentiste est globalement défavorable avec une grande partie des communes qualifiées de sous-dotées ou très sous-dotées, à l'exception des zones autour de Dinan, Quévert et Beaussais sur mer.

La densité de chirurgiens-dentistes à Dinan Agglomération est toutefois supérieure à la moyenne nationale et régionale :

- 7.6 pour 10 000 habitants sur l'EPCI
 - contre 5.8 pour 10 000 habitants en Bretagne
 - et 5.6 pour 10 000 habitants en France
- (source : Carto santé - chiffres clés 2024).

36

Zonage chirurgiens dentistes-Bretagne-Novembre 2024



Source : ARS 2024

> Zonage sages-femmes

Le dernier zonage sages-femmes libérales est entré en vigueur le 21 novembre 2024. Ce zonage s'appuie sur cinq catégories de classification de l'offre :

- très sous-dotée
- sous-dotée
- intermédiaire
- très dotée
- sur-dotée

Les zones très sous-dotées, sous-dotées et intermédiaires sont éligibles à des aides. Les zones très dotées ne sont éligibles à aucune aide. Les zones sur-dotées sont soumises à une régulation : le conventionnement n'est possible qu'en cas de départ d'un.e autre professionnel.le.

Le zonage sages-femmes appelle à la vigilance avec :

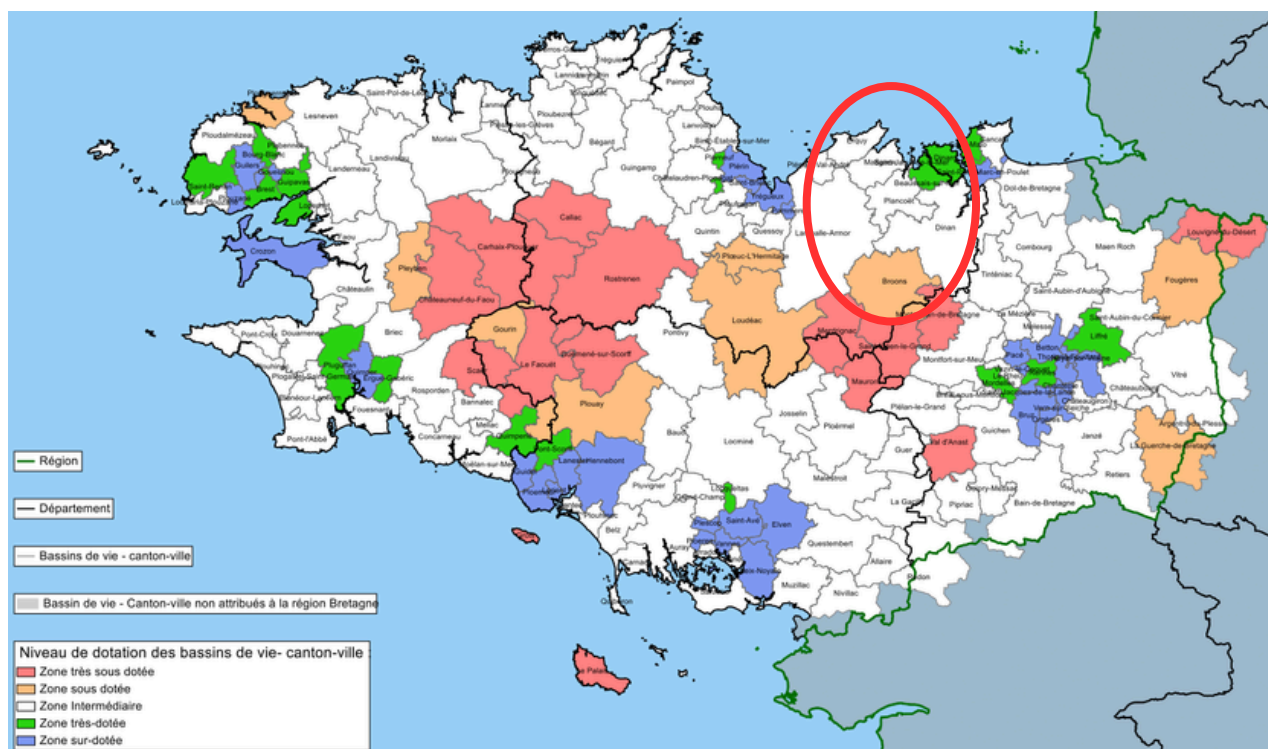
- la zone de Beausais sur mer est très dotée
- la zone de Broons est sous-dotée
- les autres zones du territoire sont à un niveau intermédiaire de dotation

La densité de sages-femmes à Dinan Agglomération est inférieure à la moyenne nationale :

- 1.9 pour 10 000 habitants sur l'EPCI
- contre 2.3 pour 10 000 habitants en France

(source : Carto santé 2023).

Zonage sages-femmes de Dinan Agglomération



Source : ARS- Novembre 2024

> Autres spécialistes libéraux

Plusieurs spécialités en exercice libéral ont une densité de présence plus faible à Dinan Agglomération qu'à l'échelle de la France d'autre part : (source : Carto santé 2023).

- **Ophthalmologues** : 3.9 pour 10 000 contre 6.4 pour 10 000 habitants
- **Gynécologues** : 2.9 pour 10 000 contre 6.5 pour 10 000 habitants
- **Psychiatres libéraux** : 3.9 pour 10 000 contre 9.2 pour 10 000 habitants
- **Dermatologues-vénérologues** : 1.9 pour 10 000 contre 3.6 pour 10 000 habitants
- **Oto-Rhino-Laryngologue** : 1.9 pour 10 000 contre 2.9 pour 10 000 habitants
- **Radiodiagnostic et Imagerie Médicale** : 7.7 pour 10 000 contre 8.6 pour 10 000 habitants

D'autres spécialités sont complètement absentes : **Pédiatre**, **Pneumologue**, **Rhumatologue** et **Stomatologue**.

Une seule spécialité se démarque à l'inverse avec une densité plus importante sur l'agglomération qu'à l'échelle de la France :

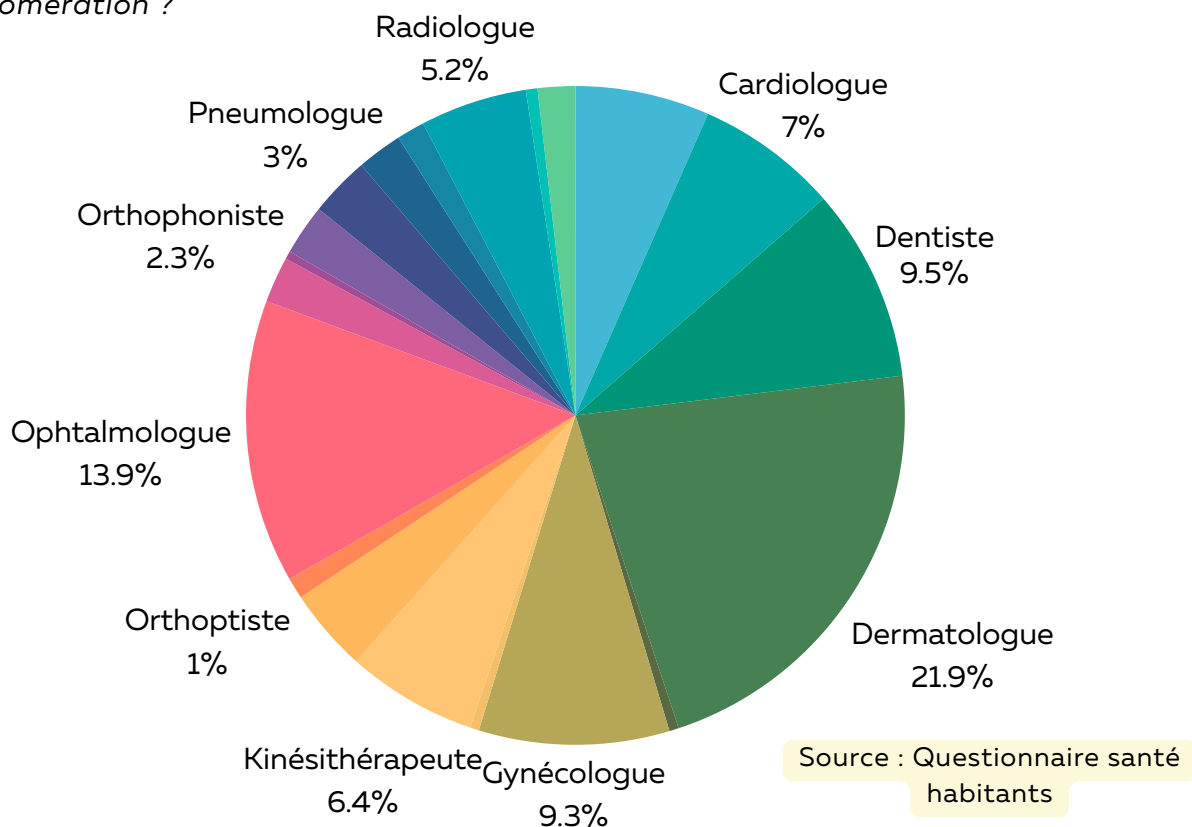
- **Chirurgiens dentistes** : 7.6 pour 10 000 contre 5.6 pour 10 000 habitants (2024)

> Consultation de spécialistes

Retours du questionnaire habitants

Les habitants du territoire ayant répondu au questionnaire déclarent à 65.6 % avoir du mal à consulter des professionnels de santé. Les répondants déclarent avoir des difficultés à consulter plus particulièrement des dermatologues, ophtalmologues, dentistes et gynécologues.

Quel.le.s professionnel.le.s de santé avez-vous du mal à voir sur le territoire de Dinan Agglomération ?



39

Densité de spécialistes libéraux

La densité des **ophtalmologues** est en baisse à Dinan Agglomération et est inférieure à la moyenne nationale : 3.9 pour 10 000 contre 6.4 pour 10 000 habitants (source : carto santé 2023).

La densité des **gynécologues** est en baisse à Dinan Agglomération et est inférieure à la moyenne nationale : 2.9 pour 10 000 contre 6.5 pour 10 000 habitants (source : carto santé 2023).

La densité des **psychiatres libéraux** est en baisse à Dinan Agglomération et est inférieure à la moyenne nationale : 3.9 pour 10 000 contre 9.2 pour 10 000 habitants (source : carto santé 2023).

La densité des **dermatologues-vénérologues** est en baisse à Dinan Agglomération et est inférieure à la moyenne nationale : 1.9 pour 10 000 contre 3.6 pour 10 000 habitants (source : carto santé 2023).

Établissements de santé

40

Type d'établissement	Nom / Structure	Commune
Centre Hospitalier Dinan	Centre Hospitalier René Pléven	Dinan
Établissement de Santé Mentale	Centre Hospitalier Fondation Saint Jean de Dieu	Dinan
Offre en santé mentale pour adulte (Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu)	Centre Médico Psychologique Adulte	Dinan, Plancoët, Broons
	Hôpital de jour Argentel	Dinan
	Centre d'accueil thérapeutique adultes (CATTP)	Dinan, Plancoët
	Équipe mobile psychiatrie du sujet âgé	
Offre pédopsychiatrie (Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu)	Centre Médico Psychologique pour enfant Et Adolescents	Dinan, Plancoët
	Point Ecoute Adolescent	Dinan
	Hôpital de jour La rose des vents	Quévert
	CATTP La Maison Bleu	Dinan
	Équipe mobile Adolescents	
Clinique Soins de Suite et de Réadaptation	La maison de Velleda	Plancoët
Clinique chirurgicale	Polyclinique du Pays de Rance	Dinan
Hospitalisation à domicile	AUB santé	Dinan

L'offre en Médecine-Chirurgie Obstétrique (MCO) est couverte par le GHT Rance Emeraude à l'échelle du territoire de santé 6 (Dinan, Saint-Malo, Cancale). Le GHT Rance Emeraude travaille avec l'ARS sur des projets de restructuration des différents sites et de l'organisation de l'offre. Le projet porte sur 4 sites : Cancale, Dinan, Saint-Malo et un nouvel hôpital (site « Plateau Technique »).

Le centre hospitalier de Dinan va être rénové. Il accueillera :

- un service d'urgences et une structure mobile d'urgences et de réanimation 24h/24 (SMUR)
- hospitalisation conventionnelle et de jour
- consultations et explorations spécialisées
- chirurgie ambulatoire et imagerie médicale
- service périnatal de proximité

A Saint-Malo, le centre hospitalier va être transformé en site « ville-hôpital » offrant des services de proximité :

- consultation
- exploration fonctionnelle
- imagerie
- hospitalisation de jour

Un nouveau plateau technique de recours va être créé à Saint-Jouan-des-Guérets et offrira comme services :

- actes médicaux complexes en services d'urgences
- hospitalisation conventionnelle
- plateau interventionnel et opératoire pour les soins critiques et la réanimation

Le centre hospitalier de Cancale bénéficiera d'un développement de l'EHPAD et des consultations avancées en gériatrie.

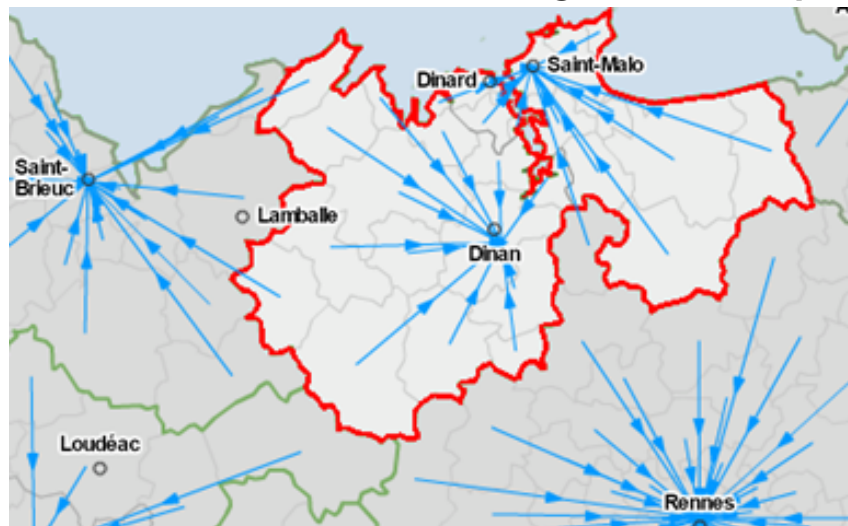
(Source : Communiqué de Presse du 21 avril 2021 du GHRE et de l'ARS Bretagne relatif à la signature de la lettre de cadrage du nouveau projet hospitalier du territoire.)

41

Ce projet génère des appréhensions de la part des habitants. Dans le questionnaire santé diffusé aux habitants de Dinan Agglomération, 8 % des réponses à l'espace d'expression libre qui clôture l'enquête expriment des inquiétudes vis à vis d'une restriction de l'offre de soin sur l'agglomération en lien avec la réorganisation du GHT. En lien avec cette inquiétude, 28 % des remarques des habitants concernent le manque de professionnels de santé sur le territoire.

L'observation des pôles d'attraction des établissements de santé en MCO montre l'influence des territoires voisins : les habitants à l'Ouest du territoire se rendent pour partie à Saint-Brieuc et ceux au Nord-Est à Saint-Malo. Même si ces données sont datées, il est probable que ces aires d'attraction subsistent avec potentiellement également un attractivité du pôle Rennais pour le Sud de Dinan Agglomération.

Pôles d'attraction des établissements de santé autorisés en médecine, chirurgie, obstétrique



Source : ScanSanté, Données PMSI 2011-2018

Structures d'exercice coordonné

L'agglomération n'est pas couverte par une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) en 2024 mais dispose de 8 Maison de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), d'un centre de santé municipal et de plusieurs centre de soins infirmiers et dentaire.

42

Type de structure	Nom / Structure	Commune
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	MSP Côte d'Emeraude	Beaussais-sur-mer
	MSP du Pays de Matignon	Matignon
	MSP de Plancoet	Plancoët
	MSP de Plouasne	Plouasne
	MSP Lib& Rance	Dinan, Quévert
	SISA Haute Rance	Broons, Caulnes, Plumaudan
	MSP de Créhen	Créhen
	MSP Mezegan	Trélivan, Vildé-Guingalan, Bobital, Plélan-le-Petit
Equipe de Soins Primaires (ESP)	ESP d'Evran	Evran
Centre de santé municipal	Centre de Santé d'Evran	Evran
Centre de soins infirmiers	Centre de santé infirmier Louise Marchand	Broons
	Centre de santé infirmier du Pays de Dinan	Dinan
	Centre de soins infirmiers de Caulnes	Caulnes
Centre de soins dentaire	Centre de soins dentaires mutualiste du Pays de Dinan	Dinan

Maisons Sport Santé

Les Maisons Sport Santé accompagnent des personnes avec ou sans problématique de santé, dans la reprise ou la poursuite d'activités physiques. Elles proposent un accompagnement personnalisé par des professionnels de santé et du sport. Le label Maison Sport Santé est soumis à validation de la part de l'ARS.

Dinan Agglomération compte 3 Maisons Sport Santé, réparties sur trois pôles du territoire : à Broons au sud, à Dinan au centre et à Créhen un peu plus au nord.

Les besoins en sport santé sont importants et l'offre pourrait être renforcée sur le territoire, dans la continuité notamment des offres des maisons sport santé (à l'issue de la période prévue par l'ordonnance).

	Nom / Structure	Commune
Maison Sport Santé labellisée	UFOLEP	Dinan
	OISCL	Broons
	MSS de Créhen	Créhen

Offre médico-sociale dans le champ du handicap

44

Type d'établissement	Nom / Structure	Commune
Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile	Association Les Vallées	Dinan
Institut Médico-Educatif / Dispositif IRIS	Association Les Vallées	Dinan
Centre pour enfant épileptique	Centre Bel air Association Quatre Vaulx Les Mouettes	Languédias
Institut Médico-Educatif	Association Quatre - Vaulx Les Mouettes	Saint-Cast-le-Guildo
Institut thérapeutique éducatif et pédagogique	Association PEP Bretille Armor	Dinan
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	Esat co Adapei les Nouelles	Quévert
	Esat 4 vaulx jardins	Corseul
Service d'Accueil et de Travail Adapté (SATRA)	4 Vaulx Les Mouettes	Corseul
Foyer d'hébergement	Résidence Clairval - Association Les Quatre - Vaulx	Plancoët
	Résidence Ker redenn - Association Adapei Les Nouelles Résidence L'eau Vive - Association Adapei Les Nouelles	Dinan
Foyer d'accueil médicalisé	Beaubois - Association Voir ensemble	Bourseul
	Les Rainettes - Association 4 Vaulx Les Mouettes	Broons
	Beaumanoir - Association Coallia	Evran
	Les Grands Rochers - Association ADAPEI	Quévert
	Les chants d'Eole - Association Coallia	Dinan

Type d'établissement	Nom / Structure	Commune
Foyer de vie	Les Grands Rochers – Association Adapei – les Nouelles	Quévert
	Vaugourieux – Association 4 Vaulx Les Mouettes	Créhen
	Beaumanoir – Coallia	Evran
Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)	SAVS Armor – Fondation Saint Jean de Dieu	Dinan
	4 Vaulx – Les Mouettes	Plancoët
	SAVS Adapei Les Nouelles / SAMSAH	Dinan
Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)	CAMSP EPSMS Ar-Goued	Dinan

45

Concernant l'accueil des adultes en situation de handicap les taux d'équipement dans les Côtes d'Armor sont favorables à ceux de la Bretagne et de la France métropolitaine (hormis pour les places d'accueil de vie ou le taux est supérieur en Bretagne mais reste bien inférieur en France métropolitaine).

Taux d'équipement en place d'accueil pour adultes en situation de handicap

	BRETAGNE	Côtes d'Armor	FRANCE métropolitaine
Taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes handicapés			
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	1,0	1,7	1,1
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	1,3	1,3	1,0
Taux d'équipement en places d'accueil de vie (inclut les foyers occupationnels)	3,6	3,3	2,4
Taux d'équipement en places dans les Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	4,0	4,4	3,6

Source : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2021

Taux d'équipement au 31.12.2021 par catégorie d'établissement : places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

Concernant l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap, les taux d'équipement dans les Côtes d'Armor sont favorables par rapport à ceux de la Bretagne et de la France métropolitaine pour l'accueil en établissement (hors SESSAD, CMPP, CAMSP, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire). Concernant les places en SESSAD, le département des Côtes d'Armor à un taux de couverture supérieur à la Bretagne et inférieur à la France métropolitaines. Le territoire de Dinan Agglomération ne dispose pas de places en SESSAD (un SESSAD est un Service d'Éducation Spéciale et de soins à domicile, organisé par type de handicap et qui peut être rattaché ou non à une institution spécialisée).

Taux d'équipement en place d'accueil pour enfants et adolescents en situation de handicap

	Côtes d'Armor	Bretagne	France métropolitaine
Taux d'équipement en places dans les établissements pour enfants handicapés (hors SESSAD, CMPP, CAMSP, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) pour 1 000 habitants de moins de 20 ans	9.6	8	7.1
Taux d'équipement en places dans les SESSAD pour 1 000 habitants de - 20 ans (5)	2.6	2.4	3.3

Source : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2021

Offre d'accueil pour les personnes âgées

Type d'Établissement	Nom	Commune
EHPA	La résidence du Fougeray	Caulnes
EHPAD	Giblaine	Créhen
	La Consolation	Pleudihen-sur-Rance
	Le Connétable	Dinan
	Résidence Germaine Ledan	Matignon
	Résidence Le clos Heuzé	Evran
	Louis Gauthier	Lanvallay
	Résidence du petit Bily	Plancoët
	Résidence Pré Suzun	Plouer-sur-Rance
	Résidence Michel Lamarche	Broons
	Résidence Yves Blanchot	Dinan
	Jardin Anglais CH Dinan	Dinan
	Maison des petites soeurs des pauvres	Dinan
	Résidence Pax- Coallia	Broons
	EHPAD L'Emeraude	Saint-Cast-le-Guildo
	Résidence de l'Orme	Pleslin Trigavou
	EHPAD Mutualiste les Tamaris	Saint-Jacut-de-la-mer
	Résidence les Chênes	Plélan-le-petit
	EHPAD Saint-Joseph	Créhen
	Maison de retraite Clair Soleil	Le Hinglé
	EHPAD Maurice Peigné CH Dinan	Quévert
Résidence Les blés d'or	Fréhel	

Offre d'accueil et de services pour les personnes âgées

Type d'établissement	Nom	Commune
Résidence Autonomie	Résidence Plélan-le-petit	Plélan-le-petit
Résidence Autonomie	Foyer logement Ma Maison	Dinan
Résidence d'Habitat accompagné pour séniors	Ekip'age Mutualité des Côtes d'Armor	Dinan
Résidence senior	Les jardins d'Ahna-Domitys	Dinan
Etablissement hébergeant des personnes âgées ne percevant pas des crédits d'assurance maladie	Résidence du Fougery	Caulnes
Etablissement hébergeant des personnes âgées ne percevant pas des crédits d'assurance maladie	Résidence Les dunes	St-Jacut-de-la-mer
Etablissement hébergeant des personnes âgées ne percevant pas des crédits d'assurance maladie	Giblaine	Créhen

48

Synthèse des taux d'équipement des services pour les personnes âgées

Le taux d'équipement en places d'EHPAD sur le territoire des Côtes d'Armor est favorable par rapport à la région Bretagne et à la France Métropolitaine. En revanche, le territoire est moins doté en places d'hébergement hors EHPAD.

A noter également un point de vigilance par rapport au manque de personnel qui peut toucher le secteur médico-social dont les structures d'accueil pour personnes âgées dépendantes.

Taux d'équipement en place d'accueil pour personnes âgées dépendantes

	Côtes d'Armor	Bretagne	France métropolitaine
Taux d'équipement en places dans les EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus	120	110.2	93.5
Taux d'équipement en places dans les structures non EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (places en non EHPAD, logements de résidences-autonomie, places USLD)	14.5	15	23.9

Source : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2022

Taux d'équipement au 31.12.2021 en nombre de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus

Le taux d'équipement en places dans les centres de jour pour personnes âgées sont similaires entre le département des Côtes d'Armor, la Bretagne et la France Métropolitaine, avec une légère défaveur pour la région et faveur pour la France.

49

Concernant les places pour les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD et SPASAD), la situation est plus favorable sur le département des Côtes d'Armor que pour la région et la France Métropolitaine.

Toutefois, ce dernier secteur reste en tension forte sur Dinan Agglomération, avec de nombreuses demandes et des manques de personnel. A noter par exemple la fermeture temporaire du SSIAD de Dinan en début d'année 2024, faute de personnel.

Taux d'équipement services de jour pour personnes âgées dépendantes

	Côtes d'Armor	Bretagne	France métropolitaine
Taux d'équipement en places dans les centres de jour pour personnes âgées pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus	0.5	0.4	0.6
Taux d'équipement en places dans les services de soins infirmiers à domicile pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (SSIAD + SPASAD)	23.1	17.8	19.2

Source : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2022

Taux d'équipement au 31.12.2021 en nombre de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus

Offre de services et de soins à domicile

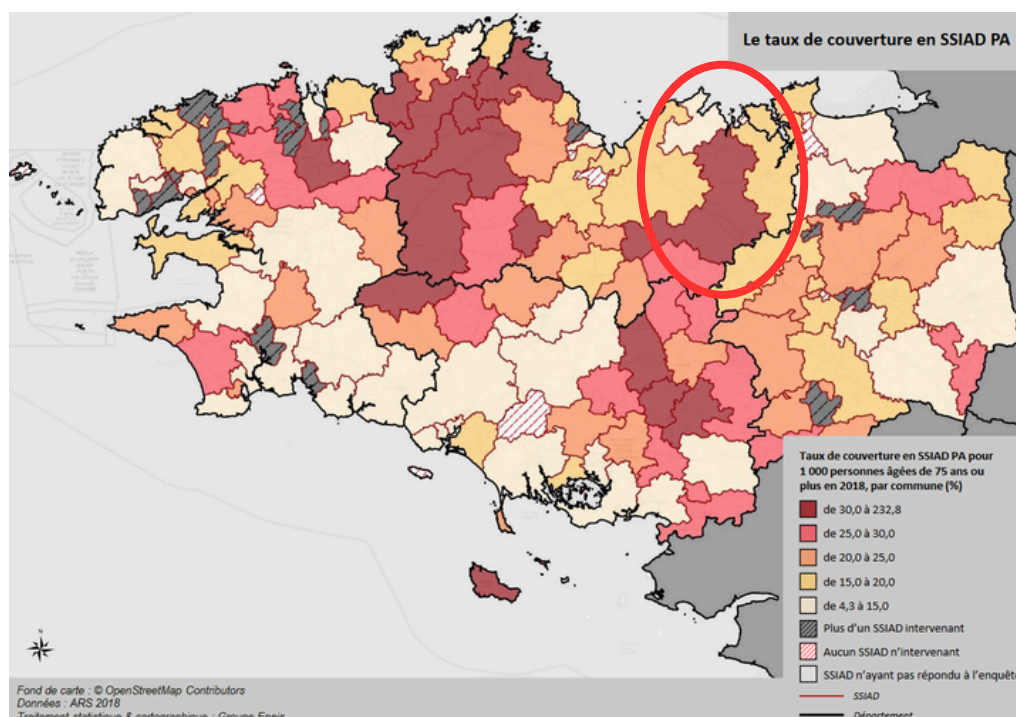
Type d'établissement	Nom	Commune
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.)	ADSCE	Matignon, Plancoët, Pleslin Trigavou
	ASAD Mené Rance	Broons
	CONNETABLE	Dinan
	CCAS	Dinan
Service Polyvalent Aide et Soins à Domicile (S.P.A.S.A.D.)	SPASAD de Matignon	Matignon
	Le Connétable	Dinan
	ASAD Mené Rance	Broons
Services d'aide à domicile (Autorisés non tarifés)	AZAE	Quévert, Dinan
	BZH O2	Dinan

50

Le territoire est couvert par 9 structures d'aide à domicile. Il existe dans les SIAD des places fléchées pour les personnes âgées et d'autres pour les personnes en situation de handicap. Pour ces deux types de place, selon la dernière analyse de l'ARS (2018), ce taux de couverture est plutôt bon pour une partie du territoire (Est) et un peu moins favorable pour la partie Ouest (voir carte ci-dessous).

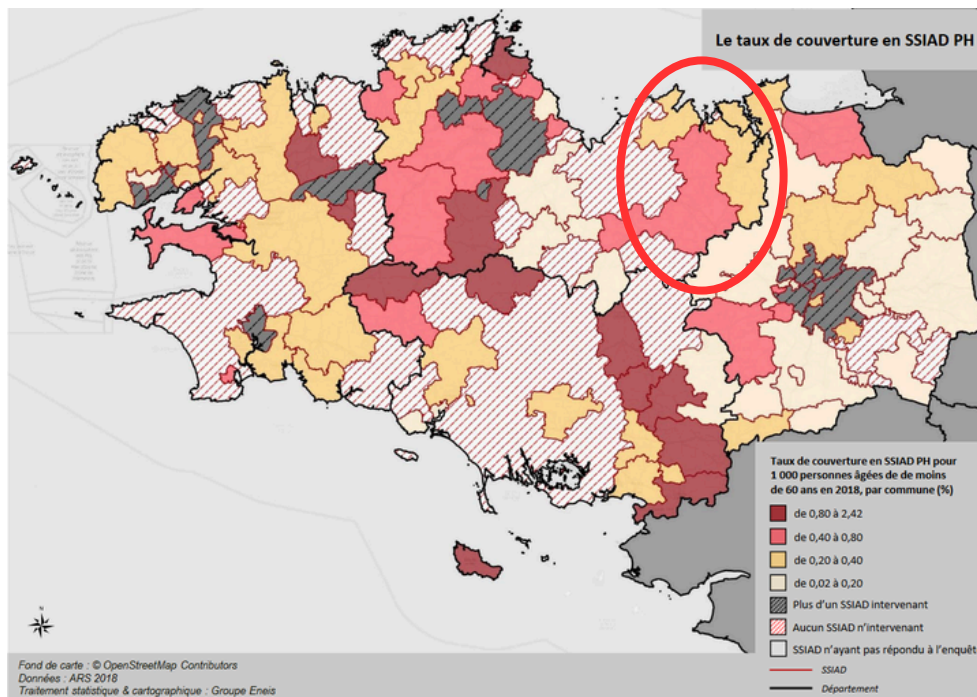
Il existe un enjeu fort pour ces structures autour du maintien du nombre de professionnel.le.s nécessaire au fonctionnement des services.

Taux de couverture SIAD - places "personnes âgées"



Source : ARS Bretagne

Taux de couverture en SIAD - places "personnes en situation de handicap"



Source : ARS Bretagne

Lien social, insertion, précarité

Champ d'intervention	Nom / Structure	Commune du siège/antenne
Aide alimentaire	Resto du coeur	Dinan, Matignon
	Croix rouge	Dinan
	Secours populaire	Dinan
	Saint Vincent de Paul	Dinan
	Jardins associatifs	Dinan
	Super Food	Dinan
	Solidarité Pays de Dinan	Dinan
	Epicerie sociale solidaire du Pays de Beaussais	Beaussais-sur-mer
	Secours catholique	Dinan
	Les amis du jardin	Dinan
	Banque alimentaire	Dinan
Associations en lien avec la santé	Ligue contre le cancer	Dinan
	Unafam	Dinan
	Point Accueil Écoute Jeunes	Dinan
	Groupe d'Entraide Mutuelle Un pas en avant	Dinan
Défense des droits	Ligue des droits de l'homme	Dinan
Formation	CLPS	Dinan
Rénovation-précarité	Compagnons batisseurs	Dinan
Vie sociale	Atelier du 5 bis	Dinan
	Espace solidaire	Dinan
	Bienvenue au quartier de la Fontaine des eaux	Dinan (QPV)
Insertion	Mission Locale	Dinan
	Steredenn	Dinan
	AMISEP Association d'Insertion Sociale et Professionnelle	Dinan
	ARASS Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées	Dinan
Parentalité	Les Fal'amis	Evran
	100% Family and Co	Dinan
	Tricotin	Nord Est du territoire
Education spécialisée	La Chamaille	Dinan
Humanitaire	Kiwanis Club Dinan Pays de Rance	Dinan

Champ d'intervention	Nom / Structure	Commune du siège/antenne
Lieu ressource pour les femmes	Espace Femmes Steredenn	Dinan
Tiers lieu	L'éprouvette	Saint André des eaux
Action sociale dans les communes	CCAS (obligatoire pour les communes de + de 1 500 habitants, sinon facultatif)	Voir annexe
Hébergement	ACAP-Pension de Famille	Dinan
	CHRS-Noz Deiz	Dinan
	Habitat Handi Citoyen- Adapei Les Nouelles	Dinan
	Réseau Protège Toit pour les victimes de violences intrafamiliales	Dinan Agglomération
	Foyer Jeunes Travailleurs (Steredenn)	Dinan

53

Participation citoyenne

Le territoire est doté d'un conseil de développement, composé de différents groupes thématiques dont un sur la santé. Le Conseil de Développement est une ressource pour les actions de santé publique sur le territoire et à notamment collaboré avec le CLS pour la réalisation et la diffusion du questionnaire santé à destination des habitants de Dinan Agglomération qui alimente une partie du diagnostic local de santé.

Coordination des situations complexes

Le **Dispositif d'Appui à la Coordination** (DAC) Rance-Emeraude a ouvert en 2021 et couvre le territoire de santé Dinan - Saint-Malo. Les DAC sont composés d'équipes pluriprofessionnelles dédiées à la coordination des parcours, notamment pour les situations les plus complexes. Leur objectif est notamment d'éviter les ruptures de parcours pour les personnes. Il s'agit d'une ressource territoriale à destination des personnes, de leurs proches mais également des professionnel.les de santé, du social et du médico-social. Ce point d'entrée unique est gratuit.

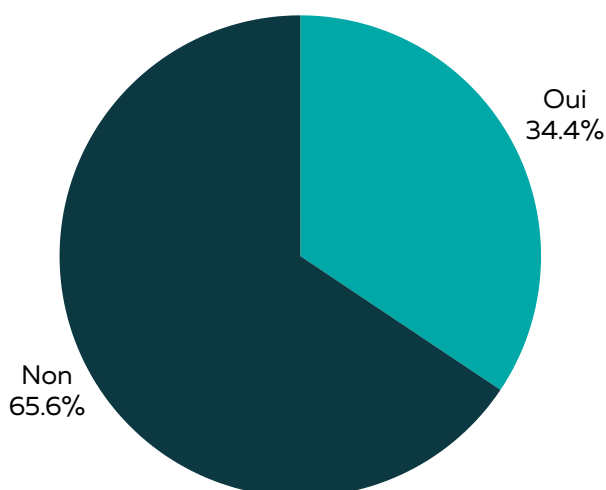
Télémédecine

Du fait de la raréfaction des ressources humaines dans certaines spécialités et de l'aspect rural du territoire, le développement de la télémédecine sous ses différentes formes est un enjeu majeur. Une fiche-action du CLS 1 était dédiée à ces projets avec notamment la plateforme Globule. Pour autant, les données du questionnaire habitants nous montrent une forme de résistance à la téléconsultation, décrite lors d'échanges comme une perte de qualité de la médecine ainsi qu'une déshumanisation de la relation entre le soignant et le patient. De plus, la fracture numérique, notamment avec les personnes âgées ne leur permet pas de se sentir en confiance avec les outils numériques tels que les smartphones. Des solutions sont donc à envisager avec les praticiens (par exemple sur les systèmes d'informations partagés) et les habitants afin de développer et d'implémenter des solutions satisfaisantes et en prise avec les besoins de tous.

54

Avez-vous déjà eu une téléconsultation ou seriez prêt.e à le faire ?

Source : Questionnaire santé habitants du territoire





Synthèse des enjeux

Zonage des professionnels de santé

- **Médecins généralistes** : un zonage contrasté mais avec une seule zone d'intervention prioritaire (ZIP)
- **Infirmiers** : une grande majorité des communes classées en zone intermédiaire et quelques communes qualifiées de très dotées à proximité de la communauté de commune de la Côte d'Émeraude
- **Masseurs-kinésithérapeutes** : une grande majorité des communes classées en zone sous-dotée ou très sous-dotée et quelques communes qualifiées de sous dotées au sud est du territoire, à l'exception de Dinan et des communes alentours et de Beaussais-sur-Mer
- **Chirurgiens-dentistes** : une grande partie des communes qualifiées de sous-dotées ou très sous-dotées, à l'exception des zones autour de Dinan, Quévert et Beaussais-sur-Mer
- **Sages-femmes** : un zonage contrasté : la zone de Beaussais-sur-Mer est très dotée, celle de Broons est sous-dotée et les autres zones sont à un niveau intermédiaire de dotation

Structures d'exercice coordonnée

- pas de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- 8 MSP, 1 centre de santé municipal et de plusieurs centre de soins infirmiers et dentaire

Tensions démographiques perçues sur certaines spécialités :

- les habitants décrivent des difficultés à consulter les professions suivantes : dermatologue, ophtalmologue, dentiste, gynécologue

55

Établissements de santé

- offre en Médecine-Chirurgie Obstétrique : couvert par le GHT Rance-Émeraude à l'échelle du territoire de santé 6. Nouveau projet médical avec la rénovation des sites existants et la création d'un plateau technique
- offre complétée par la Polyclinique du Pays de Rance sur le territoire
- secteurs psychiatriques (adulte et enfant) couverts par la Fondation Saint-Jean-de-Dieu
 - des délais importants dans la prise en charge et des besoins exprimés relatifs au personnel et à la structuration d'une équipe mobile de type psychiatrie-précarité

Ressources médico-sociales

- 5 associations, qui gèrent un total de 22 structures dans le champ du handicap : Quatre Vaulx Les Mouettes, les Vallées, Coallia, Adapei Les Nouelles et Voir ensemble
- 22 établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes
- 7 structures d'accueil et de services pour les personnes âgées

Des taux d'équipement globalement favorables sur le département des Côtes d'Armor par rapport à la France Métropolitaine mais des tensions tout de même dans certains secteurs : des manques de personnel pour les structures d'aide à domicile

Ressources sociales et associatives

- un territoire dynamique sur le plan social et associatif
- point de vigilance sur le financement des structures et projets

05. Etat de santé de la population

56

Document de travail

Mortalité et morbidité

Selon l'Atlas des mortalités (édition 2024) publié par l'Observatoire Régional de Santé et l'Agence Régionale de Santé, **la mortalité générale est significativement supérieure à Dinan Agglomération par rapport à la région Bretagne.**

Or, la mortalité est globalement défavorable en Bretagne par rapport au territoire national, avec toutes les causes de mortalité qui sont significativement supérieures en Bretagne par rapport à la France.

Dinan Agglomération est dans une situation significativement plus défavorable par rapport à la région Bretagne concernant la mortalité générale liée à

- la **consommation de tabac**
- les **cardiopathies ischémiques** (maladies coronaires)
- les **maladies de l'appareil circulatoire**

Du point de vue des pathologies et des indicateurs de santé, la situation est variable :


- la **prévalence de diabète est significativement moins élevée à Dinan Agglomération** qu'en Bretagne où la prévalence est déjà inférieure à la France
- la **prévalence de traitements anti-dépresseurs et anxiolytiques est significativement plus élevée à Dinan Agglomération** qu'en Bretagne. La Bretagne présente une situation dégradée sur la santé mentale et la prévalence de ces deux traitements y est plus élevée qu'en France
- sur les **cancers**, on peut voir que **la situation du territoire de Dinan Agglomération est globalement semblable à celle de la Bretagne.** Cette dernière est elle défavorable en comparaison des prévalences au niveau national, à l'exception du cancer du sein. Il apparaît donc que la mortalité par cancers est plus élevée à Dinan Agglomération qu'en France sur la plupart des types de cancer


L'état de santé caractérisé par la prévalence des pathologies et de certains traitements ainsi que par les taux de mortalité standardisés montrent une situation appelant à la plus grande vigilance, notamment au vu de la comparaison défavorable avec la France.

Taux standardisé de mortalité par cause et par échelle géographique

	Dinan Agglomération	Bretagne	France métropolitaine
Mortalité générale (deux sexes)	982,2	955,5	933,6
Mortalité prématurée	154,9	159,7	146,5
Mortalité prématurée évitable	133,1	134,1	113,0
Mortalité générale liée à la consommation d'alcool	31,6	35,1	26,0
Mortalité générale liée à la consommation de tabac	141,4	132,1	122,1
Accidents de la vie courante	44,0	45,0	37,2
Cancers	255,2	252,7	242,4
Cardiopathies ischémiques (maladies coronaires)	63,9	55,3	47,5
Maladies de l'appareil circulatoire	252,2	230,3	207,0
Maladies de l'appareil respiratoire	62,6	68,0	62,6
Maladies vasculaires cérébrales	54,9	52,8	46,3
Suicides	22,3	21,2	13,8

58

 Significativement supérieur à l'échelle géo. supérieure

 Significativement inférieure à l'échelle géo. supérieure

 Pas de différences significatives avec l'échelon géo. supérieur


Lecture : la prévalence de mortalité générale à Dinan Agglomération est significativement supérieure à celle de la région Bretagne


Source : Atlas des mortalités - édition 2024. Observatoire Régional de la Santé 2024

Taux standardisé de prévalence par pathologie et par échelle géographique

	Dinan Agglomération	Bretagne	France métropolitaine
Maladies cardiovasculaires	72,9	73,0	74,6
Maladies coronaires chroniques	24,9	25,8	29,5
Cancers	48,0	48,6	47,4
Maladies psychiatriques	41,8	48,4	40,8
Maladies neurodégénératives	25,4	27,2	26,2
Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose)	55,4	55,5	55,7
Diabète	39,7	41,5	59,3
Traitements anti-hypertenseurs	165,3	158,3	171,7
Traitements anti-dépresseurs	74,7	71,9	67,4
Traitements anxiolytiques	71,1	65,7	59,1
Traitements hypnotiques	29,1	29,5	22,7

59

 Significativement supérieur à l'échelle géo. supérieure

 Significativement inférieure à l'échelle géo. supérieure

 Pas de différences significatives avec l'échelon géo. supérieur

Lecture : la prévalence de diabète à Dinan Agglomération est significativement inférieure à celle de la région Bretagne


Source : Atlas des pathologies à l'échelle des EPCI - édition 2024. Observatoire Régional de la Santé 2024


Cancers

Taux standardisé de mortalité par type de cancer et par échelle géographique

	Dinan Agglomération	Bretagne	France métropolitaine
Cancers	255,2	252,7	242,4
Cancer du côlon-rectum	28,0	27,1	25,8
Cancer du poumon	42,7	47,2	46,4
Cancer de la prostate	40,0	40,3	35,6
Cancer du sein	35,4	31,9	33,7
Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS)	15,4	17,0	13,1

60

 Significativement supérieur à l'échelle géo. supérieure

 Significativement inférieure à l'échelle géo. supérieure

 Pas de différences significatives avec l'échelon géo. supérieur

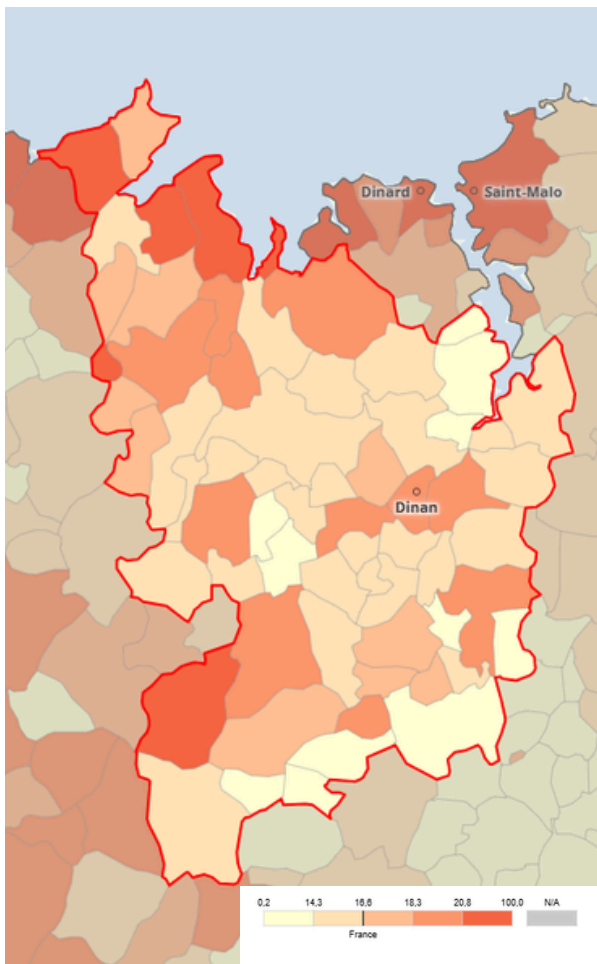
Lecture : le taux standardisé de mortalité due au cancer du poumon à Dinan Agglomération n'est pas significativement différent du taux breton. Ce dernier est quand à lui significativement supérieur aux taux de la France métropolitaine.

Source : Atlas des mortalités - édition 2024. Observatoire Régional de la Santé 2024

Affections Longue Durée (ALD)

L'Affection longue durée (ALD) concerne une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite un traitement prolongé. La part de la population souffrant d'une ALD est de 17,5 % sur le territoire de Dinan Agglomération, contre 16,6 % pour le territoire national.

Part des bénéficiaires en ALD dans la population, en 2023



On peut observer de fortes inégalités sur cet indicateur de santé au sein du territoire de Dinan Agglomération. Ainsi, certaines communes ne comptent qu'une faible part de leur population en ALD comme La Chapelle-Blanche (10,4 %) ou Saint-André-des-Eaux (10,5 %). Au contraire, d'autres comptent une forte proportion de leur population en ALD (en rouge sur la carte) comme Fréhel (27 %), Matignon (25,3 %), Saint-Cast-le-Guildo (24,5 %), Saint-Jacut-de-la-Mer (23,3 %), Landébia (23,7 %) et Broons (21,2 %). Il apparaît que ces inégalités dans la part de la population souffrant d'une ALD se recoupent avec les inégalités de vieillissement du territoire, avec des zones ou communes marquées à la fois par une part élevée de la population en ALD et un indice de vieillissement élevé comme la frange littorale ou encore le commune de Broons.

Source : SNDS,
Exploitation CartoSanté

La nutrition

La nutrition comprend l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité et représente un déterminant majeur de l'état de santé d'un individu et de la population. Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) a été lancé en 2001 et reconduit pour la quatrième fois en 2019. Il contient de nombreuses recommandations afin de faire de la nutrition un levier pour améliorer l'état de santé de la population.

Alimentation :

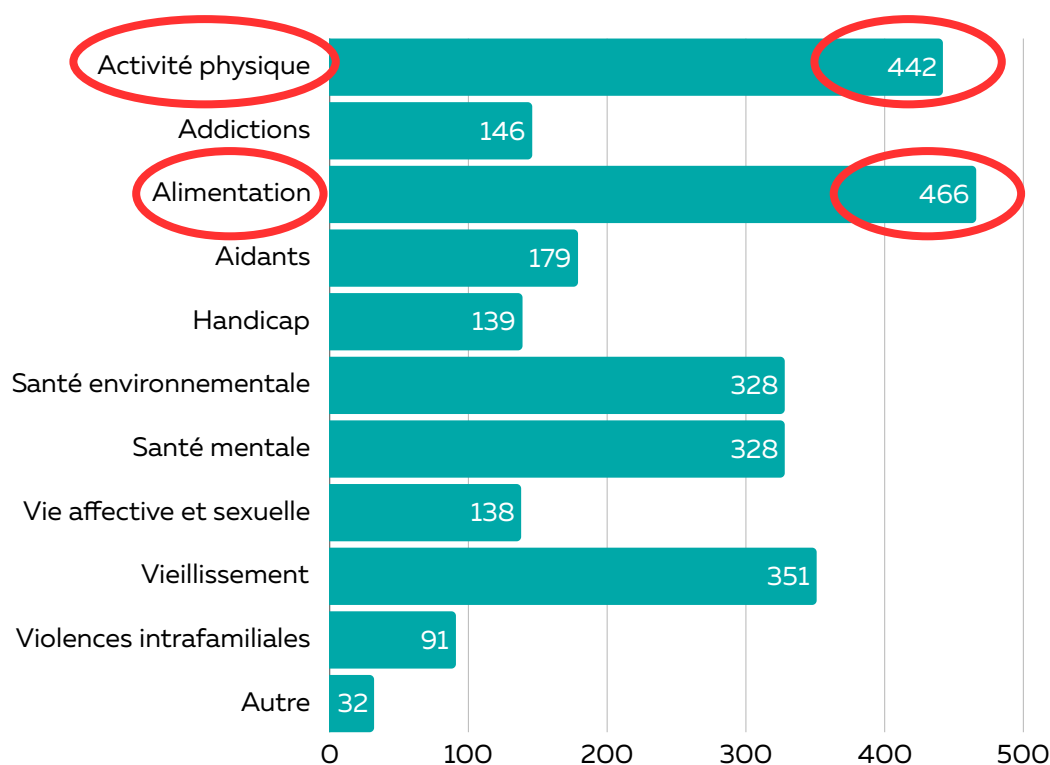
Les communes s'engagent sur cette thématique avec de nombreuses initiatives, souvent en lien avec les CCAS de portage de repas, d'épicerie solidaire... Dinan Agglomération porte depuis 2017 un Plan Alimentaire Territorial (PAT) qui cherche à rapprocher consommateurs et producteurs dans un objectif d'augmentation de la qualité et de la durabilité du modèle alimentaire. Une attention particulière est portée à la restauration collective publique et notamment aux cantines scolaires.

Malgré ces initiatives, il apparaît que l'accès à une alimentation saine et équilibrée reste difficile pour certaines populations les plus vulnérables. Les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages a compliqué la consommation de produits sains, équilibrés et de saison, au profit d'aliments industriels, et souvent de pauvre qualité nutritionnelle. On peut voir que l'alimentation est une préoccupation forte des habitants, qui la place première sur la question ci-dessous :

62

On peut voir que 466 répondants au questionnaire (soit 17,7 %) se sont déclarés intéressés par la thématique de l'alimentation.

Quels sont les sujets de santé qui vous intéressent le plus, sur lesquels vous aimeriez avoir plus d'informations ou sur lesquels vous aimeriez débattre ?



Source : Questionnaire santé à destination des habitants du territoire

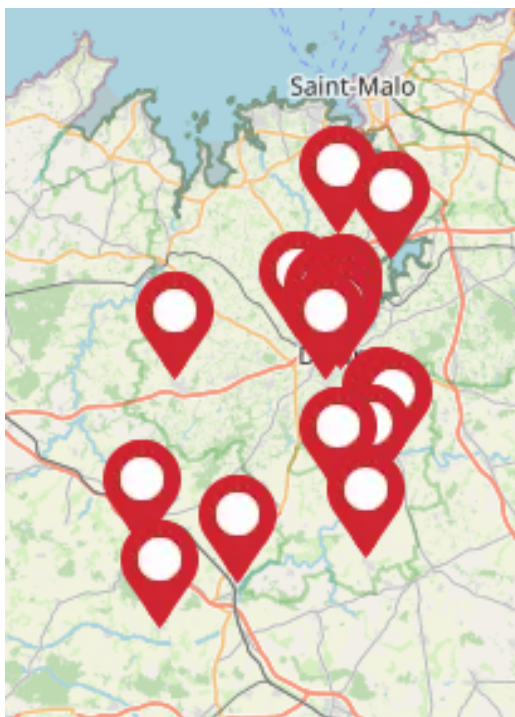
Activité physique :

L'activité physique peut permettre de prévenir l'apparition de certaines pathologies ainsi que de les traiter dans le cadre d'un protocole de prise en charge. En effet, certaines pathologies comme les maladies cardio-vasculaires, le diabète de type 2, les cancers, ou encore les maladies psychiatriques peuvent être évitées grâce à la pratique d'une activité physique régulière. La promotion de cette dernière est donc un enjeu de santé publique majeur. L'activité physique est promue grande cause nationale en 2024, dans le sillage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Le territoire de Dinan Agglomération compte de nombreuses infrastructures, gérées par les communes ou par l'agglomération. Le taux d'équipements sportifs pour 1 000 habitants est de 3,7 pour le territoire contre 2,8 pour la France. De grands projets sont en cours pour renforcer cette offre, avec notamment la rénovation de la piscine de la Planchette à Broons qui a réouvert à l'automne 2024 et le projet de piscine de centralité (Dinan) dont la livraison est prévue pour 2026. Le territoire compte en outre 250 km de sentiers de randonnée en milieu rural, urbain et littoral. L'Agglomération propose de plus des programmes à destination des jeunes comme Anima'Vacs et Anima'Sports qui permettent à ce public primordial de pratiquer une activité physique. L'activité physique reste une préoccupation des habitants, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, où elle arrive en seconde position. Le territoire compte en outre 3 maisons Sport Santé.

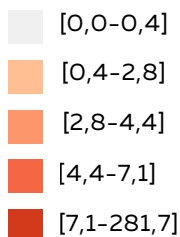
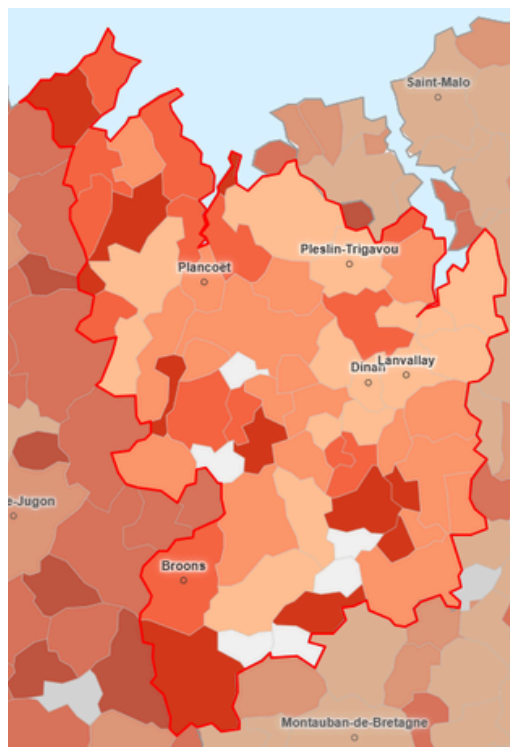
63

Infrastructures sportives gérées par Dinan Agglomération



Site internet de Dinan Agglomération

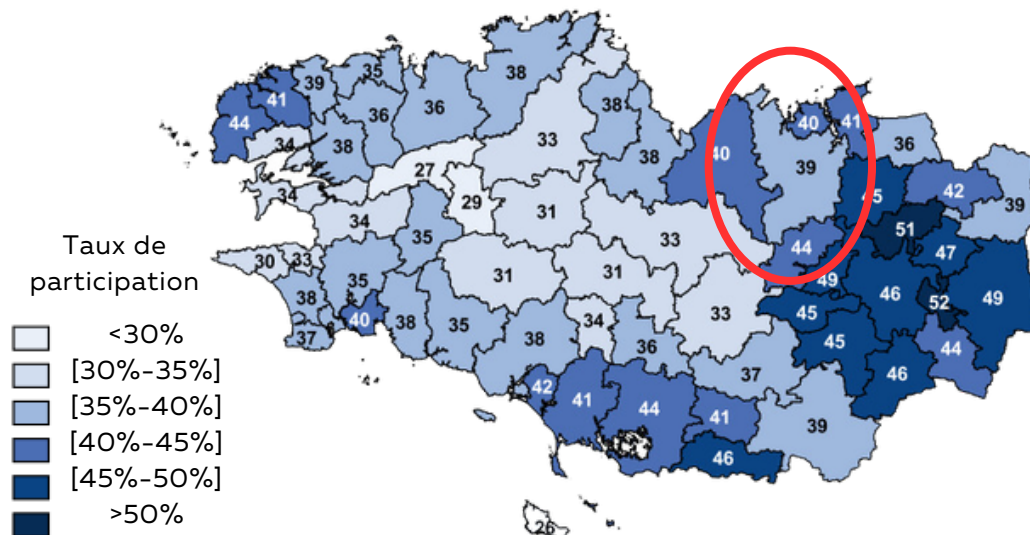
Taux d'équipements sportifs pour 1 000 habitants 2023 - Tous les équipements de sport



Source : BPE 2023
Exploitation :
Observatoire de
territoires

Dépistage des cancers

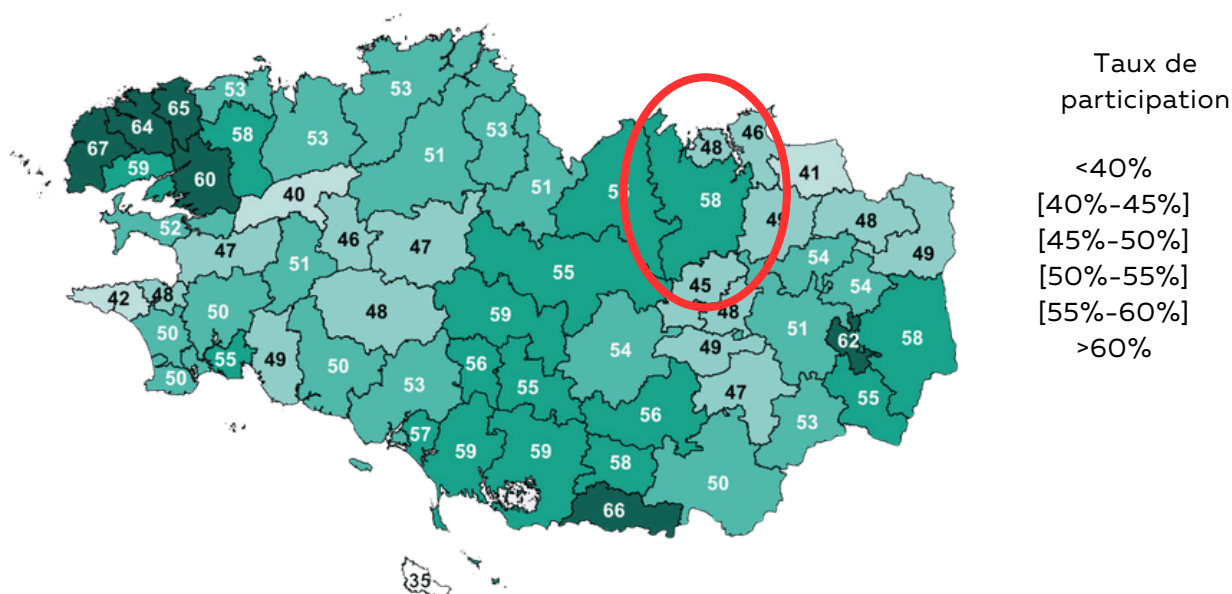
Participation au dépistage organisé du cancer colorectal selon les EPCI de Bretagne



Source : CRCDC Bretagne - données des campagnes 2021-2022, Insee - population estimée et recalée sur la population cible selon la méthode SpF, géographie en vigueur au 1er janvier 2022, exploitation ORS Bretagne

64

Participation au dépistage organisé du cancer du sein selon les EPCI de Bretagne



Source : CRCDC Bretagne - données des campagnes 2021-2022, Insee - population estimée et recalée sur la population cible selon la méthode SpF, géographie en vigueur au 1er janvier 2022, exploitation ORS Bretagne

Concernant le dépistage organisé des cancers du sein et colo-rectal, on peut voir sur les cartes ci-dessus que le taux de participation est de 39 % pour le cancer colo-rectal et de 58 % pour le cancer du sein. Pour le cancer colorectal, le territoire de Dinan Agglomération est en dessous des cibles européennes (45 % de participation pour un taux acceptable, et 65% pour une diminution significative de la mortalité). Il est à noter que le cancer colorectal présente un taux de mortalité près de deux fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes (30 versus 16,3) en Bretagne.

Pour le cancer du sein, le taux de participation est supérieur à la moyenne régionale (54 %) mais reste en deçà de l'objectif cible européen qui est de 70 % et qui permettrait une diminution significative de la mortalité.

Il existe des disparités importantes de recours au dépistage selon les communes du territoire.

Comportements à risque

65

Toujours selon l'atlas des mortalités, la mortalité générale due à la consommation de tabac à Dinan Agglomération est supérieure à la moyenne bretonne avec un taux standardisé de 141,4 contre 132,1 pour la Bretagne. Concernant la mortalité liée à l'alcool, l'EPCI est comparable à la Région Bretagne, elle-même significativement supérieure à celle de la France Métropolitaine (taux standardisé de prévalence à Dinan Agglomération supérieur de 5,6 par rapport à la France métropolitaine). La Bretagne, et par extension Dinan Agglomération, est marquée par des prévalence élevées en matière de consommation de tabac et d'alcool, avec des pathologies associées comme le cancer des poumons pour le tabac ou encore l'hypertension artérielle pour l'alcool. De plus, les substances psychotropes et l'alcool sont liés à la mortalité routière.

Toujours sur la thématique des addictions, le tableau de bord 2017 de l'ORS Bretagne sur les conduites addictives montrent qu'un lycéen breton sur deux juge facile l'accès au cannabis. Ce tableau de bord montre également que les jeunes bretons expérimentent plus tôt l'ivresse que les jeunes français.

On note également l'émergence d'un nouveau phénomène ces dernières années, l'addiction aux écrans, notamment chez les plus jeunes avec des conséquences durables sur leur développement physique, psychique et social. Ces difficultés sont observées par différents acteurs comme les professionnel.le.s de santé du territoire (questionnaire dédié) ou par les infirmières scolaires qui y sont confrontées régulièrement. Parmi les conséquences d'un usage problématique des écrans, on retrouve le déficit de sommeil, la sédentarité et le manque d'activité physique, l'obésité et les problèmes de vue selon le rapport *Enfants et écrans : A la recherche du temps perdu*, produit par une commission d'experts au Président de la République en avril 2024.



Synthèse des enjeux

Mortalités et morbidités

- une situation défavorable sur la mortalité par rapport à la France, avec une situation préoccupante sur la mortalité liée à la consommation de tabac, aux cardiopathies ischémiques (maladies coronaires) et aux maladies de l'appareil circulatoire
- en matière de morbidité, on note une situation favorable pour le diabète, mais défavorable pour la consommation de traitements anti-dépresseurs et anxiolytiques
- en matière de cancers, une situation comparable à la Bretagne

Affections Longue Durée (ALD)

- une part dans la population supérieure à la moyenne nationale (17,5 % contre 16,6 %) avec des inégalités de répartition se calquant sur celles du vieillissement (concentration plus forte autour de Dinan, de la frange littorale et de Broons)

Comportements favorables à la santé

- nutrition : l'alimentation reste une préoccupation importante pour les habitants et les élus, avec des inquiétudes notamment liées à la précarité. Concernant l'activité physique, le territoire est bien doté en équipements sportifs avec des programmes ayant pour objectif de favoriser l'activité physique pour toutes et tous
- dépistage des cancers : sur le dépistage du cancer colo-rectal, le taux de participation du territoire n'est que de 39 % ce qui est inférieur à la moyenne régionale et ne permet pas un dépistage efficace de la population. Pour le cancer du sein, le taux de participation est de 58 %, ce qui est supérieur à la moyenne régionale mais reste inférieur à la cible européenne

Comportements à risque

- consommation de tabac et d'alcool préoccupantes, professionnels de santé inquiétés par les addictions, avec l'émergence d'un nouveau phénomène : l'addiction aux écrans, notamment chez les plus jeunes

06. Santé mentale

67

Document de travail

Santé mentale

La santé mentale fait partie intégrante de la santé globale des individus et de la population. Selon l'OMS, la santé mentale c'est un état de bien-être mental qui nous permet de faire face aux sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté. De plus, toujours selon l'OMS en 2022, jouir de sa santé mentale, c'est être capable de créer des liens, d'agir, d'être autonome et de s'épanouir.

La pandémie du coronavirus, qui a mené au confinement de la population en 2020 a mis en lumière le lien fort entre environnement de vie et santé mentale.

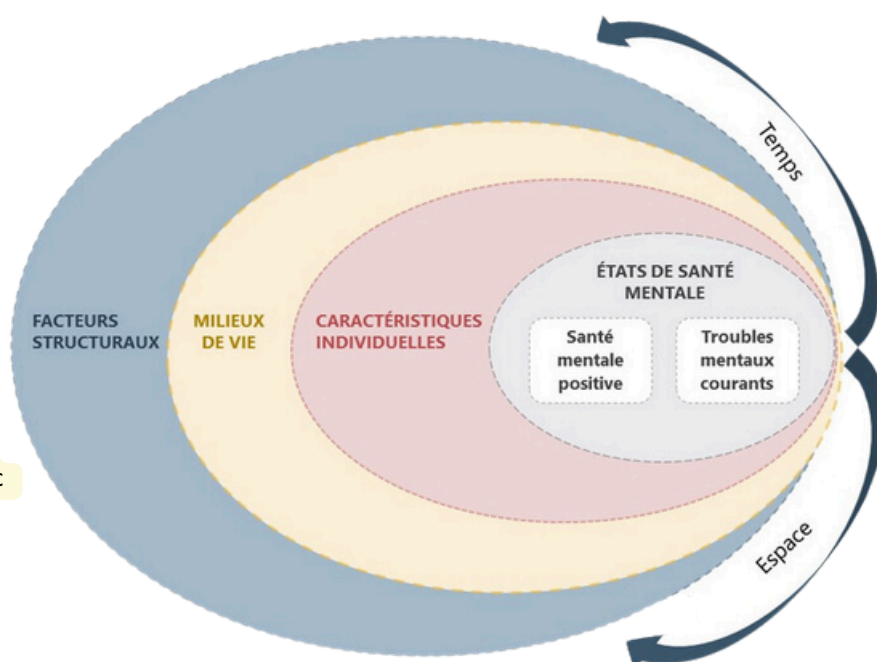
Certaines populations ont été particulièrement touchées par la pandémie et le confinement, comme les jeunes. Ces derniers ont vu une partie de leur développement personnel et notamment des années charnières en matière de développement affectif et social être perturbées. Ainsi, certains ont vu leurs premières années post-bac être marquées par des normes sanitaires strictes, rendant difficile la création de liens sociaux solides et l'expérimentation au sein de groupes sociaux de leur âge. La santé mentale des jeunes bretons a fait l'objet d'un rapport du CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) : « Il faut toute une région pour favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne. Promouvoir la santé mentale avec elles et avec eux ». La nécessité d'impliquer tous les acteurs est ici soulignée.

La santé, et donc sa composante qu'est la santé mentale est déterminée par une multitude de facteurs qui peuvent être rattachés aux compétences et champs d'action de différents acteurs. Il est donc nécessaire de considérer la santé mentale comme un enjeu transversal, au croisement de nombreuses politiques publiques et pouvant donc être impacté négativement ou positivement par de multiples interventions.

68

La santé mentale est l'affaire de tous.

Représentation graphique des déterminants sociaux de la santé mentale et des troubles mentaux courants



Source : Institut national de santé publique du Québec

La santé mentale des jeunes

La santé mentale des jeunes apparaît comme l'une des priorités du territoire. Cette priorité s'est accentuée depuis le COVID qui a cristallisé certains troubles chez les jeunes. Différents acteurs sont particulièrement alarmés par la dégradation de la santé mentale de cette population : les infirmières scolaires, les conseillers de la Mission Locale, le PAEJ... Cette dégradation de la santé mentale des jeunes peut se matérialiser de différentes manières : refus scolaire anxieux, isolement,

Sur leur état de santé ressenti, on peut observer que les jeunes bretons ont des scores d'anxiété et de dépression se dégradant au fil de la scolarité. Là aussi, on retrouve une surreprésentation des jeunes filles qui se déclarent plus anxieuses et avec une moins bonne estime de soi (ORS Bretagne - 2017). Pour plus de détails, voir partie Santé des jeunes.

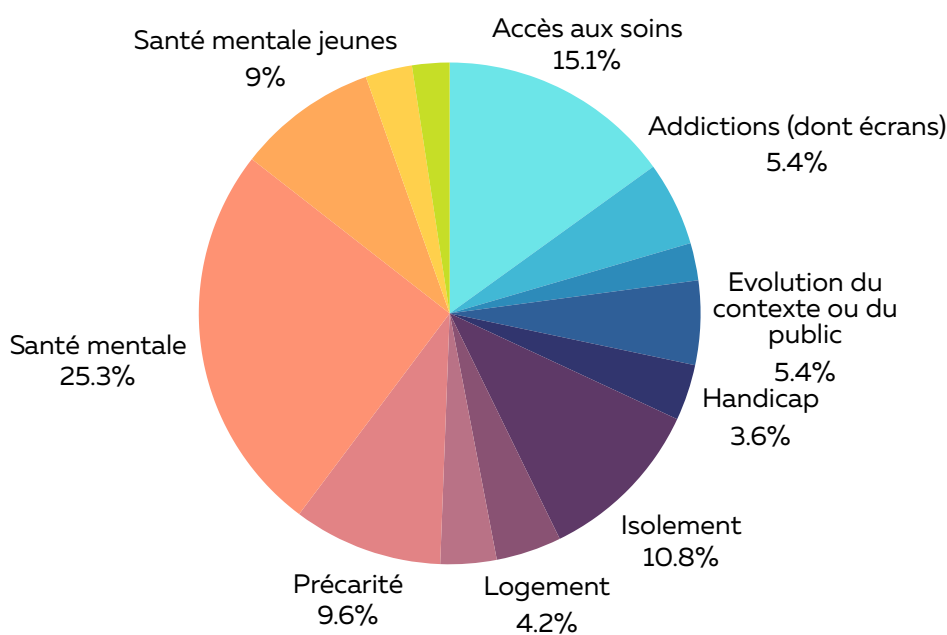
Un enjeu majeur spécifique au territoire

Dinan Agglomération apparaît comme un territoire particulièrement touché par l'enjeu de la santé mentale. Ainsi, selon l'atlas des pathologies - édition 2024, publié par l'ARS et l'ORS, le territoire de Dinan Agglomération a un taux standardisé de prévalence significativement supérieur à la région Bretagne et à la France sur les traitements antidépresseurs ainsi que sur les traitements anxiolytiques.

Les professionnel.les de santé sont de plus en plus nombreux à indiquer la santé mentale comme un facteur d'évolution du public qu'ils accompagnent. Dans le questionnaire à destination des professionnel.les, 25,3 % d'entre eux évoquent une évolution concernant la santé mentale, et 9 % spécifient la population des jeunes.

Les répondants du questionnaire habitants sont 14,7 % à déclarer avoir un état de santé psychologique plutôt mauvais ou mauvais.

70



Source : Questionnaire à destination des professionnel.les

Les **Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)** sont des outils de coordination et de concertation entre le secteur de la psychiatrie, les élus, les représentants des usagers, les aidants et tous les professionnel.les de santé du territoire. Les membres du COPIL ont indiqué *a priori* leur intérêt pour un tel dispositif au regard de l'enjeu qu'est la santé mentale sur le territoire.

Suicide et tentative de suicide, un enjeu majeur pour le territoire

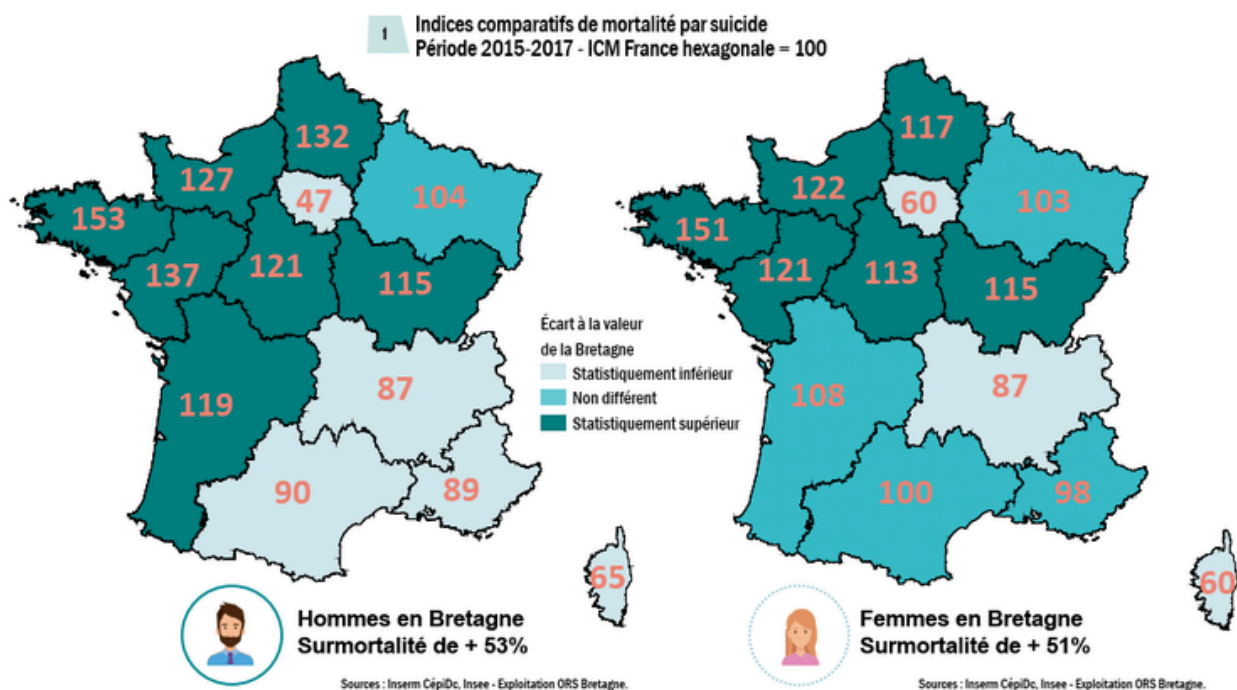
Suicide

La Bretagne est la région de France la plus touchée par le phénomène suicidaire. Selon l'ORS Bretagne, on compte 680 suicides par an en moyenne en Bretagne entre 2015 et 2017. Cela équivaut à un à deux morts par suicide chaque jour.

Il est à noter que ces chiffres sont sous estimés car tous les décès par suicide ne sont pas comptabilisés comme tel (motif du décès qui reste incertain ou donnée n'ayant pas été remontée à l'Inserm qui recense ces informations).

Indice comparatif de mortalité par suicide selon les région de France

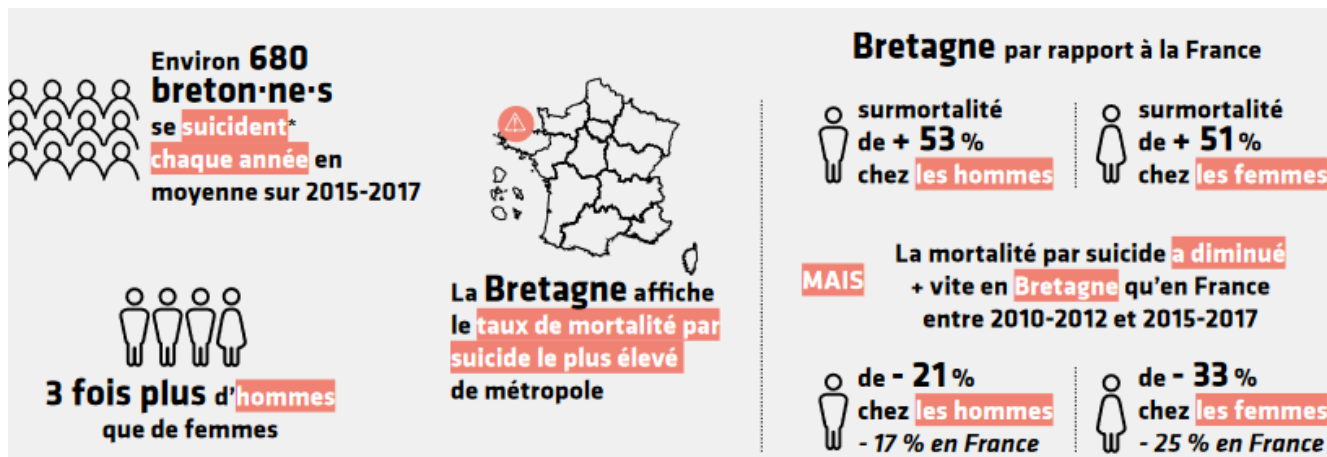
71



Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

Les hommes sont plus particulièrement concernés: on compte trois fois plus d'hommes que de femmes parmi les personnes décédées par suicide. Ce taux est lié aux moyens de suicide plus violents utilisés par les hommes.

Principales données chiffrées sur le suicide en Bretagne

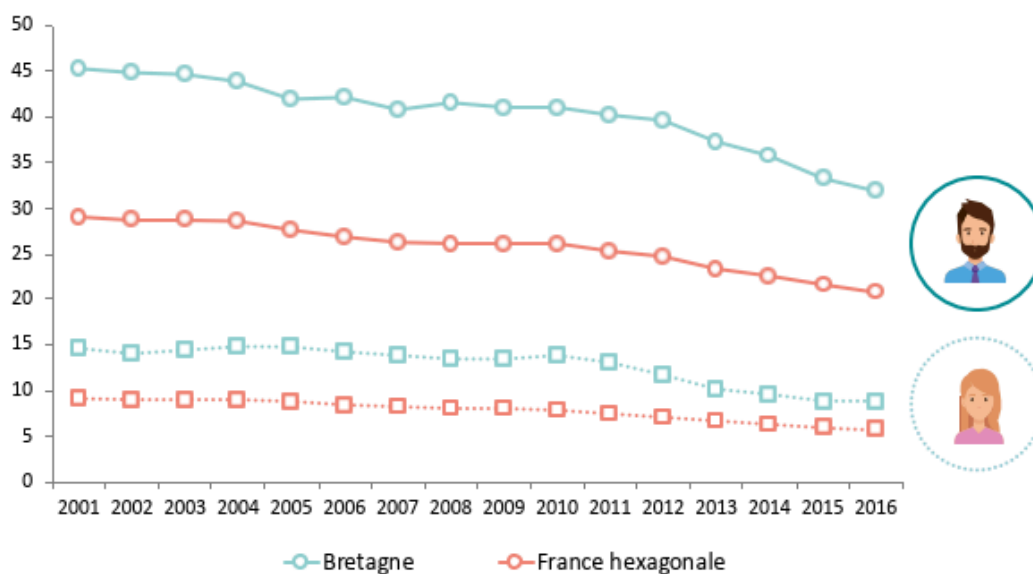


Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

L'observation du phénomène suicidaire dans le temps montre une diminution du nombre de suicides jusqu'en 2020 pour la Bretagne (année des dernières données disponibles). Toutefois, on peut s'interroger sur l'impact de la crise sanitaire du COVID 19 sur le suicide. Il faudra pour cela voir les données au delà de 2020 lorsqu'elles seront disponibles.

72

Evolution des taux standardisés de mortalité par suicide selon le sexe en Bretagne et en France entre 2000 et 2017



Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

Parmi les quatre départements Bretons, celui des Côtes d'Armor est le plus touché par le phénomène suicidaire pour les hommes comme pour les femmes.

Taux standardisés de mortalité par suicide selon le sexe et le département en 2015-2017

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	NB	TAUX	NB	TAUX	NB	TAUX
Côtes-d'Armor	120	39,8	35	9,9	155	24,1
Finistère	137	30,5	43	8,8	181	19,1
Ille-et-Vilaine	128	25,8	48	8,9	176	16,8
Morbihan	137	36,2	37	8,6	174	21,7
BRETAGNE	522	31,9	163	8,9	685	19,8
FRANCE HEXAGONALE	6 487	20,8	2 043	5,7	8 530	12,7

*Nombre moyen annuel de décès
Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Bretagne.

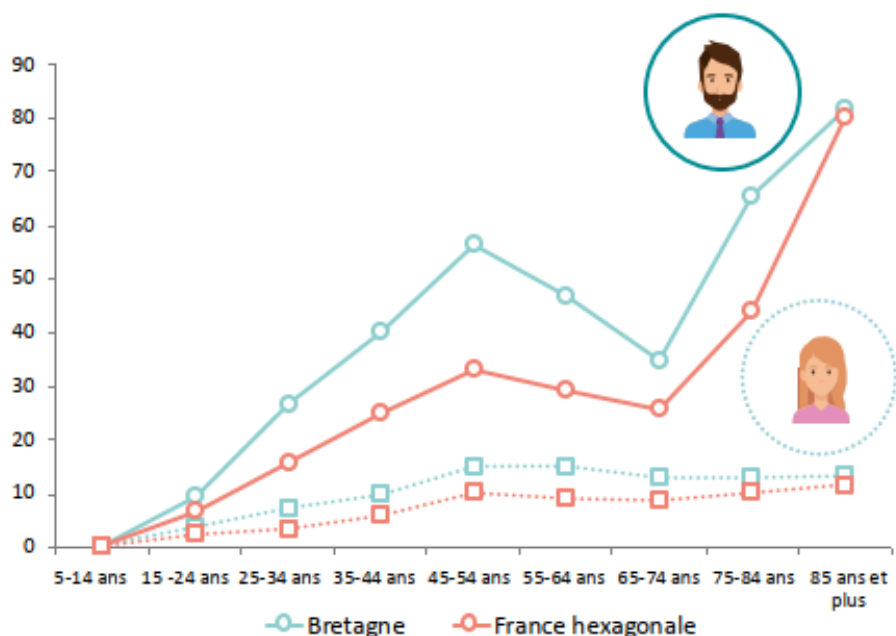
Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

Les tranches d'âge les plus touchées par le risque suicidaire sont :

- pour les hommes : entre 45 et 54 ans puis après 75 ans
- pour les femmes : les écarts par tranche sont moins contrastés mais on observe un palier entre 45 et 54 ans

73

Taux de mortalité par suicide selon l'âge et le sexe en Bretagne et en France en 2015-2017



Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Bretagne.

Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

Le département des Côtes d'Armor connaît la situation la plus défavorable pour toutes les classes d'âge à partir de 35 ans. Les taux de suicide pour la tranche d'âge des 45-54 ans sont supérieurs de 37 % sur le département par rapport à la région et de 33 % pour les personnes de plus de 85 ans.

Taux de mortalité par suicide selon l'âge et le département de résidence en Bretagne en 2015-2017 (unité : pour 100 000)

	CÔTES-D'ARMOR	FINISTÈRE	ILLE-ET-VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
5-14 ans	nc	0,0	0,7	0,7	0,4
15-24 ans	4,6	9,2	5,1	9,3	7,0
25-34 ans	19,8	16,6	13,4	21,8	17,0
35-44 ans	32,6	24,4	20,3	27,3	25,0
45-54 ans	48,9	37,0	27,5	34,9	35,7
55-64 ans	36,1	26,1	27,7	35,0	30,7
65-74 ans	26,1	20,7	22,0	24,8	23,2
75-84 ans	38,2	32,8	33,6	34,8	34,6
85 ans et +	44,8	23,2	31,3	38,8	33,7

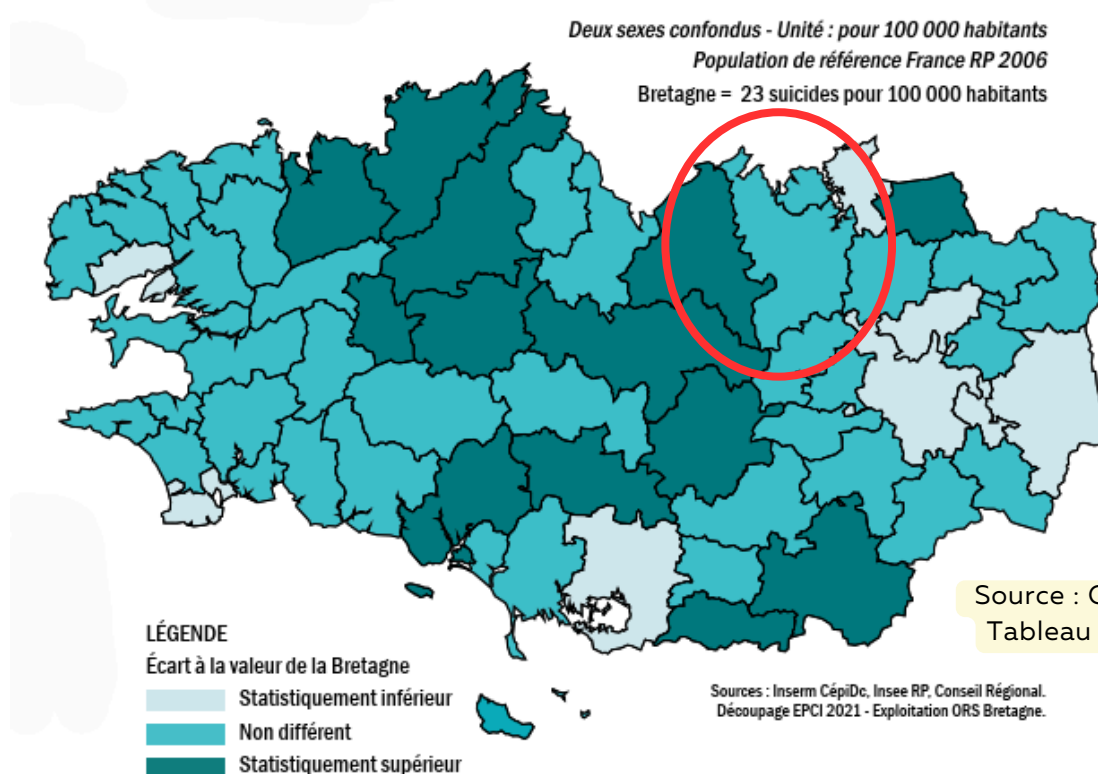
nc : Non communicable en raison du secret statistique
Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Bretagne.

Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

74

Sur le territoire de Dinan Agglomération, le taux standardisé de mortalité par suicide est similaire à celui de la Bretagne (soit 23 suicides pour 100 000 habitants).

Taux standardisé de mortalité par suicide selon les EPCI de Bretagne en 2008-2017



Source : ORS Bretagne -
Tableau de bord 2022

Tentatives de suicide

Concernant les tentatives de suicide, les taux de la région sont pratiquement similaires à ceux de la France pour les femmes (203 hospitalisations pour suicide pour 100 000 habitantes en Bretagne contre 202 pour 100 000 en France) et légèrement supérieurs en Bretagne pour les hommes (148 hospitalisations pour suicide pour 100 000 habitants en Bretagne contre 143 pour 100 000 en France).

Données chiffrées sur les tentatives de suicide en Bretagne

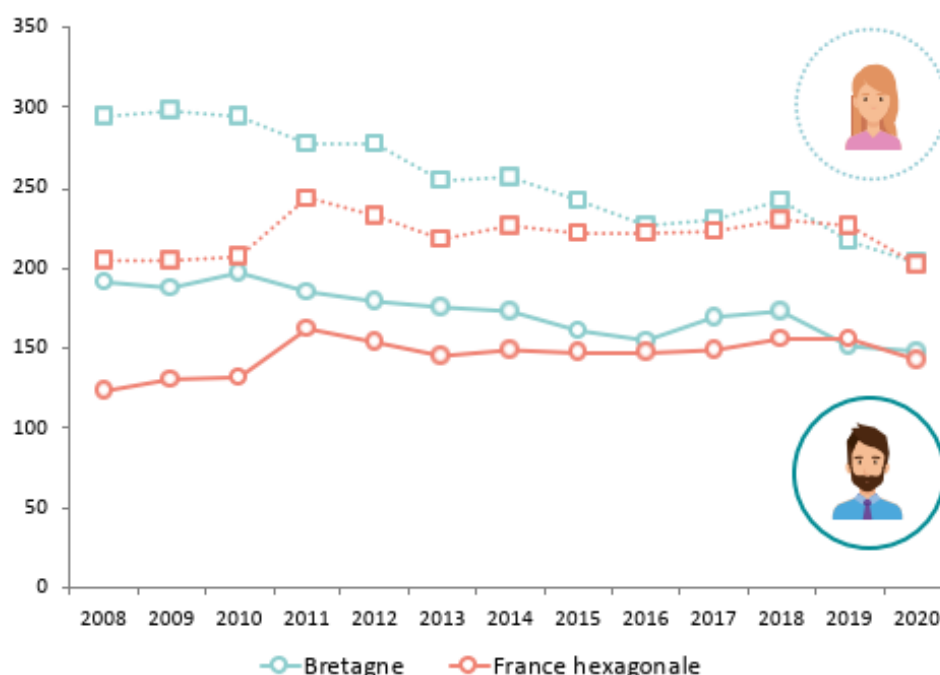


Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

75

Les données disponibles montrent une baisse des hospitalisations pour tentative de suicide jusqu'en 2020 en Bretagne.

Evolution des taux standardisés de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon le sexe en Bretagne et en France entre 2008 et 2020 (unité pour 100 000 habitants)



Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

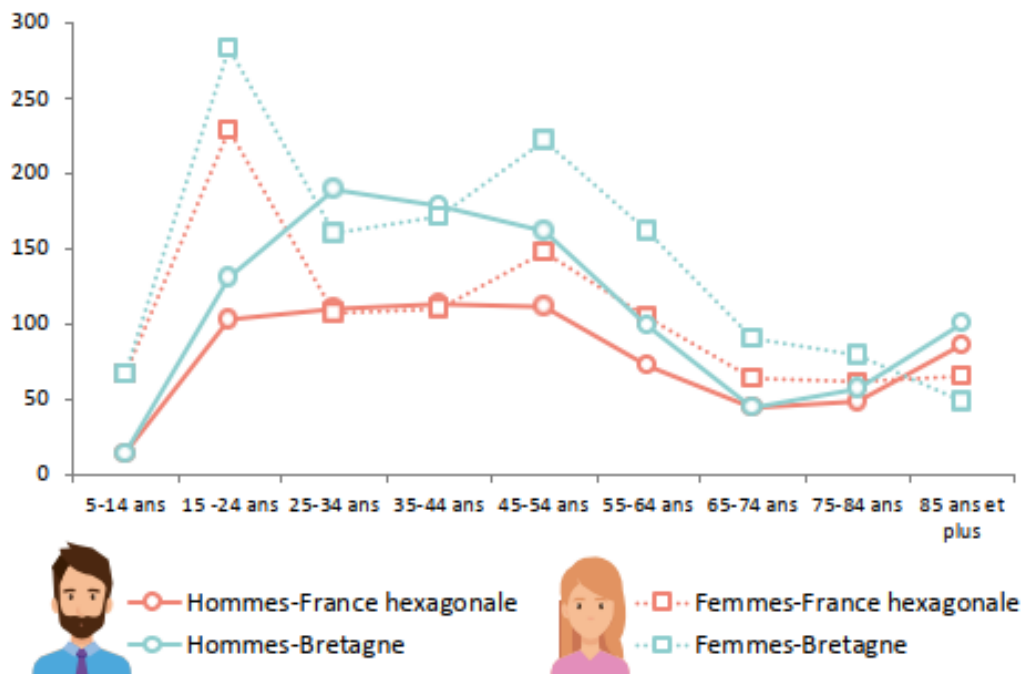
Sources : PMSI MCO, ATIH, Insee - Exploitation ORS Bretagne.

L'hospitalisation se fait par une entrée aux urgences dans 94 % des cas. Plus de la moitié des admissions nécessitent une hospitalisation en réanimation ou en soins intensifs. On compte 1 % de décès après hospitalisation pour tentative de suicide. Près d'un tiers des personnes sont hospitalisées en psychiatrie et les deux tiers restant rentrent à leur domicile. Pour 2 personnes sur 3, l'hospitalisation dure moins de 48 heures.

Dans près de la moitié des situations, l'alcool ou une dépression sont associés à la tentative de suicide.

Les femmes sont plus touchées que les hommes par les tentatives de suicide sur toutes les classes d'âge, excepté entre 25 et 44 ans.

Taux de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon l'âge et le sexe en Bretagne en 2020 (unité pour 100 000 habitants)



76

Sources : PMSI MCO, ATIH, Insee - Exploitation ORS Bretagne.

Source : ORS Bretagne - Tableau de bord 2022

Deux pics d'hospitalisation selon la tranche d'âge sont observés chez les femmes : entre 15 et 24 ans et entre 45 et 54 ans.

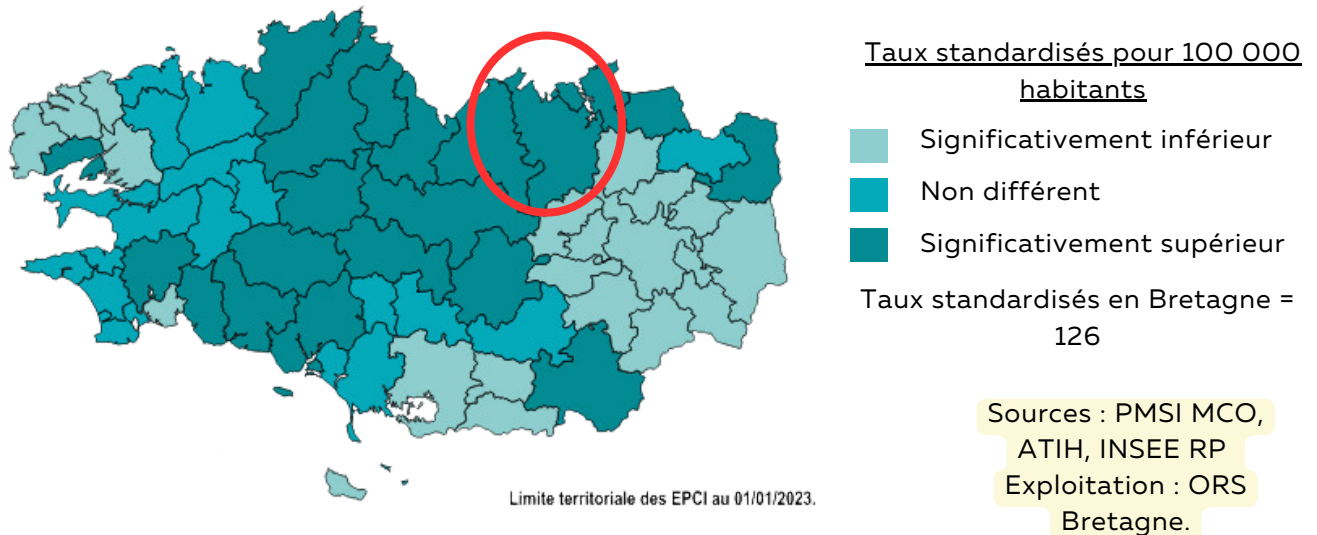
Chez les hommes les taux de recours à l'hospitalisation pour tentative de suicide sont plus élevés entre 25 et 34 ans.

Les taux de recours à l'hospitalisation pour tentative de suicide sont les plus élevés pour le département des Côtes d'Armor :

- 177.8 hospitalisations pour 100 000 habitants dans les Côtes d'Armor
- 149,6 hospitalisations pour 100 000 habitants dans le Finistère
- 133.2 hospitalisations pour 100 000 habitants dans le Morbihan
- 95.7 hospitalisations pour 100 000 habitants en Ille-et-Vilaine

Le territoire de Dinan Agglomération n'échappe pas à cette tendance départementale, avec un taux standardisé de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide pour l'EPCI significativement supérieur au taux breton.

Taux standardisés de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon les EPCI de Bretagne en 2020-2022 tous sexes confondus



77

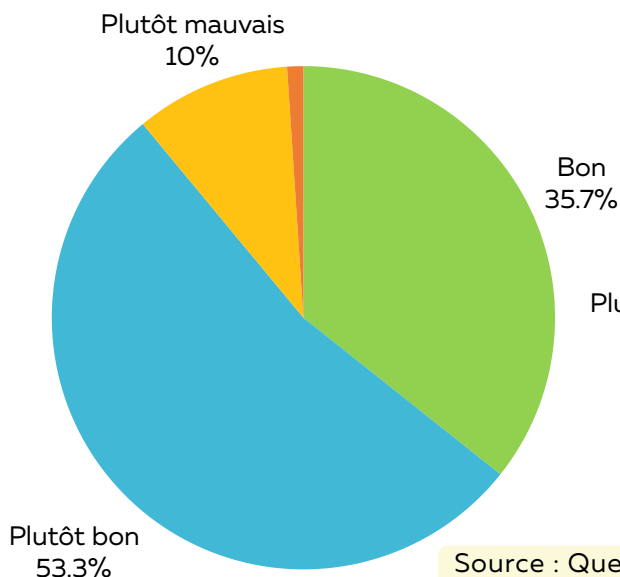
Quel impact de la crise sanitaire de COVID 19?

A l'échelle nationale, une étude de la DREES (septembre 2022) montre un impact différencié de la crise sanitaire sur le risque suicidaire selon le milieu social : les personnes issus des milieux les plus modestes sont les plus touchées par le suicide, ce quel que soit leur âge.

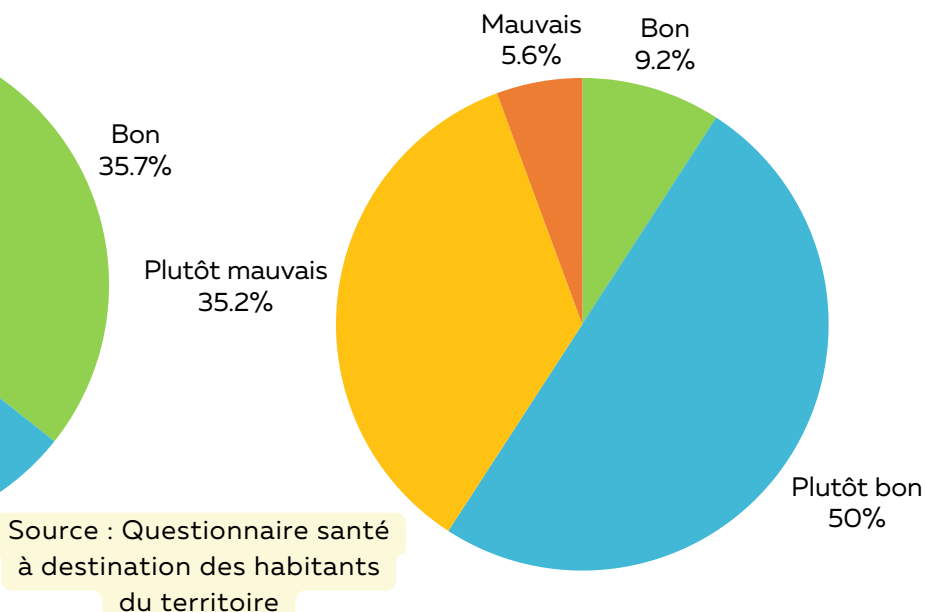
Si l'on se penche plus spécifiquement sur le risque par tranche d'âge et par genre : les jeunes femmes entre 15 et 19 ans sont particulièrement concernées et ce d'autant plus si elles viennent de milieux modestes.

Isolement et santé mentale

Perception de leur état de santé psychologique par les personnes ne se sentant pas isolé.e.s



Perception de leur état de santé psychologique par les personnes se sentant pas isolé.e.s



78

On peut voir ici qu'il existe une différence de perception de l'état de santé psychologique en fonction de la sensation d'isolement. En effet, les personnes déclarant se sentir isolé.e.s son 41 % à percevoir leur état de santé psychologique comme plutôt mauvais ou mauvais.

La solitude peut être liée à la perception de l'isolement, géographique comme social.

On peut voir que le territoire est moins densément peuplé que la Bretagne avec une densité de population (hab/km²) de 106,3 contre 124,8 pour la région Bretagne (INSEE 2021).

De plus, toujours selon l'INSEE en 2021, la part de personnes de plus de 80 ans vivant seul.e est de 47,5 %. Il existe donc sur le territoire un grand nombre de personnes vivant seul.e.s. Ces personnes se sentant isolé.e.s sont, comme on peut le voir sur le graphique, davantage susceptibles de déclarer un état psychologique dégradé par rapport aux personnes ne se sentant pas isolées. L'isolement serait donc un facteur de vulnérabilité quand à un moins bon état de santé psychologique.

Acteurs et ressources

De nombreux acteurs sont impliqués dans le champs de la santé mentale sur le territoire de Dinan Agglomération.

La fondation Saint-Jean-de-Dieu est présente avec le Centre Médico-Psychologique (CMP) qui constitue le centre de référence du secteur. La fondation est également présente en dehors des murs du CMP avec un maillage territorial (antennes et autres services comme le SAVS). Il existe une équipe mobile psychogériatrie portée par la Fondation Saint-Jean-de-Dieu ainsi qu'une équipe mobile adolescents de pédopsychiatrie.

Le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes) a ouvert en 2023 afin de cibler spécifiquement les besoins de cette population.

Plusieurs collectifs sont également engagés sur la santé mentale. Le collectif MISACO, co-piloté par Dinan Agglomération et la Mutualité Française Bretagne est un collectif d'acteurs visant à la prévention du suicide qui organise différents événements à destination des élus, bénévoles et professionnels mais également du grand public ainsi que d'autres moments comme des formations (dispositif sentinelle, PSSM). A noter également des ressources spécifiques sur la prévention du suicide qui existent à une plus grande échelle et peuvent répondre aux besoins de la population locale : le dispositif Vigilans et le 31 14.

79

Le collectif SISM (Semaines d'Informations sur la Santé Mentale) est également piloté par Dinan Agglomération et rassemble une vingtaine d'acteurs (institutions, associations, établissements, partenaires privés...). Il est chargé de l'organisation des SISM sur le territoire.

Malgré l'engagement des acteurs sur le territoire, l'explosion des besoins en matière de santé mentale et de psychiatrie, ainsi que la complication des situations et la crise des ressources humaines entravent les prises en charge et leurs délais.



Synthèse des enjeux

Consommation de médicaments

- une surconsommation de traitements anti-dépresseurs et anxiolytiques, qui indique un recours médicamenteux fort

Suicide

- malgré une baisse ente 2001 et 2016, la Bretagne est la région de France avec le taux de suicide le plus élevé
- le département des Côtes d'Armor est le plus touché de la région
- les taux de suicide sur l'EPCI sont identiques à ceux de la région
- les hommes sont les plus touchés particulièrement entre 45 et 54 ans puis après 75 ans

Tentatives de suicide

- malgré une baisse ente 2001 et 2016, la Bretagne est la région de France avec le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide le plus élevé
- le département des Côtes d'Armor est le plus touché de la région
- les taux de suicide sur l'EPCI sont supérieurs à ceux de la région
- les femmes sont les plus touchées particulièrement entre 15 et 24 ans et entre 45 et 54 ans

80

Santé mentale des différentes populations

- les jeunes : Une population particulièrement à risque. Le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes garçons
- les personnes isolées sont plus susceptibles d'avoir un mauvais état de santé psychologique

Ressources

- MISACO - prévention du suicide - SISM - Semaines d'information sur le Santé Mentale
- Vigilans et 3114
- PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu : Centre Médico-Psychologique (Dinan et Plancoët) et équipes mobiles gériatrie et adolescents

07. Santé environnementale

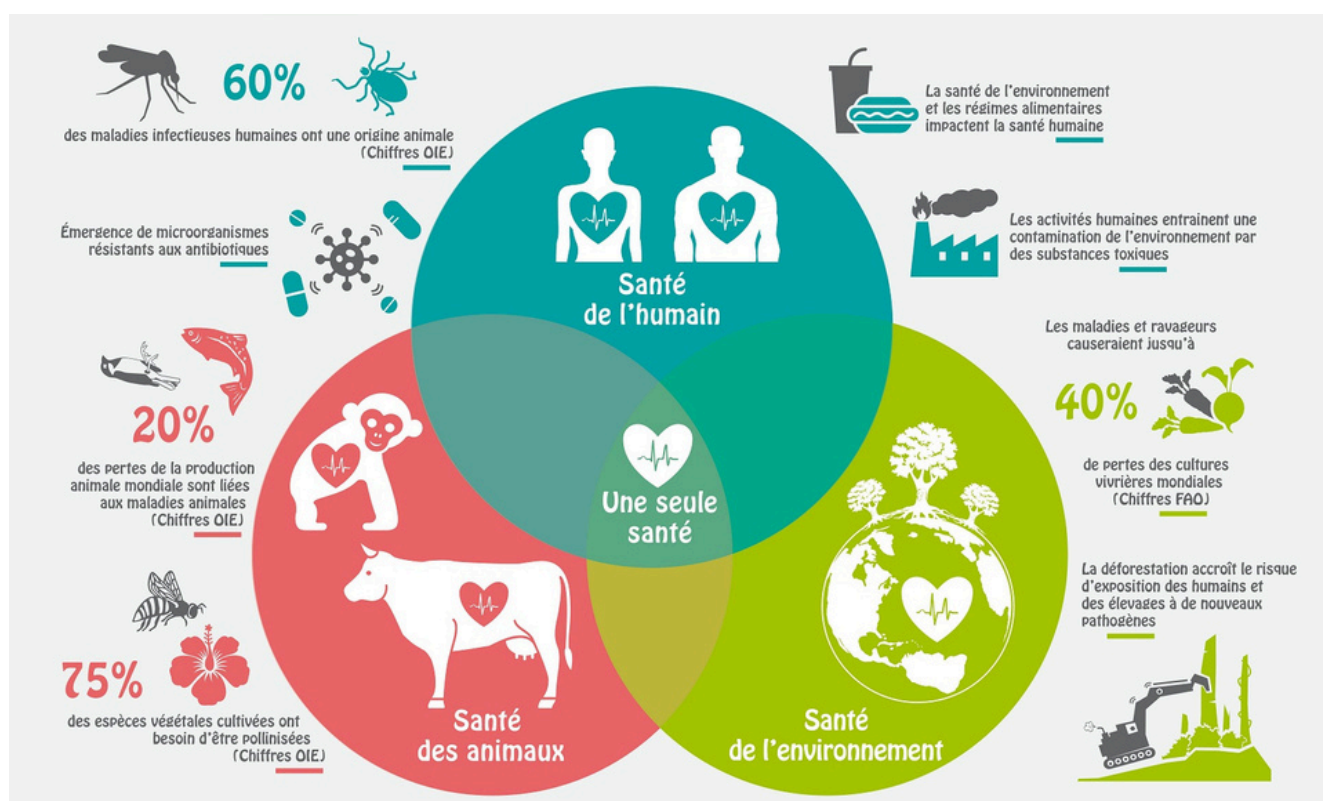
81

Document de travail

Approche "One Health" et santé environnementale

L'approche « One Health », "une seule santé", de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) présente l'interconnexion forte entre la santé des Hommes, la santé des animaux et de l'ensemble des écosystèmes. Dans le contexte de pandémie liée au Covid 19, cette approche émerge dans le débat public et montre toute l'importance d'agir en santé environnement.

Schéma synthétisant l'approche « One Health »



82

Sources : Site de l'Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, consulté le 21 novembre 2024

Selon l'OMS, "un air pur, un climat stable, des services adéquats d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, une utilisation sûre des produits chimiques, une protection contre les radiations, des lieux de travail sains et sûrs, des pratiques agricoles rationnelles, des villes et des environnements bâtis favorables à la santé et une nature préservée sont autant de conditions préalables à une bonne santé."

Les ressources en santé environnement sur le territoire

Dinan Agglomération mène via ses différentes directions des actions favorables à la santé environnement :

> Direction environnement et infrastructures

Atlas de la biodiversité (ABI)

L'Atlas de la Biodiversité de Dinan Agglomération a pour objectif :

- d'améliorer la connaissance pour engager l'action et la mobilisation locale sur la biodiversité
- de déployer un premier programme d'actions au plus proche du citoyen et de l'échelon communal sur le territoire
- d'être un outil d'aide à la décision permettant une meilleure appréhension des futurs aménagements et de leurs impacts environnementaux
- de sensibiliser, de former et d'impliquer les acteurs et habitants du territoire

Restauration et protection des bassins versants

L'EPCI investit dans des programmes pluriannuels tels que :

- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- la protection et la reconstitution du maillage bocager (Breizh-Bocage)
- le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA)
- la suppression des produits phytosanitaires pour les communes (Zéro-Phyto)
- la protection et la gestion des zones littorales
- la lutte contre les espèces invasives...

Mission Natura 2000

Le territoire compte 3 sites Natura 2000 : Saint-Jacut-de-la-Mer, Les caps d'Erquy et de Fréhel et l'estuaire de la Rance.

Dinan Agglomération, en tant que collectivité, pilote la gestion du site de l'estuaire de la Rance, classé "zone spéciale de conservation".

Lutte contre les espèces invasives

La collectivité participe à la lutte contre le frelon asiatique et contre les chenilles processionnaires, via des campagnes d'information et de distribution de pièges.

Réduction des déchets

> Direction Cohésion Sociale et Citoyenneté

Contrat Local de Santé – Formations sur la qualité de l'air intérieur

Dans le cadre du CLS 1, des formations ont été réalisées auprès d'élu.e.s et agent.e.s des collectivités du territoire. Ces formations ont pu aboutir à des changements de marchés dans les collectivités. C'est le cas par exemple pour Dinan Agglomération qui a adopté un nouveau marché de prestation de nettoyage à faible impact environnemental. Les établissements d'accueil collectif petite enfance gérés par l'agglomération ont également changé leurs pratiques en adoptant des produits d'entretien non nocifs pour l'environnement et la santé, préservant ainsi la santé des agent.e.s et des enfants accueillis.

> Direction aménagement durable du territoire

Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) Air Energie Climat (AEC)

Le SCoT vise à harmoniser l'aménagement du territoire à une échelle large, englobant des aires urbaines, des grands bassins de vie ou des zones d'emploi. Bien conscient que le SCoT joue un rôle crucial dans la préparation des territoires face aux défis du changement climatique et dans la promotion des transitions écologique, énergétique, démographique et numérique, Dinan Agglomération a travaillé en 2024 à la rédaction d'un SCoT Air Energie Climat. Dans une approche One Health, les mesures prises dans ce cadre jouent un rôle majeur pour la santé environnementale.

Comité de lutte contre l'habitat indigne

Le service Habitat de Dinan Agglomération organise des concertations d'acteurs pour aider à la réhabilitation des logements avec le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs de Bretagne.

84

Espace France Rénov'

Le Pacte Territorial (PIG) France Rénov' :

- **Accompagne les particuliers** dans leurs démarches de travaux : **rénovation énergétique**, production décentralisée d'électricité, construction, **adaptation d'un logement à la perte d'autonomie**, lutte contre l'habitat indigne.
- Anime une dynamique territoriale : **mobilisation du grand public, des professionnel·les et futur·es professionnel·les, et des acteurs publics** en faveur de la massification de la rénovation énergétique performante.

Le service Habitat-Gens du Voyage est engagé pour une durée de cinq ans dans un PIG décliné en trois volets d'action (information/conseil et orientation des usagers, animation de la dynamique territoriale en faveur de la massification de la rénovation, accompagnement des ménages à revenus modestes)

> Direction développement et ressources financières

Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Dans le cadre du PAT, plusieurs actions favorables à la santé sont menées : sensibilisation du grand public à une alimentation saine, durable et de qualité; formation pour la restauration collective, animation d'un réseau d'acteurs de l'aide alimentaire avec la Maison du Département...

Plusieurs associations du territoire œuvrent localement en faveur de la préservation des milieux et environnements de vie :

- Cœur Emeraude
- Les Vigilantes
- Capt'air Bretagne
- Compagnons Bâtisseurs
- Eau et rivières de Bretagne
- Parc National Régional
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 22
- PNR Vallée de la Rance- Côte d'Emeraude

Réduction des émissions et des expositions aux polluants et aux nuisances

La réduction des émissions et expositions aux polluants et aux nuisances comprend plusieurs indicateurs qui seront abordés dans cette partie :

- la qualité de l'air (polluants atmosphériques, pollens),
- la qualité de l'eau de consommation et de baignade
- l'exposition aux bruits
- la pollution des sols

Impacts sur la santé de la réduction des émissions et expositions aux polluants et nuisances

86



Sources : ORS Bretagne et Pays de la Loire. (2023). Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales : guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Bretagne et Pays de la Loire.

Polluants atmosphériques

La plupart des polluants atmosphériques sont issus de processus de combustion :

- soit naturels : respiration animale, processus de biodégradation, incendies de forêt...
- soit anthropiques : industries, circulation routière, activités domestiques, agriculture, incinérateurs de déchets...

Les polluants ayant un impact sur la santé peuvent être

- des **pollens ou des éléments biologiques** : pollens, moisissures, légionelles
- des **polluants physicochimiques** : dioxyde d'azote (NO₂), composés organiques volatiles (COV), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), particules fines (PM), pesticides, ozone...

Ces polluants ont un **impact considérable sur la santé** et notamment sur les maladies cardiorespiratoires ou cérébrales et les cancers. Plus que l'exposition aiguë, c'est l'exposition chronique qui va avoir l'impact le plus nocif. L'impact de ces polluants va être majoré pour les personnes vulnérables : enfants, personnes âgées, malades du cœur ou des poumons, asthmatiques, fumeurs...

Une étude de Santé Publique France attribue 9 % de la mortalité totale en France à la pollution de l'air extérieur, soit 48 000 décès par an. **En Bretagne, cela représente 2 000 décès.**

87

L'OMS a élaboré des préconisations sur les niveaux d'exposition au polluants atmosphériques. La réglementation européenne définit des seuils moins restrictifs que ceux donnés par l'OMS.

Au delà de l'impact sur la santé humaine, les polluants atmosphériques et plus particulièrement les polluants physicochimiques, ont également un impact sur le réchauffement climatique et sur la qualité de l'environnement. Il s'agit donc d'un enjeu de santé globale majeur.

Les mesures de la qualité de l'air en Bretagne sont réalisées par l'organisme **Air Breizh**. Cette association agréée a pour mission de mesurer en continu les différents polluants urbains (SO₂, NO_x, HC, CO, O₃ et poussières) dans l'air ambiant en Bretagne.

Pour les polluants physicochimiques, l'analyseur le plus proche de notre territoire est localisé à Saint-Malo.

Pour les pollens, un analyseur est positionné à Dinan (sur le toit de l'hôpital).

Polluants physicochimiques

Pour qualifier la pollution de l'air extérieur par les substances physicochimiques, Air Breizh produit un indice appelé ATMO qui inclut 5 polluants : particules fines (PM₁₀ et PM_{2.5}), l'Ozone (O₃), le dioxyde d'azote (NO₂) et le dioxyde de soufre (SO₂).

Les **particules fines (PM pour Particulate Matter)** sont classées en différentes catégories selon leur taille. Plus les particules sont fines, plus elles sont dangereuses.

- PM 10 : diamètre aérodynamique inférieur à 10µm
- PM 2.5 : particules très fines
- PM 1 : particules ultrafines
- PM 0.1 : nanoparticules

Les principales sources d'émission des particules fines sont :

- le transport
- le chauffage domestique
- l'agriculture via les émanations d'ammoniac

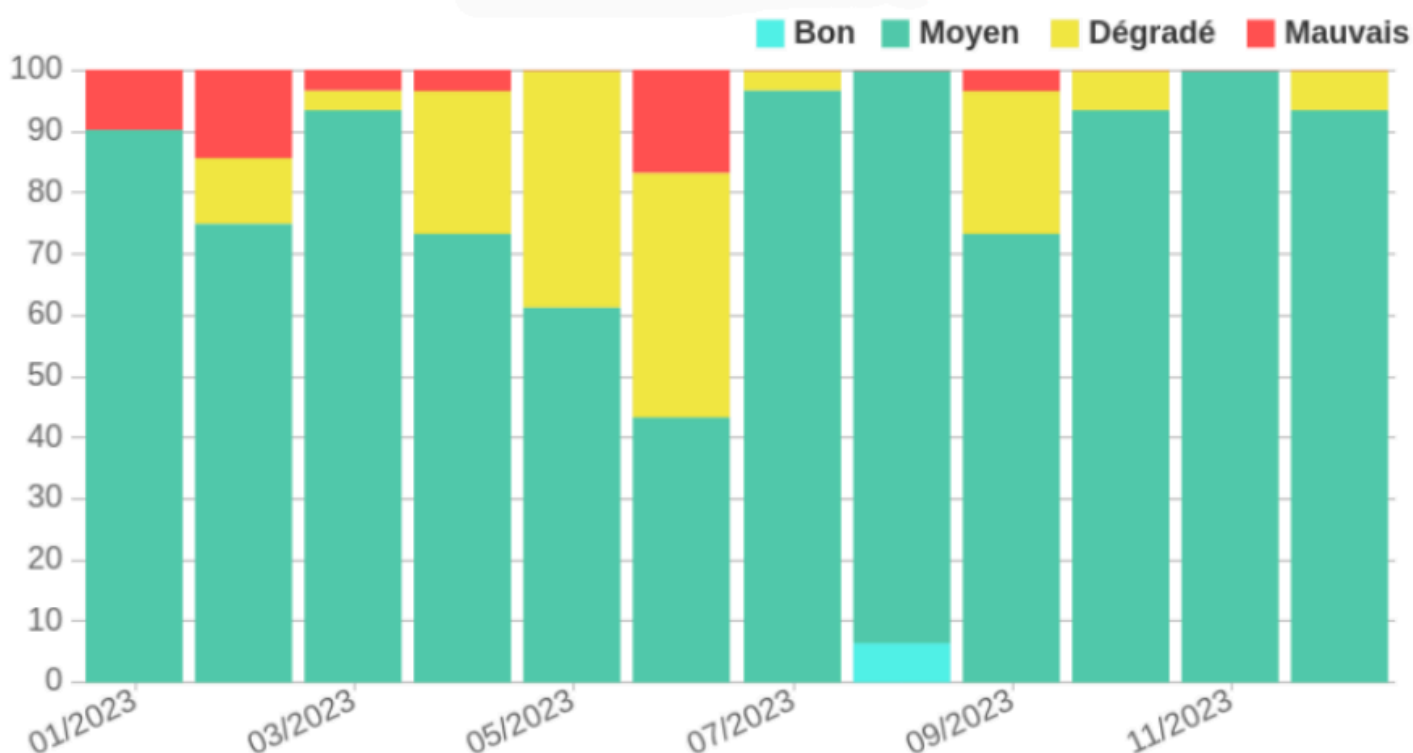
Le **dioxyde d'azote (NO2)** est un gaz, libéré lors de la combustion (source industrielle, transport).

L'**ozone (O3)** se dégage via l'effet du rayonnement solaire dans l'atmosphère sur des polluants primaires (issus par exemple du trafic routier ou des activités industrielles). Les conditions climatiques sur le littoral sont particulièrement favorables à la production d'ozone.

Le **Dioxyde de Soufre (SO2)** provient de la combustion des combustibles fossiles.

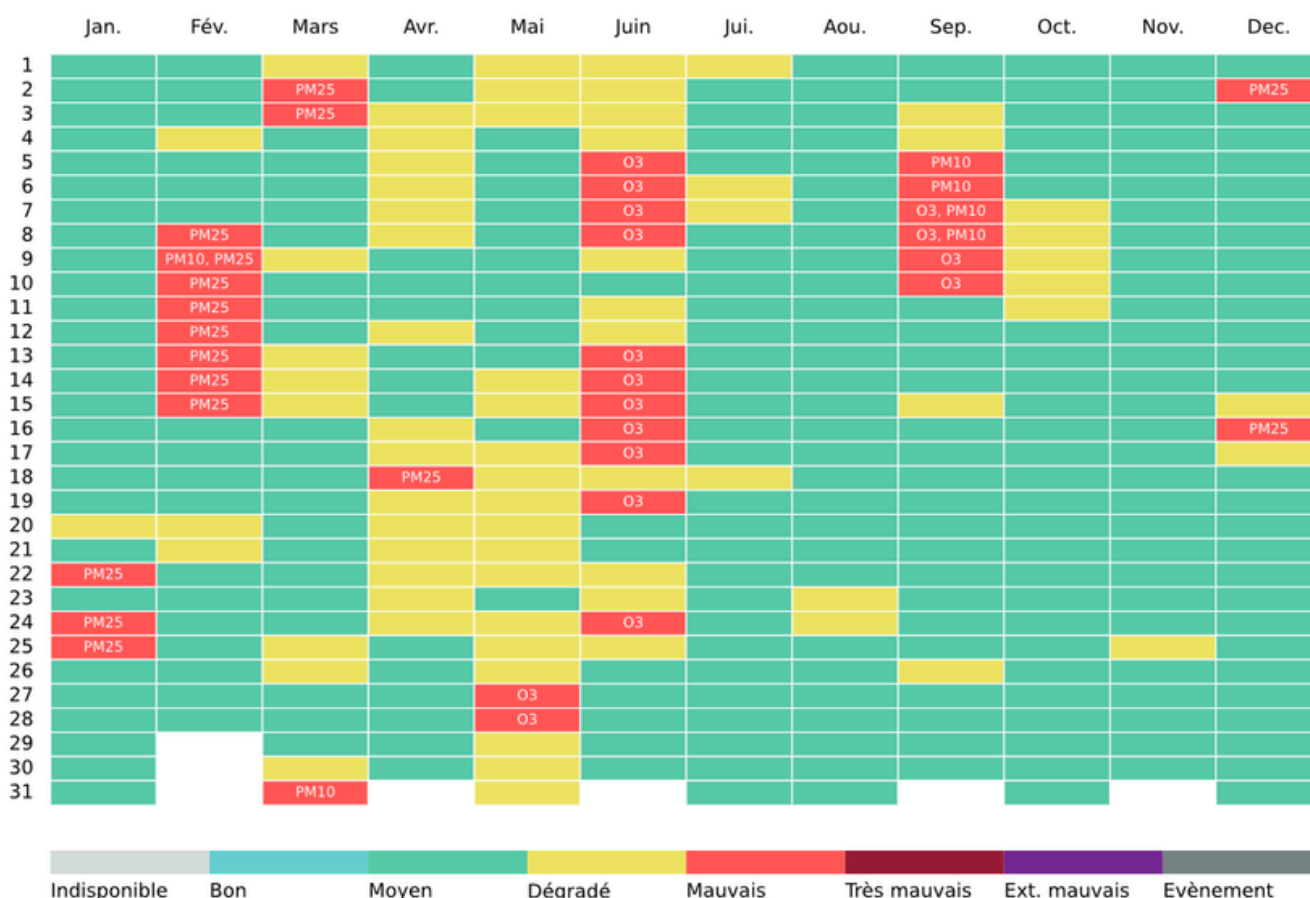
Bilan de l'indice ATMO sur la Communauté d'Agglomération Saint-Malo en 2023

88



Sources : Air Breizh- bilan territorial Saint-Malo Agglomération 2023

Bilan de l'indice ATMO en Bretagne en 2023



Sources : Air Breizh- bilan régional 2023

En synthèse :

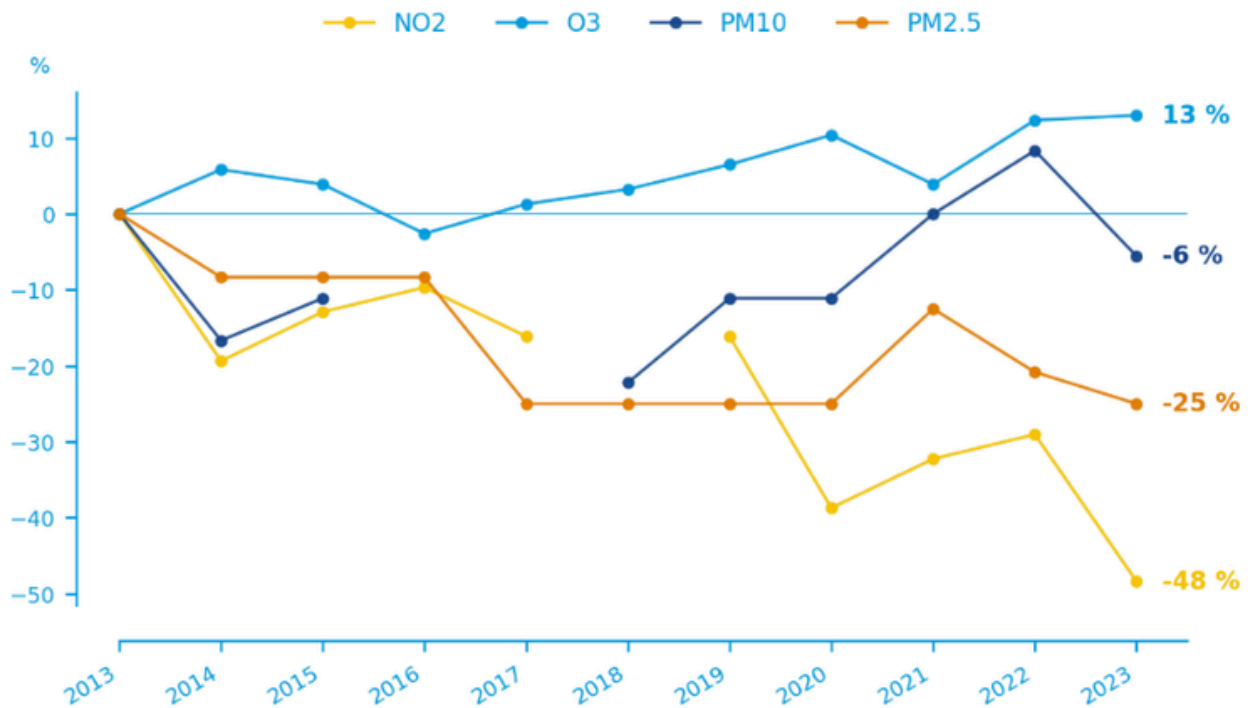
- **Indice ATMO Moyen** : 306 jours à Saint-Malo Agglomération contre 256 jours en Bretagne
- **Indice ATMO dégradé** : 42 jours à Saint-Malo Agglomération contre 73 en Bretagne
- **Indice ATMO dégradé** : 15 jours à Saint-Malo Agglomération contre 36 en Bretagne

Les données sont donc plutôt favorables, pour le territoire de Saint-Malo Agglomération, qui dispose de l'antenne de mesure la plus proche.

Depuis 2013, la quantité de polluants dans l'air est à la baisse pour les particules fines (PM10 et PM2.5) et le dioxyde d'azote (NO2). Les mesures d'ozone augmentent en revanche (+6 % depuis 2013). Ces données sont similaires à l'échelle régionale. Cette augmentation des taux d'azote est liée au réchauffement climatique.

L'ozone a un impact néfaste sur la santé. Elle peut pénétrer profondément dans les poumons et à forte concentration entraîner une inflammation des poumons et une hyper réactivité des bronches, des irritations du nez, de la gorge des yeux et des difficultés respiratoires.

Evolution des polluants réglementés sur Saint-Malo Agglomération depuis 2013



Sources : Air Breizh- bilan territorial Saint-Malo Agglomération 2023

90

Les principaux secteurs d'émission des polluants et gaz à effets de serre pour le capteur de Saint-Malo sont:

- le résidentiel (dont chauffage bois)
- les transports (trafics routiers et autres transports)
- l'agriculture
- l'industrie

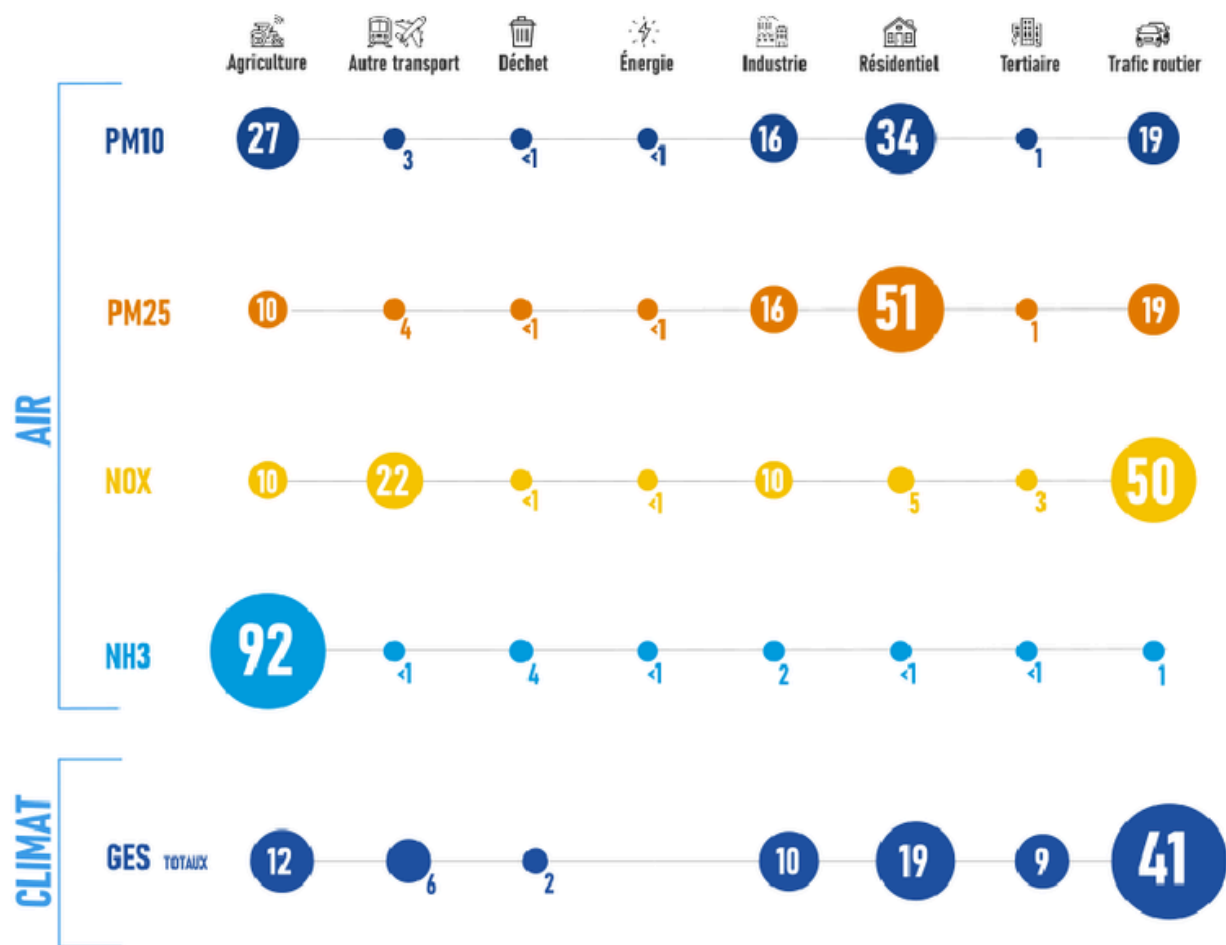
Pour les particules fines (PM10 et PM2.5), le résidentiel est le secteur le plus émetteur, suivi du trafic routier puis de l'agriculture.

Pour le monoxyde d'azote et le dioxyde d'azote (NOX) les secteurs les plus polluants sont le trafic routier, les autres transports, suivis de l'industrie et de l'agriculture.

La source de pollution principale pour l'ammoniac (NH3) est l'agriculture. Ces émissions d'ammoniac sont un enjeu majeur pour le territoire : elles ont très peu baissé sur les 12 dernières années et les émissions de la Bretagne représentent 18 % des émissions nationales.

En ce qui concerne les gaz à effets de serre (CO2, méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés) responsables du dérèglement climatique, ceux-ci proviennent principalement, sur le territoire de Saint-Malo Agglomération, du trafic routier, du secteur résidentiel, et de l'agriculture. A noter que l'industrie, le tertiaire et les autres modes de transports sont également des sources émettrices (entre 10 et 6 % des émissions).

Principales sources d'émission des polluants atmosphériques sur l'agglomération de Saint-Malo en 2023



Sources : Air Breizh- bilan territorial Saint-Malo Agglomération 2023

Idée d'action :

- Sensibiliser le grand public à l'impact du chauffage bois sur la qualité de l'air

Pollens

Les changements climatiques ont des impacts sur la santé humaine, avec notamment une augmentation des maladies respiratoires liées aux allergies aux pollens.

Avec des printemps plus précoces et des automnes plus tardifs, les saisons polliniques se sont étendues. A cela s'ajoute l'impact de la pollution atmosphérique qui modifie à la fois la structure biochimique des pollens, dont leur allergénicité et la sensibilité immunologique des personnes aux grains de pollens.

Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) estime que les allergies aux pollens auraient doublées ces 10 dernières années. Actuellement, 1 personne sur 4 est concernée par une allergie respiratoire. D'après les projections de l'OMS, plus de la moitié de la population mondiale sera allergique aux pollens d'ici 2050. Parmi les allergies respiratoires, 50 % sont liées au pollens, 10 % aux moisissures et les 40 % derniers pourcents aux animaux, acariens et poussières.

Une station de mesure se trouve à Dinan et permet de transmettre des bilans polliniques hebdomadaires. Ces bulletins sont disponibles pour les personnes inscrites sur le site de Capt'Air Bretagne. Ils permettent d'aider les médecins dans le traitement des allergies et à anticiper les crises avec des traitements préventifs. La station de mesure de Dinan fait partie du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA). Elle est gérée par l'association Capt'air Bretagne.

D'autres ressources existent pour la prévention des crises allergiques via la surveillance des espèces les plus allergisantes :

92

- les pollinariums sentinelles (association des pollinariums sentinelles) : jardins réunissant les principales espèces de plantes allergisantes
- les réseaux phénologiques sentinelles (organisés avec l'appui de Capt'air Bretagne) : réseau de professionnels formés, observant des espèces allergisantes sur le territoire

Ces deux dispositifs permettent à des professionnels formés de faire remonter les données sur les périodes d'émission de pollen et de les anticiper.

Parmi les différentes espèces allergisantes, le territoire de Dinan Agglomération connaît différents niveaux de risque (données RNSA 2022):

Risque faible :

- aulne
- charme
- chataignier
- noisetier
- oseille
- peuplier
- plantain
- platane
- saule
- tilleul
- urticacées

Risque moyen :

- bouleau
- chêne
- cupressacés
- frêne

Risque élevé :

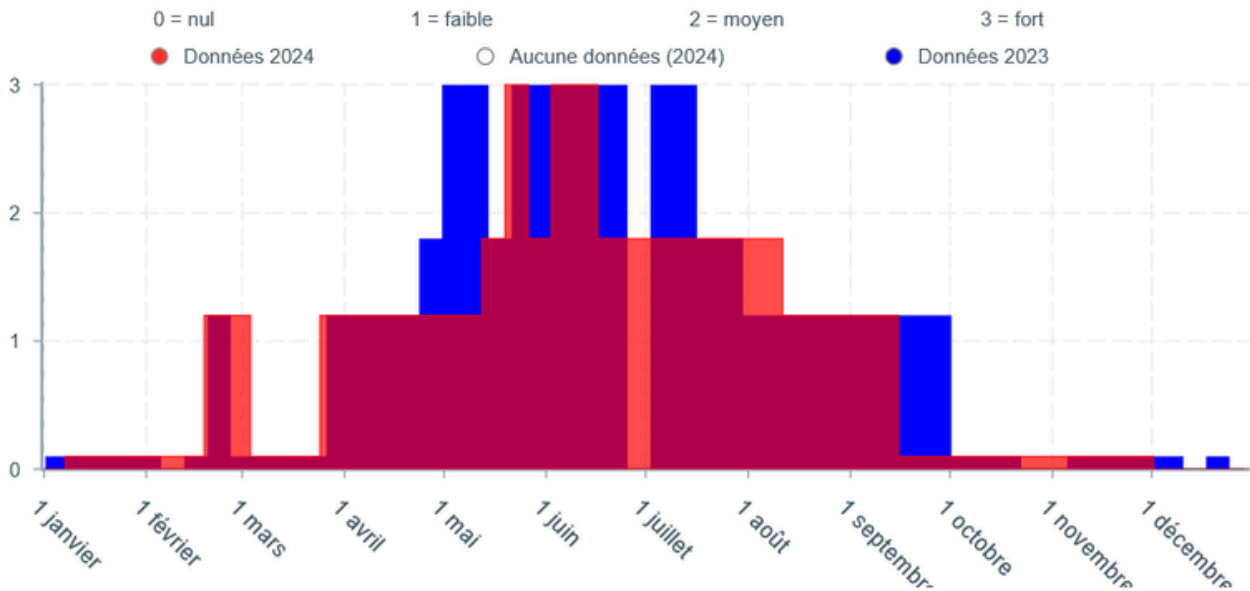
- graminés



Fiche-action du CLS 1 :
Action 13 : formation des
élus et agents de
l'agglomération, sur les
pollens

Les graminées qui constituent l'espèce la plus à risque sur le territoire, ont des pics polliniques étendus avec un impact sur la santé élevé entre fin mai et fin août.

Impact sanitaire des graminées en 2023 et 2024-Capteur de Dinan



Sources : Air Breizh- bilan territorial Saint-Malo Agglomération 2023

93

Parmi les espèces à risque moyen, l'impact sanitaire est variable en fonction des périodes:

- bouleau : risque moyen à fort entre avril et mai
- frêne : risque de faible à moyen en avril
- chêne : risque de faible à moyen entre fin avril et début mai
- cuprécésacés : risque de faible à moyen entre février et mi-mai

Idée d'action :

- Créer un réseau phénologique sentinelle

Composés organiques Volatiles (COV)

Parmi les polluants de l'air intérieur se trouvent également les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM). Ils sont essentiellement composés d'atomes de carbone et d'hydrogène. Ils se trouvent à l'état de vapeur dans l'atmosphère. On trouve des COVNM dans des produits utilisés dans la vie courante : carburant, peinture, colle, détachants, cosmétiques, solvants...


Un seul composant des COVNM est réglementé : le Benzène pour l'air extérieur. L'émission principale du Benzène est le secteur résidentiel (chauffage bois) et le transport.

Les COVNM ont des effets sur la santé et sur l'environnement :


- irritations de la peau, des yeux et du système respiratoire
- troubles cardiaques, digestifs, nerveux, rénaux
- participe à la formation de l'ozone

L'inhalation à très forte dose de Benzène peut causer la mort et à forte dose une somnolence, des vertiges, une accélération du rythme cardiaque. Le Benzène est un cancérigène reconnu.

94




Fiches-actions du CLS 1 :
Actions 12 et 13 :
formation du grand public, des élus et agents de l'agglomération, sur la qualité de l'air intérieur



Idée d'action :

- Poursuivre ces actions et la réflexion sur les achats favorables à la santé



Idée d'action :

- Sensibiliser de façon globale sur les polluants intérieurs (perturbateur endocriniens par exemple) et les bonnes pratiques avec un focus sur les 1000 premiers jours

Pollution des sols

Un site est qualifié de pollué lorsque des matières polluantes y ont été déposées ou se sont imprégnées dans les sols ou les eaux, avec pour conséquence un potentiel impact négatif sur la santé humaine ou l'environnement. La plupart des sites pollués sont hérités de l'industrie (fuite de produits), de l'agriculture intensive ou d'anciennes décharges. Des sites peuvent également être pollués du fait d'accidents (déversement accidentel de substances polluantes, problèmes d'étanchéité...).

La pollution peut concerner différents milieux : sol, sous-sol, eaux superficielles, eaux souterraines, air. L'exposition à cette pollution peut donc par conséquence se faire par différents vecteurs : ingestion (aliments contaminés, eau, sol...), inhalation (air respiré, envol de poussière...), contact cutané (eau, air...).

Dinan Agglomération compte 683 sites recensés dans la base de données des anciens sites industriels et activités de service (BASIAS).

Sol pollués sur Dinan Agglomération

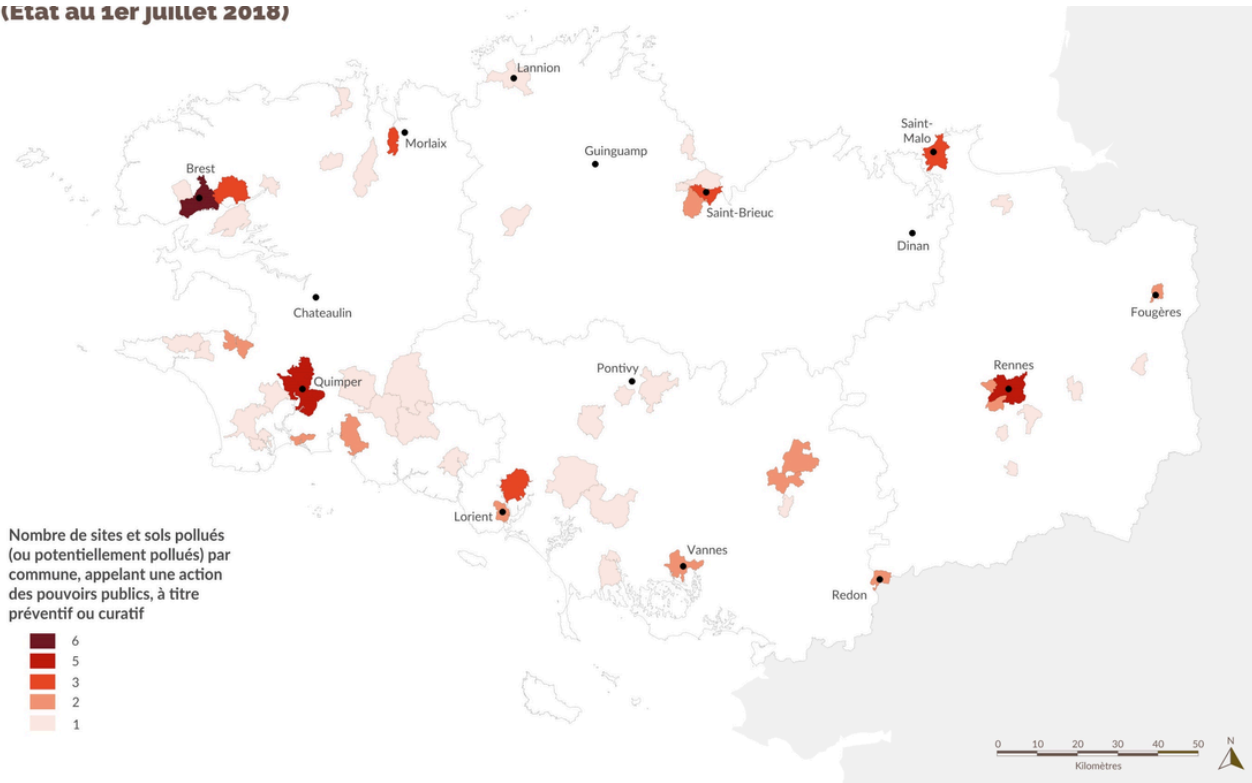


Sources : CASIAS- site géorisques consulté le 22/11.24

Si de nombreux sites et sols pollués sont comptabilisés sur Dinan Agglomération, aucun ne nécessite une action préventive ou curative de la part des pouvoirs publics selon l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (donnée 2018).

Sol pollués en Bretagne appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif en 2018.

(Etat au 1er juillet 2018)



96



Données : base de données BASOL 2018
Fonds cartographiques : © IGN BD CARTO ©2017 • Réalisation : Observatoire de l'environnement en Bretagne - Octobre 2024
En savoir plus : bretagne-environnement.fr

Sources : Observatoire de l'environnement en Bretagne

Préservation et valorisation des milieux et ressources naturels

La préservation et la valorisation des milieux et ressources naturels comprend plusieurs indicateurs qui seront abordés dans cette partie :

- biodiversité
- l'artificialisation des sols
- littoral
- activités agricoles et utilisation de pesticides

Impacts sur la santé de la préservation et valorisation des milieux et ressources naturelles

97



Sources : ORS Bretagne et Pays de la Loire. (2023). Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales : guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Bretagne et Pays de la Loire.

Artificialisation des sols

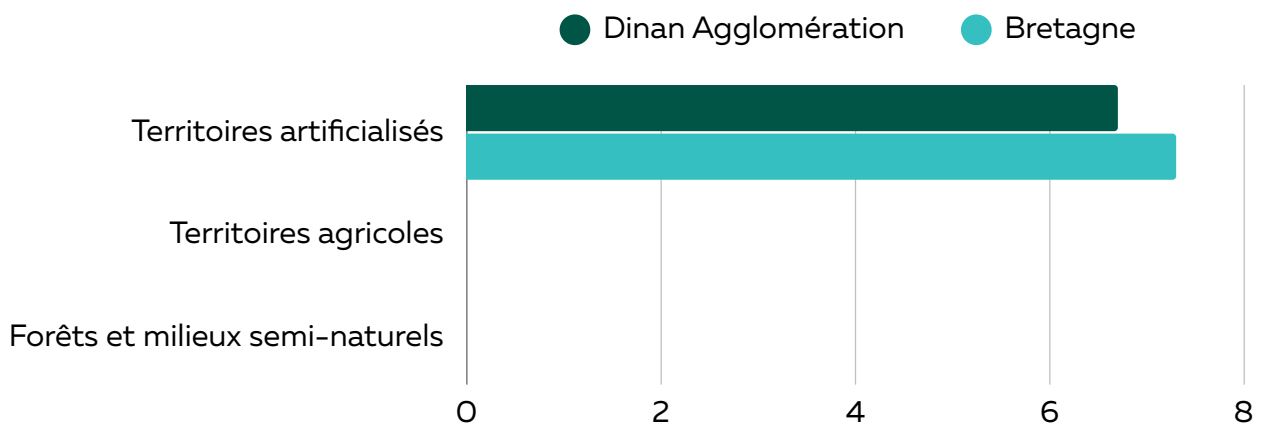
La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée et publiée au journal officiel le 24 août 2021. Ce texte prévoit une division par deux du rythme d'artificialisation d'ici 2030 et un arrêt de l'artificialisation d'ici 2050. Cet objectif est appelé "zéro artificialisation nette" des sols (ZAN).

L'artificialisation des sols se fait au détriment d'espaces naturels, agricoles et forestiers, qui sont des espaces favorables à la lutte contre les effets des changements climatiques (absorption du dioxyde de carbone, limite des risques d'inondation) et a un impact sur la perte de biodiversité.

Les taux d'artificialisation des sols sont légèrement inférieurs sur Dinan Agglomération que sur la région Bretagne (données 2018). Le caractère rural et agricole du territoire joue favorablement sur le volet de la limite de l'artificialisation des sols.

Part des surfaces selon l'occupation des sols à Dinan Agglomération et en Bretagne

98



Sources : Observatoire des territoires- CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018

Activités agricoles et utilisation de pesticides

Les pesticides sont très largement utilisés en milieu agricole notamment. Les pesticides sont des polluants de l'air, des sols, des eaux souterraines et de surface. Au moment de l'épandage, les pesticides restent en suspens dans les airs puis ils s'infiltrent dans les sols et les eaux jusque dans les nappes phréatiques et les eaux souterraines.

L'exposition aux pesticides pour les hommes peut se faire via :

- inhalation, contact cutané : pour les ouvriers, les agriculteurs et les personnes à proximité au moment de la fabrication et de l'épandage des pesticides
- ingestion et contact cutané : consommation des eaux et denrées alimentaires contaminées

Les pesticides peuvent causer des atteintes dermatologiques, maladies neurodégénératives, cancers, pathologies du système cardiovasculaire et du système respiratoire...

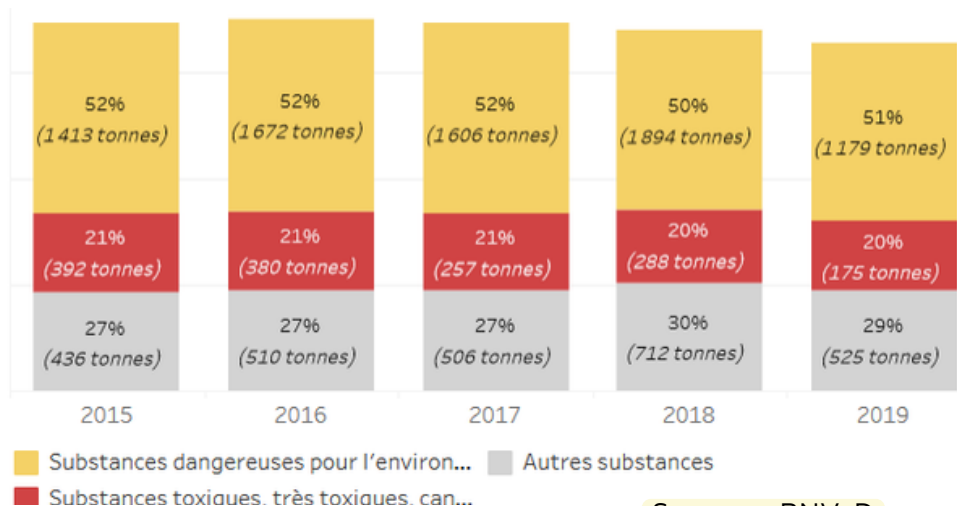
Le plan Ecophyto II+ diffusé en avril 2018, pose comme objectif une réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2025. Cet objectif doit s'appuyer sur l'optimisation des systèmes de production et des mutations profondes du milieu agricole. Parmi les leviers disponibles pour atteindre cet objectif, le bassin Loire-Bretagne du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) promeut la réduction de l'utilisation des pesticides, la promotion des méthodes sans pesticides, la formation et l'accompagnement.

99

Les pesticides sont très largement utilisés en milieu agricole notamment. Afin d'analyser la présence de pesticides sur le territoire, il est possible de regarder les ventes et achats de pesticides.

Sont vendus sur le territoire de Dinan Agglomération en 2019, 327 substances actives pour un total de 1 878 tonnes. Parmi celles-ci, 51 % sont des substances dangereuses pour l'environnement et 20 % des substances toxiques, très toxiques, cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques.

Évolution des ventes de produits phytosanitaires à Dinan Agglomération



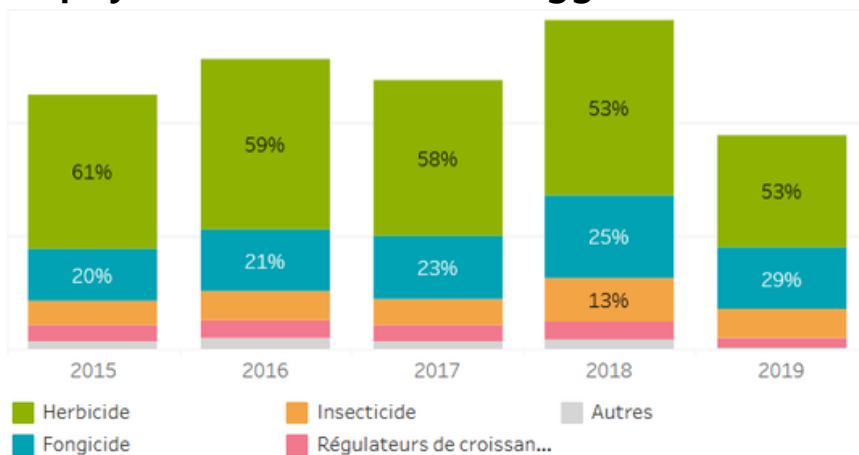
Si le poids total des substances vendues sur le territoire à légèrement baissé entre 2015 et 2019, passant de 2 240,7 tonnes à 1 878,4 tonnes, la part des produits nocifs pour l'environnement et l'homme reste similaire. Il est à noter qu'une baisse de plus de 16 % des ventes est observée entre 2018 et 2019, impact potentiel du plan Ecophyto II+.

Le nombre de substances vendues a également baissé, passant de 347 en 2015 à 327 en 2019.

Ces substances sont utilisées en premier pour le désherbage, en second comme fongicide, en troisième comme insecticide et enfin comme régulateur de croissance. Le produit le plus vendu est le glyphosate (14 % des ventes).

Dinan Agglomération consomme 0,896 kg par habitant de substances actives, soit une des moyennes les plus basses sur la région Bretagne.

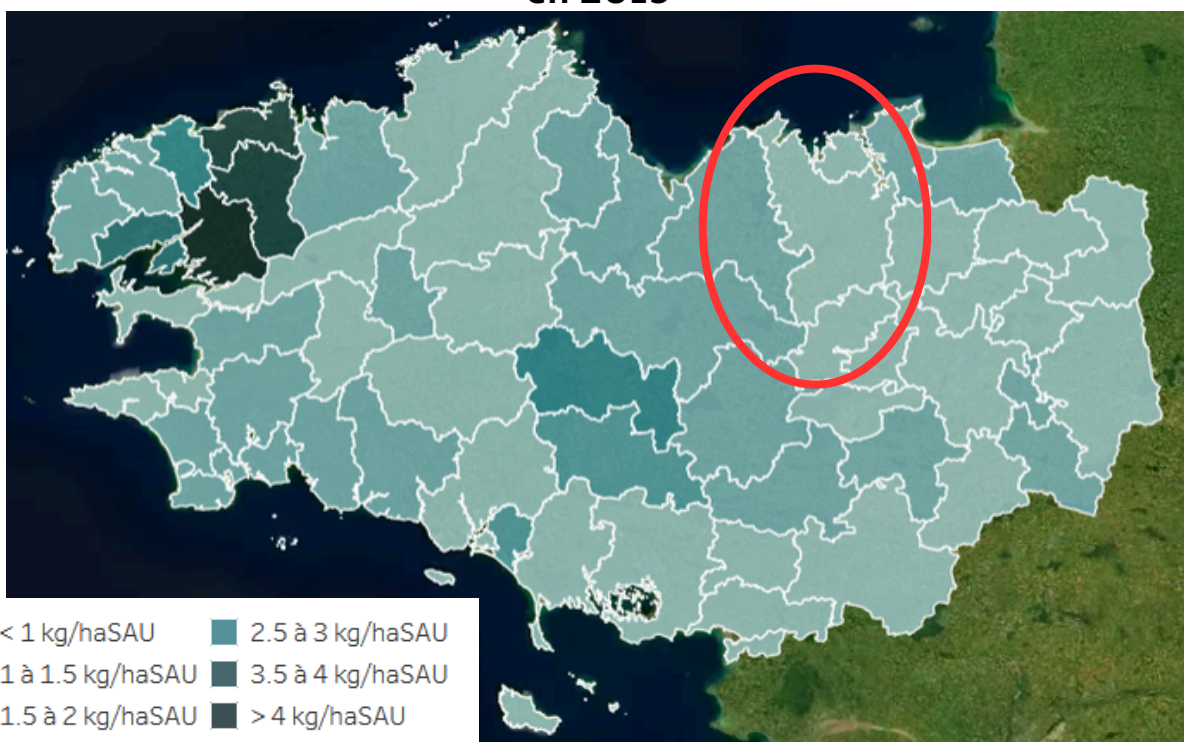
Évolution des usages des produits phytosanitaires à Dinan Agglomération



Sources : BNV-D

100

Quantités de pesticides vendues (kg/ha SAU) par EPCI Bretons en 2019



Sources : BNV-D

Il existe en France un label "Terre saine" qui distingue les communes ayant cessé d'utiliser des produits phytosanitaires (au delà de la loi Labbé 2022 qui rend obligatoire le non usage des pesticides pour l'entretien des communes via des techniques de jardinage naturel et la suppression des produits phytosanitaires de bio-contrôle). Si toutes les communes ont cessé d'utiliser des produits phytosanitaires conformément à la loi Labbé, aucune commune de l'EPCI n'est labellisée "Terre saine".

Agriculture biologique

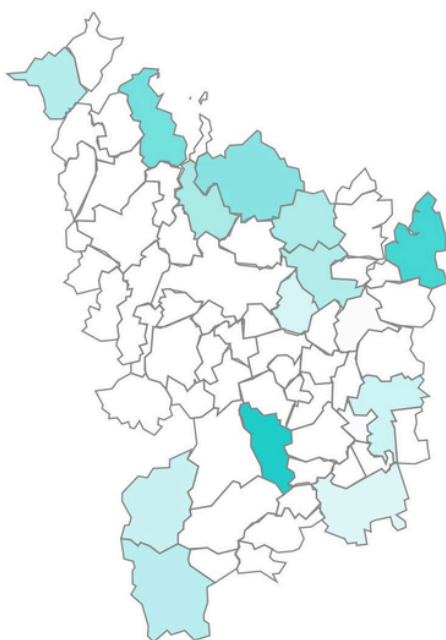
Dinan Agglomération compte :

- 15 communes avec des producteurs et surfaces bio ou en conversion.
- 6,2 % des surfaces agricoles en bio ou en conversion, soit 3 906 ha en 2023
- 113 fermes engagées en bio soit 12,4 % des fermes de l'EPCI engagées en bio

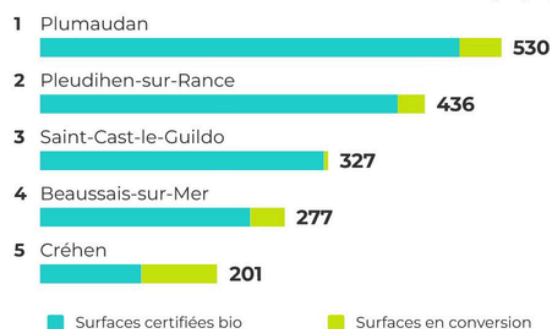


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION EN 2023

CA Dinan Agglomération - Villes - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Classement des surfaces bio et en conversion (Top 5)



Surface bio et en conversion



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



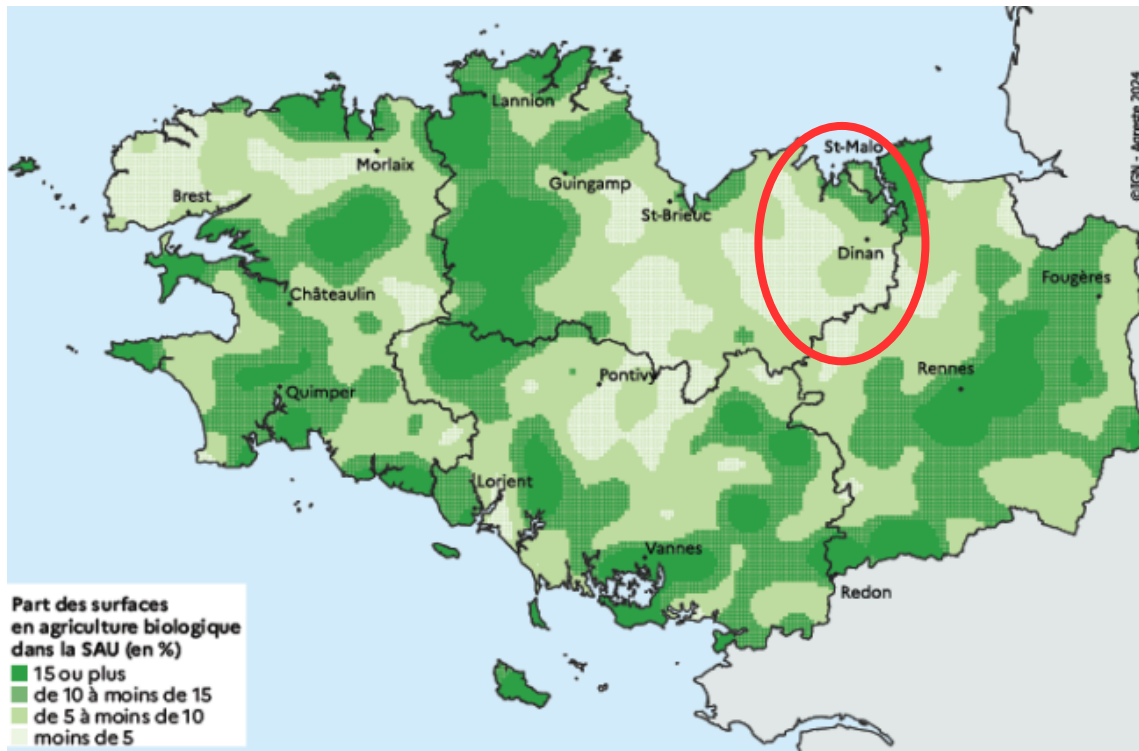
Sources : Agence Bio- 2023

L'agriculture biologique est en augmentation depuis 2014 :

- 43 producteurs engagés en bio en 2014 contre 109 en 2023
- 1 499 ha certifiés bio en 2014 contre 3 906 en 2023

Toutefois, la densité d'agriculture biologique sur le territoire reste inférieure à d'autres EPCI.

Part des surfaces en agriculture biologique en 2023



Sources : Draaf Bretagne-Mémento 2024

Eau de consommation

L'eau destinée à la consommation est issue de captages souterrain et superficiels. La qualité de l'eau de consommation est un déterminant majeur de la santé. Une eau de mauvaise qualité peut en effet entraîner :

- des problèmes gastriques et intestinaux, des diarrhées en cas de mauvaise qualité microbiologique
- des troubles nerveux, digestifs, respiratoires, cardiovasculaires ou musculaires en cas de forte contamination par des pesticides (Cf point dédié aux pesticides)
- probablement des cancers du fait de nitrates (classés cancérigène probable par le Centre International de Recherche sur le Cancer)

Du fait de cet enjeu sanitaire, l'eau du robinet fait l'objet de réglementations et subit de nombreux contrôles par l'Agence Régionale de Santé. Selon l'observatoire de l'environnement en Bretagne, sur la région, les analyses de l'eau montrent la présence de pesticides dans toutes les eaux de surface et dans 70 % des eaux souterraines. Les taux de nitrate peuvent également être élevés.

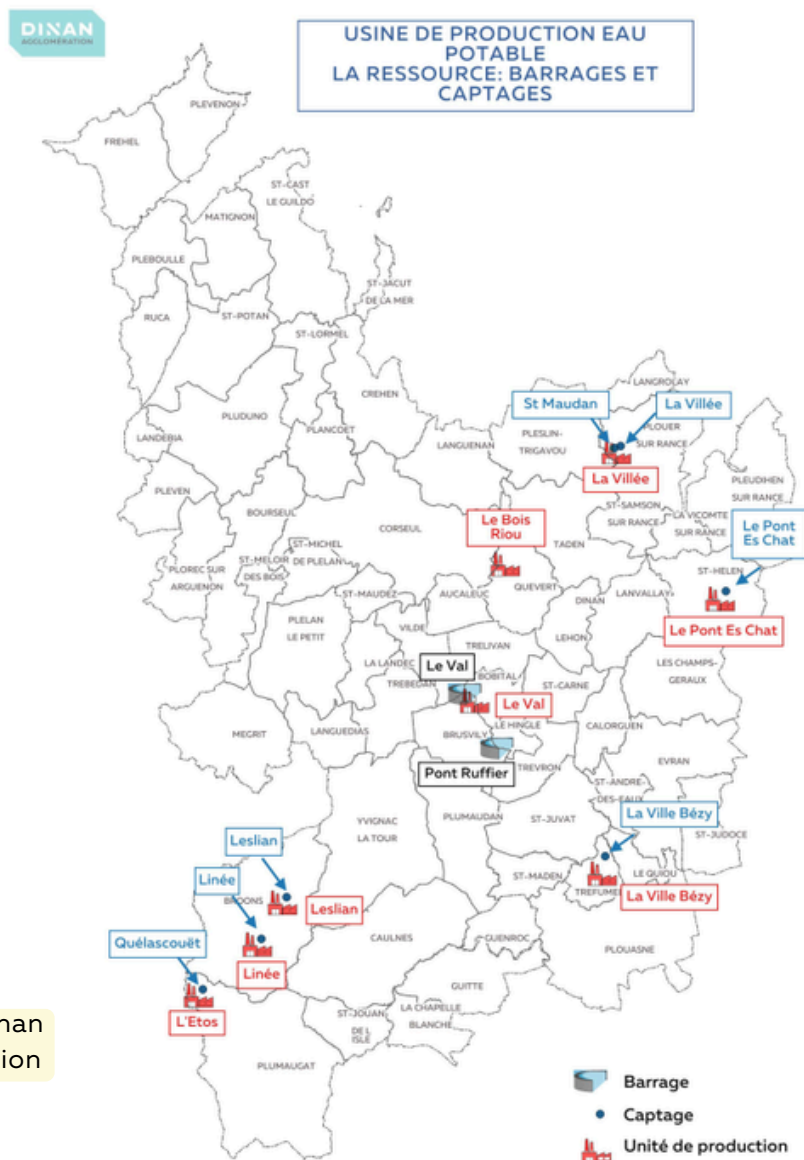
103

Dinan Agglomération exerce la mission obligatoire de distribution de l'eau potable et les missions facultatives de production, transport, stockage et protection des points de prélèvement.

La distribution de l'eau potable sur Dinan Agglomération est répartie entre différentes structure:

- L'EPCI avec délégation à Eaux de Dinan : gestion pour 28 communes
- Délégation à des syndicats pour les 36 autres communes : Le syndicat de Fremur, Le syndicat de Caulnes-La hutte-Quélaron.

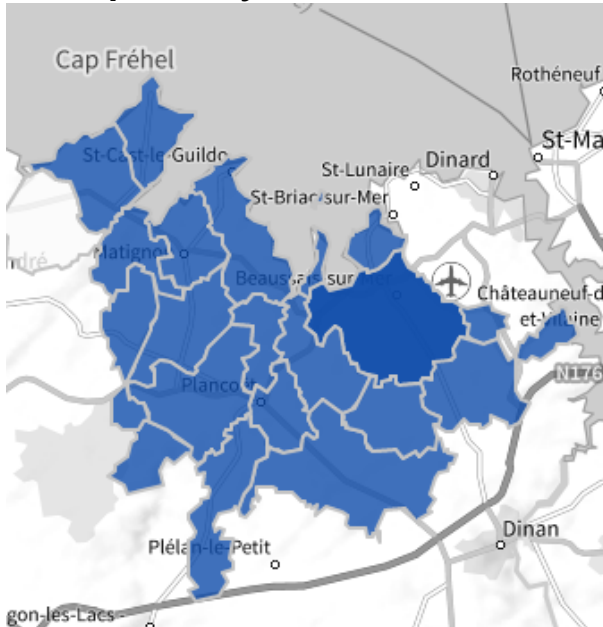
Barrage, captage et unité de production en eau sur Dinan Agglomération



Sources : Dinan Agglomération

La qualité de l'eau potable est qualifiée de très bonne pour les trois secteurs gérés par Eaux de Dinan, le Syndicat Frémur et le syndicat de Caulnes-La hutte-Quélaron.

Périmètre de gestion de l'eau par le syndicat Frémur



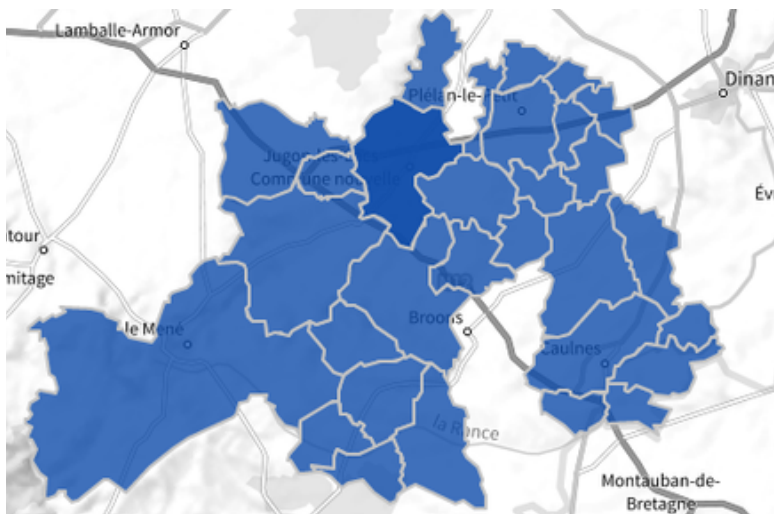
Sources : Syndicat Frémur

Périmètre de gestion de l'eau par Eaux de Dinan



Sources : Eaux de Dinan

Périmètre de gestion de l'eau par le syndicat Caulnes-La Hutte-Quélaron



Sources : Syndicat Caulnes-La hutte-Quélaron

Idee d'action :

- Sensibiliser sur les professionnels de santé prescripteurs sur les molécules polluantes pour l'eau.

Littoral et qualité des eaux de baignade et de loisir

Dinan Agglomération compte 12 communes littorales et un peu plus de 150 km de côte. De nombreuses activités humaines y sont pratiquées : pêche à pied (professionnelle et récréative), aquaculture, nautisme, baignade. La qualité de l'eau peut à la fois avoir un impact sur la santé humaine et être impactée par les activités humaines.

Les principales sources de contamination impactant la santé humaine sont :

- la **bactérie Escherichia-coli**
 - développement multifactoriel : raccordement des assainissements, pratiques agricoles sur certaines topographies, déjections animales, pratiques individuelles de rejets d'eaux usées (bateaux de plaisance, campings car...)
 - effets sur la santé humaine : douleurs abdominales, diarrhées, vomissements, fièvre, syndrome hémolytique et urémique dans les cas les plus graves (Institut Pasteur)
- ulves (plus communément appelées **algues vertes**)
 - les algues vertes se développent plus particulièrement dans des secteurs sableux enclavés qui sont plus concentrés en nitrates issus des pratiques agricoles (les bassins versants de cours d'eau se jetant dans la mer), ont une plus faible profondeur et un renouvellement lent de la masse d'eau côtière. Lorsque les algues vertes ne sont pas ramassées, elles peuvent se décomposer et dégager de l'hydrogène sulfuré. L'hydrogène sulfuré est un gaz toxique et incolore, qui dégage une forte odeur d'"œuf pourri".
 - effets pour la santé humaine : gêne olfactive, symptômes pouvant aller de la gêne, au malaise jusqu'à la mort en fonction de l'exposition.
- les **norovirus**
 - en période d'épidémie de gastro-entérite à norovirus et en cas de fortes pluies, les cultures d'huître peuvent être affectées par des norovirus et créer des contaminations humaines par ingestion. Un des enjeux pour les professionnels est la détection des norovirus sans identification de leur potentiel infectieux ou non.
 - effets sur la santé : symptômes gastro-intestinaux
- Les **cyanobactéries**
 - elles se développent principalement en été dans les eaux douces. Elles ont besoin de lumière, de chaleur et de nutriments pour se développer.
 - les cyanobactéries produisent des toxines (cyanotoxines) mortelles pour les animaux et divers potentiels symptômes pour les hommes (gastro-intestinaux, fièvre, atteintes oculaires et cutanées, des myalgies, des atteintes rénales et hépatiques). Elles ont un impact sur les écosystèmes (désoxygénation de l'eau qui entraîne une mort massive de poissons et invertébrés).

Exposition aux Algues vertes

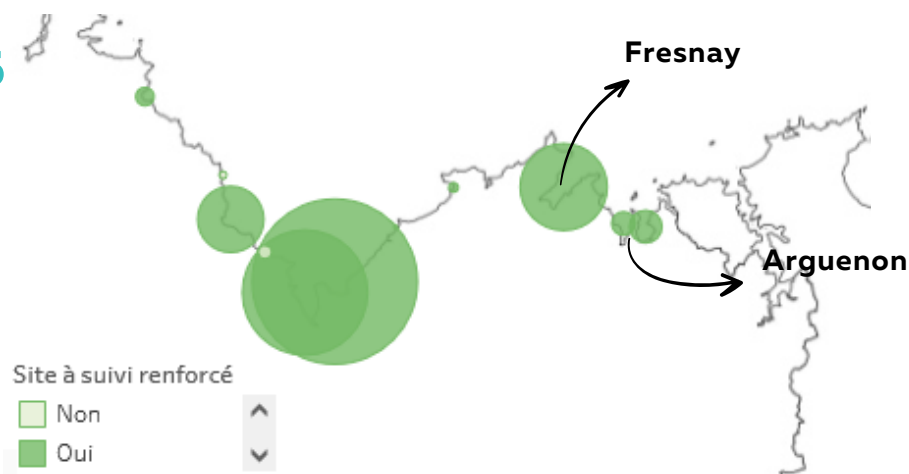
L'Agence Régionale de Santé Bretagne, l'Ifremer, le Centre d'Étude et de Valorisation des Algues et Air Breizh sont des acteurs de la surveillance de l'exposition aux algues vertes.

Air Breizh est chargé du dispositif de surveillance de l'hydrogène sulfuré dans les baies "Algues verte" depuis 2022 et a mis en place des capteurs sur les baies recensées dans la plan de lutte contre les algues vertes et qui présentent le plus de risque face aux émanations. Les risques sont lié à la fois au taux d'hydrogène sulfuré émanant des algues et aux possibilités d'action de ramassage sous 48h ou encore à la présence d'habitations à proximité.

Les capteurs permettent d'alerter la population en cas de dépassement des seuils (mise en œuvre de l'alerte par les préfetures en lien avec les collectivités locales). Des sensibilisations des professionnels de santé sont également réalisées concernant l'exposition à l'hydrogène sulfuré et aux conduites à tenir faces à des symptômes évoquant une intoxication.

Sur Dinan Agglomération, la Baie de la Fresnay, estran d'environ 900 ha, est une des 8 zones concernées par le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV) entré en vigueur en 2011. La baie de la Fresnay est un des sites doté d'un capteur d'alerte d'Air Breizh. Des algues vertes sur site sableux sont également observées sur la baie de l'Arguenon ou sur site vaseux à La Ville Ger.

106

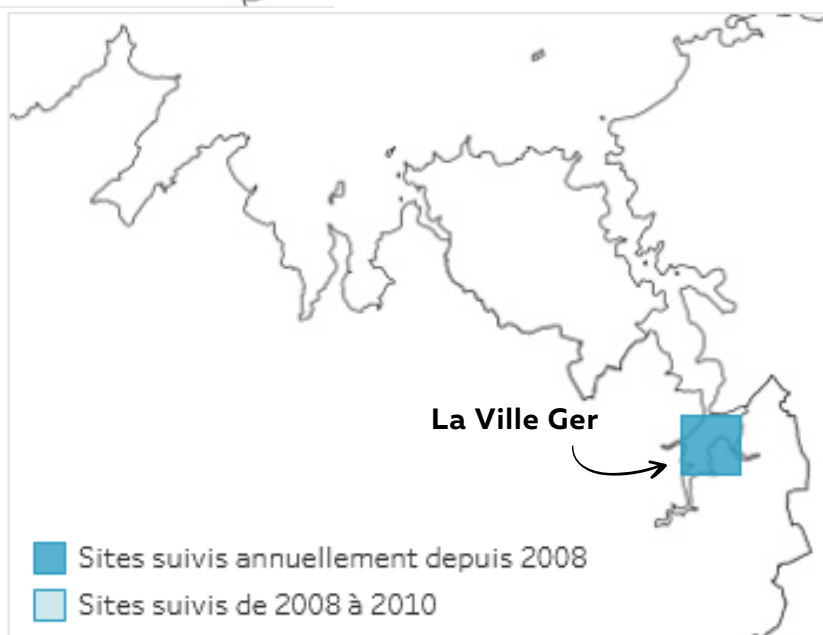


Echouage d'algues vertes sur sites sableux depuis 2022

Sources : Observatoire de l'environnement en Bretagne

Echouage d'algues vertes sur site vaseux depuis 2022

Sources : Observatoire de l'environnement en Bretagne

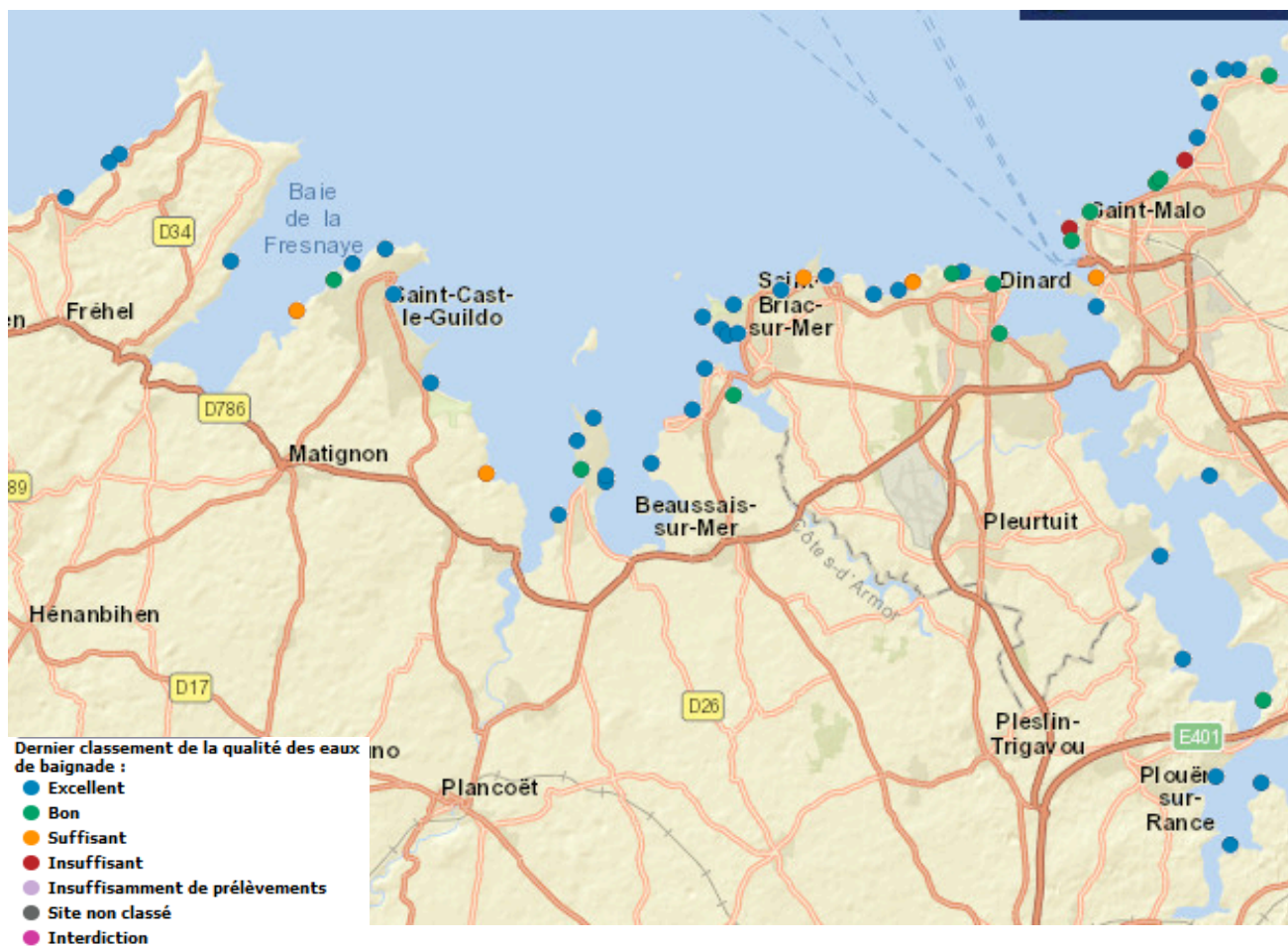


Qualité des eaux de baignade en mer

L'Agence Régionale de Santé Bretagne surveille la qualité des eaux de baignade et met à disposition un classement bactériologique des sites de baignade en mer et en eau douce.

Sur Dinan Agglomération la qualité des eaux de baignade en mer est jugée au moins suffisante sur tous les sites en 2023.

Qualité des eaux de baignade en 2023



Sources : Ministère du travail, de la santé et des solidarités

Qualité des eaux de baignade en eau douce

L'Agence Régionale de Santé Bretagne surveille la qualité des eaux de baignade et met à disposition un classement bactériologique des sites de baignade en mer et en eau douce.

Sur Dinan Agglomération le site de l'étang de Bétineuc connaît des dépassements des niveaux de cyanobactérie. En 2023, le taux de cyanobactérie a dépassé le volume recommandé ($1 \text{ mm}^3/\text{l}$) pendant 44 jours sur une période de mesure de 3 mois (biovolume maximal mesuré : $9.69 \text{ mm}^3/\text{l}$), entraînant une fermeture de ce site géré par Dinan Agglomération.

Pêche à pied et conchyliculture

La pêche à pied est une activité prisée par la population et les touristes. Elle peut comporter des risques pour la santé si les coquillages sont ramassés sur une zone insalubre ou temporairement contaminée par des agents viraux, toxiques ou bactériologiques (plus rarement chimiques).

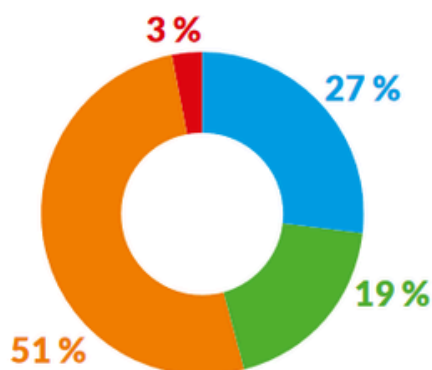
Sur les 7 plages de Dinan Agglomération (pêche à pied de loisir) faisant l'objet d'un contrôle, la pêche à pied est :

- autorisée sans restriction sur 3 plages
- tolérée sur 1 plage
- déconseillée sur 3 plages

Il existe un site de pêche à pied professionnel sur l'agglomération à La Ville Ger.

Consignes administratives des sites de pêche à pied récréatifs en 2023 dans les Côtes d'Armor

108



- Autorisée sans restriction
- Tolérée
- Déconseillée
- Interdite



En 2023, la pêche à pied est **déconseillée** pour 19 sites et **interdite** pour 1 site.

Sources : Observatoire de l'Environnement en Bretagne

Promouvoir des bâtiments et des logements sains et adaptés

La promotion des bâtiments et des logements sains et adaptés comprend plusieurs indicateurs qui seront abordés dans cette partie :

- le radon
- la suroccupation des logements
- la précarité énergétique liée au logement

109



Radon

En Bretagne, la présence importante de granite dans certains sous-sols ou matériaux de construction impacte sur la **présence possible de radon au sein de certains bâtis**. Le radon est un gaz naturel inodore et incolore qui provient de la désintégration de l'uranium et du radium contenus dans les sous-sols granitiques et volcaniques. La présence du radon, gaz radioactif d'origine naturelle, est un facteur de pollution et de risques sanitaires relatifs à la qualité de l'air dans les environnements clos.

Les parties directement en contact avec le sol (cave, vide sanitaire, planchers du niveau le plus bas, etc.) sont celles à travers lesquelles le radon entre dans le bâtiment avant de gagner les pièces habitées. L'infiltration du radon est facilitée par la présence de fissures, le passage de canalisation à travers les dalles et les planchers, etc. Le renouvellement d'air est également un paramètre important. Au cours de la journée, la présence de radon dans une pièce varie ainsi en fonction de l'ouverture des portes et fenêtres. La concentration en radon sera d'autant plus élevée que l'habitation est confinée et mal ventilée.

Le radon est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme **cancérogène certain pour le poumon** depuis 1987. D'après les évaluations conduites en France, le radon serait la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac et devant l'amiante : sur les 30 000 décès constatés chaque année, 3 000 lui seraient attribuables (soit 10 % des décès par cancer du poumon). **20 % des décès par cancer du poumon seraient liés à l'exposition au radon** en Bretagne, une des régions françaises les plus exposées. (Sources : IRSN : Guide méthodologique réalisé dans le cadre du Plan régional santé environnement – ORS Bretagne).

110

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) met à disposition une carte du potentiel radon du fait des formations géologiques ou du fait de facteurs aggravants (failles...).

Trois catégories d'exposition au Radon sont définies :

- **Catégorie 1** : potentiel faible ;
- **Catégorie 2** : potentiel moyen : teneur du sol en uranium faible mais facteurs géologiques facilitant le transfert du radon vers les bâtiments;
- **Catégorie 3** : potentiel élevé : formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations.

Préalable à la lutte contre le radon, le dépistage repose sur une série de mesures qui doit refléter l'exposition moyenne des habitants. Il faut pour cela installer un dosimètre, dans une ou plusieurs pièces de vie, pendant au moins deux mois et durant la période de chauffage.

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande de ne pas dépasser le seuil de 100 Bq/m³ dans les bâtiments, seuil à partir duquel le risque de cancer des poumons augmente de 16 %.

Quand la mesure conduit à mettre en évidence une concentration élevée de radon (supérieure à 300 Bq/m³), des mesures correctives doivent être mises en œuvre. Trois pistes sont à explorer :

- améliorer l'étanchéité entre le sol et l'habitation pour limiter l'entrée du radon ;
- améliorer la ventilation du logement afin d'assurer un balayage d'air efficace et diluer la présence du radon;
- améliorer le système de chauffage si celui-ci favorise le transfert du radon vers la partie occupée de l'habitation.

Règlementation : Dans les établissements recevant du public (notamment établissements d'enseignement, sanitaires et sociaux), le dépistage et la remédiation du radon sont obligatoires dans les départements classés prioritaires (Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan). Dans l'habitat privé, la réglementation jusque-là inexistante, évolue par décret du 04 juin 2018. Désormais, les propriétaires ou exploitants de certaines catégories d'immeubles devront mettre en œuvre une surveillance de l'exposition au radon. (Source : Guide méthodologique réalisé dans le cadre du Plan régional santé environnement – ORS Bretagne)

Source : *État Initial de l'environnement Dinan Agglomération-2024*

Sur Dinan Agglomération :

- 14 communes sont en **catégorie 1, représentant 12 % de la population** du territoire
- 10 communes sont en **catégorie 2, représentant 12 % de la population** du territoire
- 41 communes sont en **catégorie 3, représentant 76 % de la population** du territoire

111

Compte tenu de la nature cancérigène du radon, il existe donc un fort enjeu de dépistage et de sensibilisation autour du radon sur le territoire.



Idée d'action :

- Organiser une campagne Radon grand public (sensibilisation, distribution de dosimètres...)

Qualité et occupation des logements

Selon l’OMS, “**la santé se gagne ou se perd à la maison, à l’école, au travail, là ou l’on vit**”. Le logement, en tant que lieu de vie principal, est un déterminant majeur de la santé.

Or, en 2023 en France métropolitaine, 20 % des logements ont au moins un défaut grave de confort (absence d’eau courante, toilettes chauffage, mauvaise isolation, installation électrique détériorée ou bâti dégradé).

En France métropolitaine en 2019, 4,7 % des résidences principales sont suroccupées, contre 1,5 % en Bretagne.

En 2018 en France Métropolitaine, 14 % des ménages sont en situation de précarité énergétique liée au logement, contre 15 % en Bretagne.

Les effets sur la santé de la mauvaise qualité et de la suroccupation des logements sont multiples:

- impact sur la **santé mentale** : anxiété, dépression, agressivité, perte d’estime de soi
- risque de **contagion** plus important en cas de maladie virale d’un des membres du foyer
- impact sur la **vie sociale** : isolement, repli sur soi
- **pratiques à risque** : utilisation de chauffages d’appoint, calfeutrages, manque de ventilation, entretien insuffisant des appareils
- impact sur d’autres déterminants de la santé : arbitrages budgétaires liés au logement en défaveur de l’**alimentation** ou du **recours aux soins**.

113

Précarité énergétique

Pour la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, une personne est en difficulté énergétique à “des difficultés particulières à disposer de la fourniture d’énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires”.

Selon une étude de l’Observatoire National de la Précarité Énergétique, 26 % des français déclarent avoir souffert du froid durant au moins 24h au cours de l’hiver 2022-2023, soit 6 % de plus que pour l’hiver 2020-2021. Parmi ces personnes ayant souffert du froid, 46 % déclarent que c’est en raison de difficultés financières.

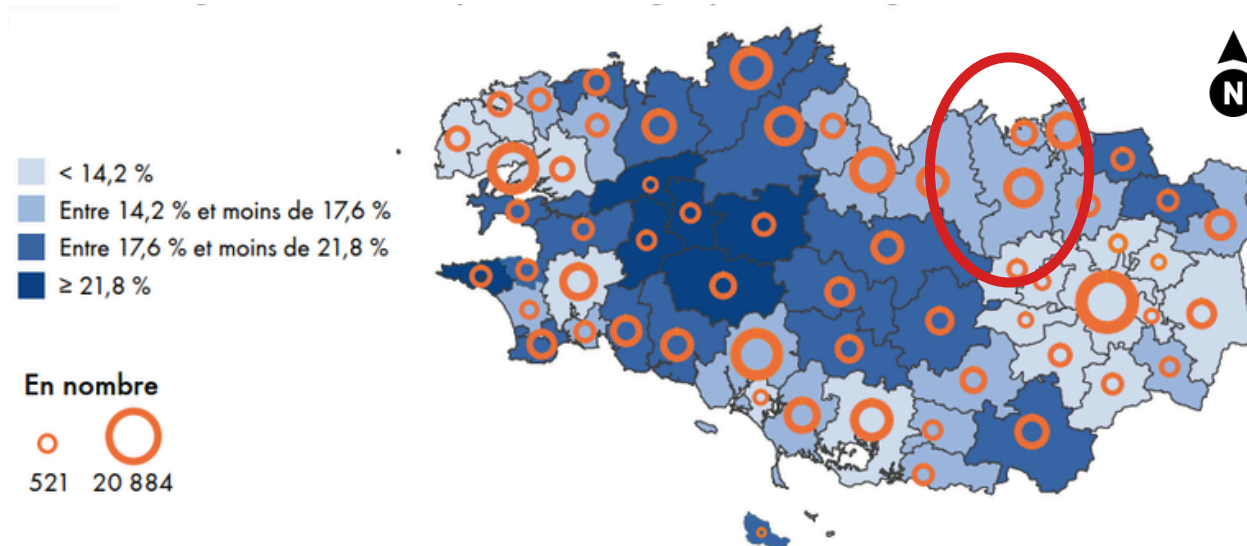
La restriction du chauffage pour ne pas avoir à payer une facture trop élevée concerne 76 % des français et 10,8 % de la population de France métropolitaine a dédié 8 % de leurs revenus pour payer la facture énergétique de son logement tout en appartenant aux trois premiers déciles de revenus (les 30 % des revenus les plus faibles).

Selon cette même étude, 55 % des français ont souffert d’un excès de chaleur en été. Dans un contexte de changement climatique où les épisodes caniculaires risquent d’être de plus en plus nombreux, la sensation de souffrance face à la chaleur est un facteur très important à prendre en compte, d’autant plus pour les personnes les plus vulnérables et sur un territoire vieillissant.

En 2023, 71 613 ménages français ont rénové leur logement par des travaux performants grâce aux programmes Ma Prime Rénov’ Sérénité, Ma Prime Rénov’, Copropriété ou Ma Prime Rénov’ Rénovation Globale.

Sur le territoire de Dinan Agglomération, entre 14,2 et 17,6 % des ménages sont en situation de précarité énergétique en 2018 contre en moyenne 14,6 % des ménages de la région Bretagne et 14 % en France.

Part des ménages en situation de précarité énergétique dans les EPCI de Bretagne en 2018



Sources : Observatoire National de la précarité énergétique

114

Suroccupation des logements

Selon l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, "un logement est qualifié de suroccupé dès lors qu'il lui manque au moins une pièce par rapport à une norme « d'occupation normale ». Par exemple, un couple avec un enfant dans un logement de deux pièces vit dans un logement suroccupé".

La suroccupation des logements n'est pas un enjeu à l'échelle du territoire: en 2021 sur Dinan Agglomération, 74,5 % des habitations sont des résidences principales et 99 % d'entre elles ne sont pas suroccupées.

Lutte contre l'habitat indigne

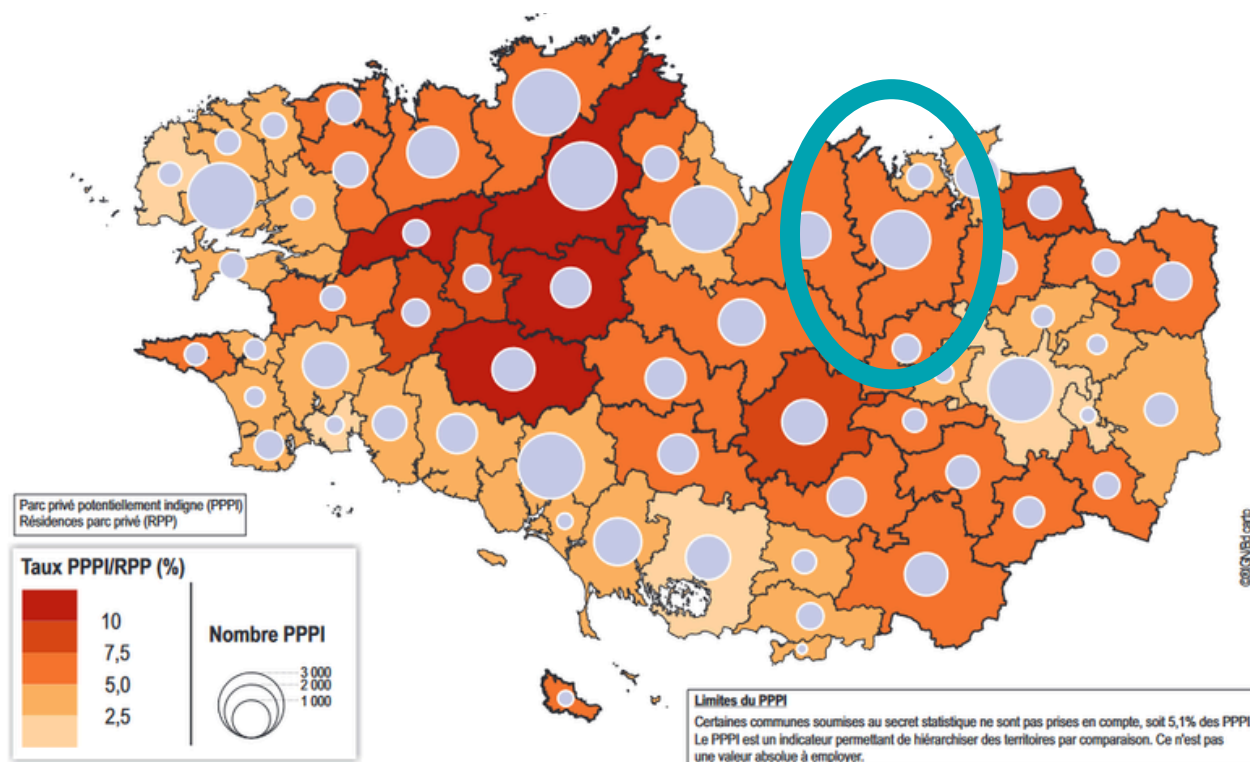
L'habitat indigne recouvre les logements insalubres ou dangereux, qui peuvent présenter des risques pour la sécurité physique : chute, électrocution, incendie... ainsi que pour la santé : intoxication au monoxyde de carbone (liée au dysfonctionnement du chauffage), saturnisme (lié à la présence de peintures au plomb dégradées), allergies et problèmes respiratoires (liés à l'humidité ou au froid).

Aucune source ne permet actuellement de connaître objectivement l'habitat indigne. L'approche de cette thématique passe par un pré-repérage des logements potentiellement indignes à partir de Filocom (Fichier des logements par commune). Ce fichier, constitué par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), permet de hiérarchiser les territoires en fonction du nombre et de la densité du Parc privé potentiellement indigne (PPPI), et de caractériser les situations d'habitat indigne.

Le fichier contient à la fois des informations quantitatives et localisées décrivant les logements (année de construction, nombre de pièces, surface du logement, durée d'occupation, localisation...), mais aussi sur leurs occupants (composition des ménages, taille du ménage, revenus, durée d'occupation du logement...).

La méthode « PPPI » permet un pré-repérage de secteurs à étudier prioritairement à une échelle relativement fine, échelle infra communale, sections cadastrales. L'exploitation des données de pré-repérage permet de localiser des périmètres où sera recherché de façon prioritaire l'habitat indigne, par des observations réalisées directement « sur le terrain ». Source : Guide méthodologique réalisé dans le cadre du Plan régional santé environnement – ORS Bretagne

Parc privé potentiellement indigne par EPCI en Bretagne en 2015



Sources : Insee Dossier Bretagne n° 3 - Juin 2018

Idée d'action :

Développer les liens entre le comité de lutte contre l'habitat indigne et les services en santé mentale.

Prendre en compte les impacts du changement climatique sur la santé

La prise en compte des impacts du changement climatique sur la santé comprend plusieurs indicateurs qui seront abordés dans cette partie :

- sécheresse
- végétalisation
- espèces problématiques pour la santé (moustique tigre, chenille processionnaire)
- biodiversité

Impacts sur la santé des changements climatiques

Quels impacts sur la santé ?

DÉVELOPPEMENT DE TROUBLES DU SOMMEIL, DÉVELOPPEMENT DE TROUBLES ET PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES, DÉGRADATION DE LA SANTÉ MENTALE

suite à la hausse des températures, notamment en milieu urbain

DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DE MALADIES INFECTIEUSES

liés aux déplacements internationaux et conditions climatiques favorables

ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS

en lien avec le changement climatique et à l'inégale distribution de ses conséquences

DÉVELOPPEMENT DE TROUBLES ET PATHOLOGIES RESPIRATOIRES, CARDIOVASCULAIRES, NEUROLOGIQUES

du fait de la pollution chimique et biologique de l'air accrue par le changement climatique

AUGMENTATION DES ACCIDENTS ET DE LA MORTALITÉ

dus aux phénomènes climatiques extrêmes

DÉGRADATION DE LA SANTÉ MENTALE

(stress, écoanxiété...) en lien avec la perception des risques et les conséquences environnementales et sociales du changement climatique

116

Sources : ORS Bretagne et Pays de la Loire. (2023). Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales : guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Bretagne et Pays de la Loire.

Changements climatiques- projections pour le territoire

Le climat sur Dinan Agglomération est semi- océanique. Il se caractérise par des étés rarement très chauds et des hivers relativement doux. Les précipitations sont moyennement abondantes et réparties sur l'année. Les vents sont au plus fort en automne et en hiver.

Ces dernières années, les changements climatiques observés sur Dinan Agglomération sont les suivants : augmentation des températures (+1.4° par rapport à la période 1961-1990 et les deux années les plus chaudes en 2020 et 2022), des vagues de chaleur plus importantes et plus longues, des précipitations plus importantes et moins bien réparties sur l'année.

Concernant les projections climatiques, le GIEC a élaboré quatre scénarios, qui correspondent à des niveaux d'émission de gaz à effets de serre et présentent des simulations sur différentes variables:

- **Températures** : tous les scénarios présentent une augmentation des températures jusqu'en 2050. Seul le scénario le plus optimiste annonce une stabilisation après cette date des températures. Le scénario le plus pessimiste annonce une augmentation de +4.2° moyenne d'ici à 2100, par rapport à la période de référence (1976-2005). Selon les projections de météo France, nous pourrions avoir jusqu'à +2.6° d'ici 2050 sur le territoire de Dinan Agglomération, trois jours très chauds (+ de 35°) en plus, neuf jours de vague de chaleur en plus et cinq nuits chaudes (+ de 20°) en plus par an . Ce réchauffement implique également une baisse du nombre de jours de gel (jusqu'à 16 jours de gel selon les projections de météo France pour Dinan Agglomération et quatre jours de vague de froid en plus).
- **Précipitations** : les différents scénarios prévoient peu d'évolution des cumuls de précipitations annuelles avec toutefois des variations selon les saisons : des étés plus secs (-21mm de précipitations sur Dinan Agglomération d'ici à 2050 selon le scénario le plus pessimiste de météo France) et des hivers plus pluvieux (+68mm de précipitations sur Dinan Agglomération d'ici à 2050 selon le scénario le plus pessimiste de météo France).
- **Risques naturels** :
 - **inondations** : Selon le scénario le plus pessimiste de météo France, le nombre de jour de fortes pluies devrait passer de 1 à 2 en hiver d'ici à 2050 sur Dinan Agglomération.
 - **submersion marine** : Selon le scénario le plus pessimiste de météo France, le niveau de la mer devrait augmenter de 33 cm sur le port de Saint-Malo (port de référence pour Dinan Agglomération) d'ici à 2050.
 - **feu de végétation** : Selon le scénario le plus pessimiste de météo France, le nombre de jours à risque de feu de végétation devrait passer de 1 à 4 en été d'ici à 2050 sur Dinan Agglomération.
 - **retrait- gonflement des argiles** : ce phénomène lié à la sécheresse des sols entraine un risque de dommages aux bâtiments. Selon le scénario le plus pessimiste de météo France, le nombre de jours de sécheresse (lié à l'aggravation de la sécheresse des sols), devrait augmenter de 11 jours en été d'ici à 2050 sur Dinan Agglomération.

Source : État Initial de l'environnement - 2024.

Épisodes caniculaires

Les épisodes caniculaires ont des effets sur la santé des personnes, notamment des plus vulnérables (personnes âgées, nourrissons et enfants, personnes prenant certains traitements, personnes travaillant à l'extérieur, personnes habitant dans des logements insuffisamment isolés...). Les effets sont variables selon les personnes, leurs santé et condition de vie : malaise, troubles de conscience voir décès pour les plus vulnérables.

L'environnement de vie joue un rôle majeur pour la santé lors des épisodes caniculaires. Il a été constaté lors de la canicule de 2023, une surmortalité moins importante en milieu rural et dans les petites villes par rapport aux territoires fortement urbanisés.

La végétalisation des milieux dont la création d'îlots de fraîcheur sont des outils majeurs dans la lutte contre les effets du réchauffement climatique et de ses effets sur la santé.

Malgré une situation géographique côtière et un cadre principalement rural favorable, le vieillissement accru de la population de Dinan Agglomération fait des épisodes caniculaires un enjeu de santé publique important pour le territoire.

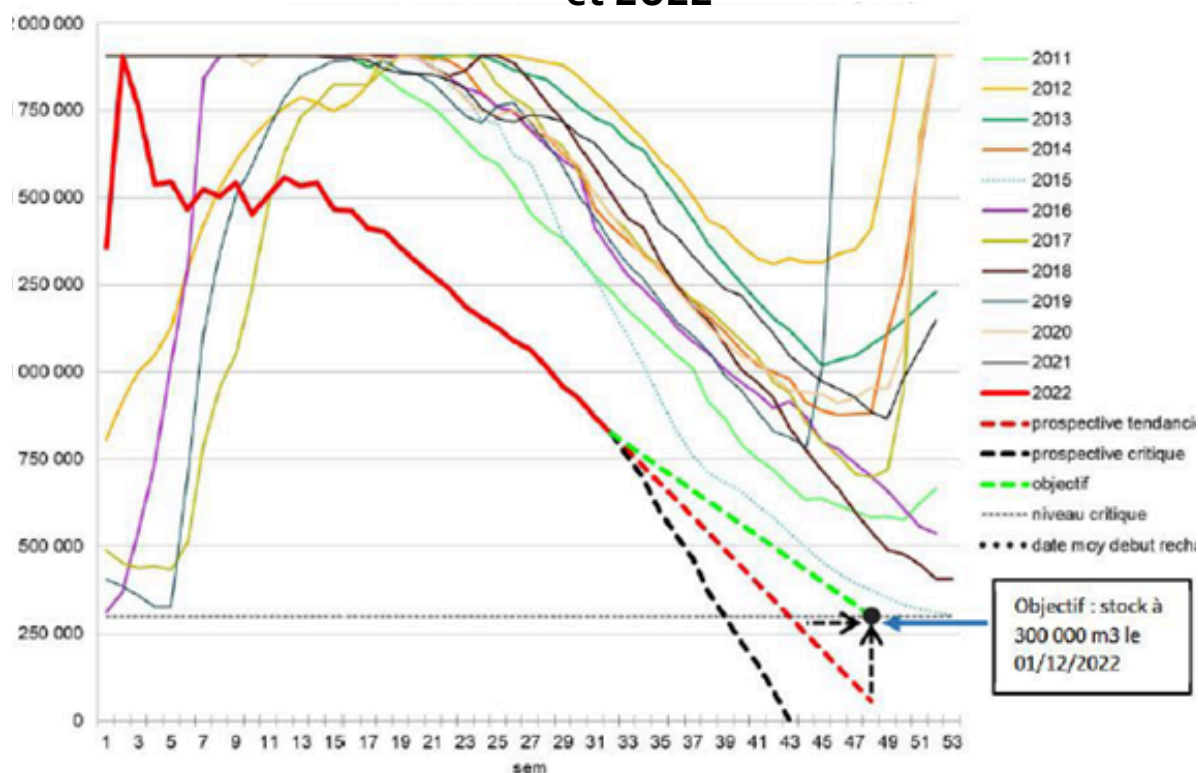
Source : État Initial de l'environnement - 2024

Sécheresse

Plusieurs facteurs constituent un risque pour la ressource en eau potable sur le territoire : les variations des précipitations (baisse en été), l'augmentation des températures, la hausse du nombre de jours de très fortes chaleurs et de sécheresses. Les principales ressources en eau du territoire étant superficielles, elles peuvent être impactées par ces changements climatiques.

La période de sécheresse de l'été 2022 est une illustration de ce risque de pénurie : une très forte baisse du volume d'eau stockée au barrage du Pont Ruffier (situé à Brusvily au niveau du cours d'eau du Guinefort, source d'eau importante du territoire), a été observée. Les conditions de cet été 2022 pourraient être considérées comme normale voir fraîches d'ici à 2100.

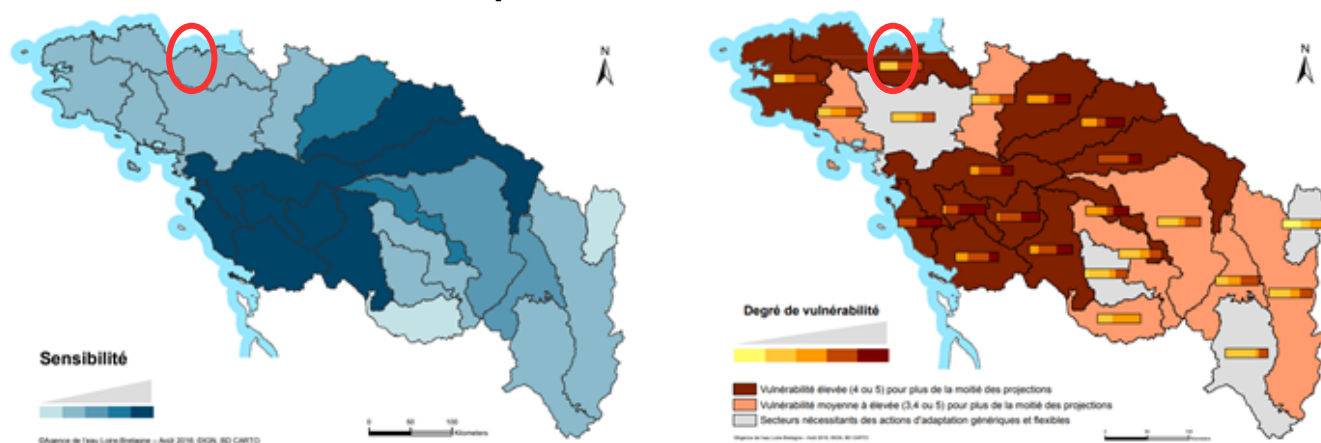
Volume d'eau stocké au barrage du Pont Ruffier en m³ entre 2011 et 2022



Sources : Etat Initial de l'environnement Dinan Agglomération 2024

Les travaux menés dans le cadre du Plan d'adaptation au changement climatique du comité de bassin Loire-Bretagne, montrent une aggravation de la vulnérabilité de la disponibilité en eau pour le territoire de Dinan Agglomération à l'horizon 2046-2065.

Sensibilité actuelle (gauche) et vulnérabilité future (à droite) de la disponibilité en eau



Sources : Plan d'adaptation au changement climatique, comité de bassin Loire-Bretagne, 2016

De plus, le nombre d'abonnements et les niveaux de consommation d'eau sont en augmentation dans le département depuis une vingtaine d'année. Ces difficultés d'approvisionnement en eau et de remplissage des nappes phréatiques peuvent également générer des tensions sur les usages de cette ressource (alimentation en eau potable, loisirs, industrie, activités agricoles, tourisme...)

Espèces problématiques pour la santé ou les écosystèmes

Espèces vectrices de maladie

Les espèces vectrices de maladie sont essentiellement des insectes et acariens hématophages. Ils transmettent différentes maladies:

- parasitaires : paludisme, maladie de Chagas
- bactériennes : borréliose de Lyme, peste, rickettsioses
- virales : dengue, chikungunya, virus usutu, virus du Nil occidental

Ces maladies peuvent être seulement humaine ou être des zoonoses (transmission entre l'homme et l'animal).

Ces maladies vectorielles, si elles ne sont pas toutes présentes sur notre territoire, sont susceptibles d'arriver du fait d'une part des changements climatiques et d'autre part de la mondialisation des échanges. Des virus tels que la dengue et le chikungunya sont ainsi introduits chaque année en France Métropolitaine.

Le moustique tigre est l'espèce vectrice de la dengue, du zika et du Chikungunya. L'aire d'implantation du moustique tigre s'étend chaque année. S'il n'est pas encore très implanté en Bretagne (il a été repéré dans 4 communes de la région en 2022), le réchauffement climatique est un facteur favorable à son développement sur notre territoire. Il est possible de limiter l'accès des moustiques tigres à des lieux de ponte (eau stagnante).

121

Espèces invasives

Certaines espèces animales et végétales ont un impact négatif sur la santé humaine ou les écosystèmes locaux et leur développement est à limiter :

- **frelon asiatique** : menace pour l'écosystème local
 - présent en Bretagne, risque de développement
- **chenille processionnaire du pin** : nocive pour la santé humaine
 - présent en Bretagne, risque de développement
- **ambrosie** : plante invasive et toxique
 - présent en Bretagne, risque de développement
- **datura** : plante invasive et toxique
 - présent en Bretagne, risque de développement



Idée d'action :

- Sensibiliser sur les espèces invasives et vectrices de maladie et sur les bonnes pratiques

Biodiversité

La biodiversité "constitue le tissu vivant de la planète, fait d'animaux, de végétaux, de champignons, de micro-organismes, des milieux naturels dans lesquels ils vivent et de nous" (OFBiodiversité).

Les changements climatiques ont un impact sur la biodiversité :

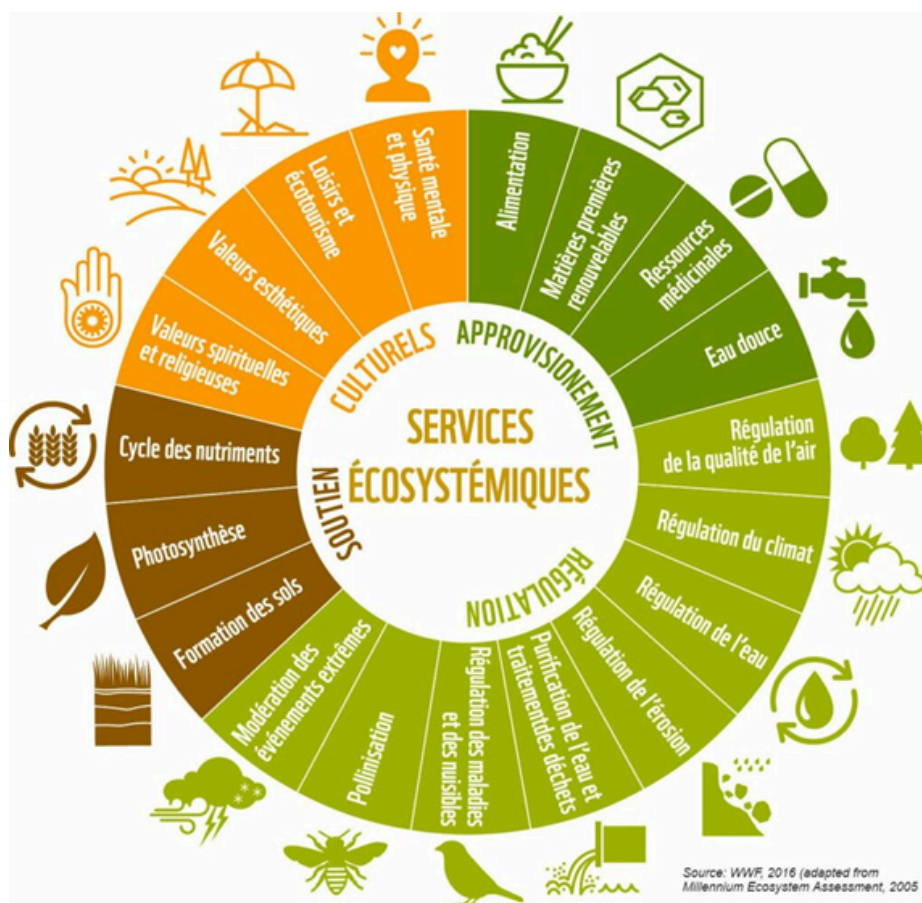
- perte de biodiversité
- modification des aires de répartition végétales et animales liées aux changements climatiques qui peuvent entraîner des conditions favorables aux espèces problématiques pour la santé (ex. moustique tigre).

La préservation de la biodiversité permet d'agir sur l'adaptation aux changements climatiques et ses effets :

- production d'oxygène par les végétaux terrestres et marins et captation de certains polluants de l'air
- dégradation des polluants organiques (piégage des métaux lourds) dans l'eau via les micro-organismes et champignons présents dans les milieux humides
- régulation du climat par fixation d'une partie du CO₂ présent dans notre atmosphère et absorption de 60% des émissions de gaz à effet de serre
- prévention de l'érosion et des glissements de terrain, maintien des dunes et des traits de côte
- régulation des inondations
- disponibilité à la découverte de principes psychoactifs pharmacologiques
- disponibilité alimentaire
- fourniture de matières premières

122

Au delà de l'adaptation aux changement climatiques, les services et produits fournis par la société s'appuient sur les écosystèmes. On parle pour décrire cela des "services écosystémiques rendus" (Millennium Ecosystem Assessment).



Sources : WWF 2016

Le patrimoine naturel de Dinan Agglomération est riche et diversifié. Le territoire compte 3 sites Natura 2000, des zones littorales, des bocages et forêts, des zones humides et estuaires et 25 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Le territoire se caractérise également par son réseau hydrologique dense (l'Arguenon, la Rance notamment). Les nombreux vallons sur le territoire assurent de vastes continuités écologiques.

La création du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude en 2024 constitue un levier supplémentaire de préservation et gestion de ce patrimoine naturel.

Le territoire accueille également de nombreuses espèces animales, dont certaines emblématiques de la région (le pingouin torda, la Fauvette Pitchou). Les habitats potentiels pour les espèces animales sont également nombreux : landes, zones humides, littorales, rivières...

Des menaces pèsent toutefois sur cette biodiversité :

- pressions anthropiques, plus spécifiquement sur le littoral en lien avec l'urbanisation et le tourisme qui se développe au détriment des paysages naturels
- fréquentation des sites littoraux
- déclin du bocage
- fragmentation de la trame boisée par les infrastructures de transport
- phénomène d'enfrichement des vallées
- urbanisation à proximité de sites naturels remarquables
- envasement progressif de la Rance
- présence d'espèces invasives (tortue de Floride) qui menacent des espèces locales
- sensibilité des zones humides aux changements climatiques (submersion, érosion, sécheresse...).

Des ressources existent sur le territoire pour préserver la biodiversité : le Parc Naturel Régional, des associations du territoire, Dinan Agglomération dans le cadre du service transition écologique (protection de la ressource en eau, Atlas de la Biodiversité, Mission Natura 2000, Coopération Bois Énergie, bocage et espèces invasives), le service Transition Écologique et le service eau et assainissement.



Synthèse des enjeux

Promouvoir des logements sains et de qualité

- sensibiliser la population sur les expositions au radon, leurs effets et sur les mesures préventives
- lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne
- renforcer les liens entre santé mentale et habitat

Préserver et valoriser les milieux et ressources naturelles

- maintenir et améliorer la qualité de l'eau de consommation
- maintenir la lutte contre les algues vertes
- sensibiliser la population à la contamination des eaux de baignade et de loisirs
- lutter contre les invasions d'espèces végétales nocives pour la santé : datura, ambroisie

Réduire les émissions et les expositions aux nuisances

- poursuivre la sensibilisation de la population et des collectivités et entreprises sur la qualité de l'air intérieur
- sensibiliser plus particulièrement les familles de jeunes enfants sur les polluants intérieurs et autres produits néfastes pour la santé
- sensibiliser les particulier sur le rôle du chauffage bois et les alternatives plus saines et écologiques pour la qualité de l'air extérieur

124

Des enjeux liés aux changements climatiques

- anticiper les sécheresses et la question de l'accès aux ressources en eau
- lutter contre l'installation des moustiques tigres sur le territoire
- anticiper l'augmentation de la population allergique aux pollens et de l'augmentation du potentiel allergisant des pollens



**Des pistes
d'action pour
l'axe "Santé
environnement"
du CLS 2 !**

08. Focus par population

125

Document de travail

Les jeunes

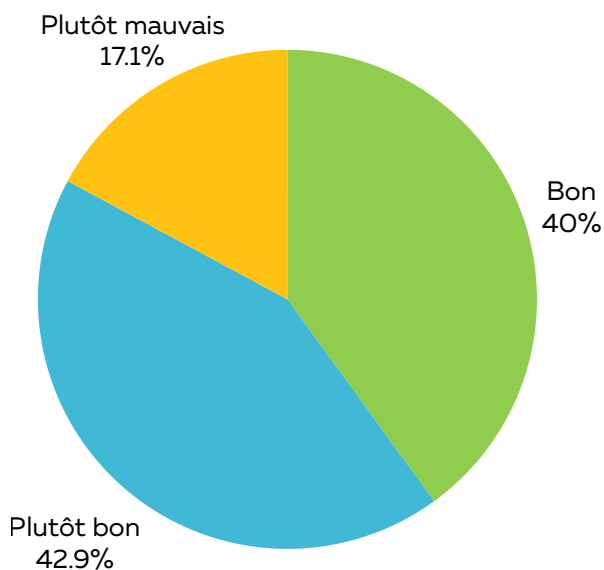
Les jeunes, sont une population particulière, confrontée à des défis spécifiques et donc avec des caractéristiques propres. On peut définir les jeunes comme la population âgée de 13 à 29 ans comme le fait l'ORS Bretagne, ou encore de 15 à 29 ans pour le portrait de territoire de l'INSEE. Le flou autour des limites de cette population la dessert avec des individus qui ne peuvent bénéficier de toutes les politiques publiques qui leurs sont destinées. Sur le territoire de Dinan Agglomération, la part de jeunes âgés de 15 à 29 ans par rapport à la population totale est moindre que sur le territoire régional (12,7 % à Dinan Agglo. contre 16,4 % en Bretagne selon l'INSEE en 2021). Le territoire a ainsi un indice de vieillissement largement supérieur à la moyenne française (123 contre 86 - INSEE 2021). Les jeunes constituent donc sur le territoire une population minoritaire.

Les répondants du questionnaire à destination des habitant.es des tranches d'âge 0-17 ans et 18-24 ans se sentent globalement un peu moins bien que la population générale (82,9 % de bon ou plutôt bon pour les jeunes, contre 88% pour la population générale). Concernant l'état de santé physique, on retrouve les mêmes proportions que pour la population totale.

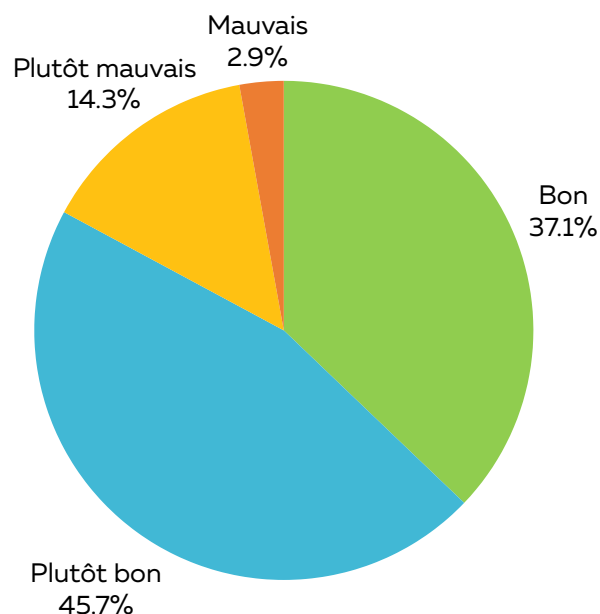
Parmi les grandes causes de décès chez les jeunes en Bretagne, le poids des décès par **suicide** est marqué, suivi par les décès par **accident de transport**. La mortalité touche davantage les **garçons** avec 73 % des décès entre 2019 et 2021 (ORS Bretagne 2024). Cette **surmortalité** est due à une **surreprésentation** des jeunes masculins dans les **décès par suicide ou accident de la circulation ou de la vie courante**. Ainsi, sur la période 2019-2021, le taux standardisé de mortalité par suicide s'élève à 24 décès pour 100 000 chez les garçons et 5 chez les filles pour la tranche d'âge 25-29 ans.

126

Comment percevez-vous votre état de santé général ?



Comment percevez-vous votre état de santé physique ?

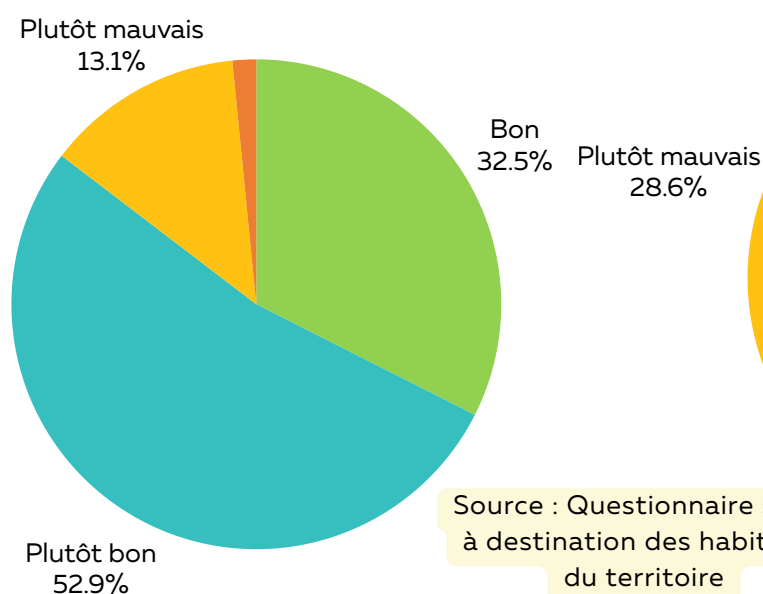


Source : Questionnaire santé à destination des habitants du territoire

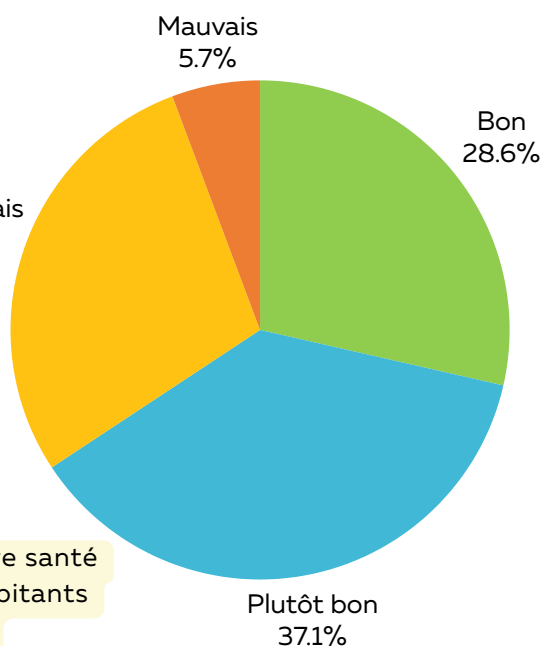
Santé mentale des jeunes

C'est bien sur l'état de santé psychologique, ou du moins sa perception, que l'écart entre les jeunes et la population générale est le plus grand. En effet, seuls 65,7 % des 0-24 ans ayant répondu au questionnaire déclarent avoir un état de santé psychologique bon ou plutôt bon, contre 85,4 % pour la population totale.

La perception de l'état de santé psychologique des habitants du territoire de Dinan Agglomération

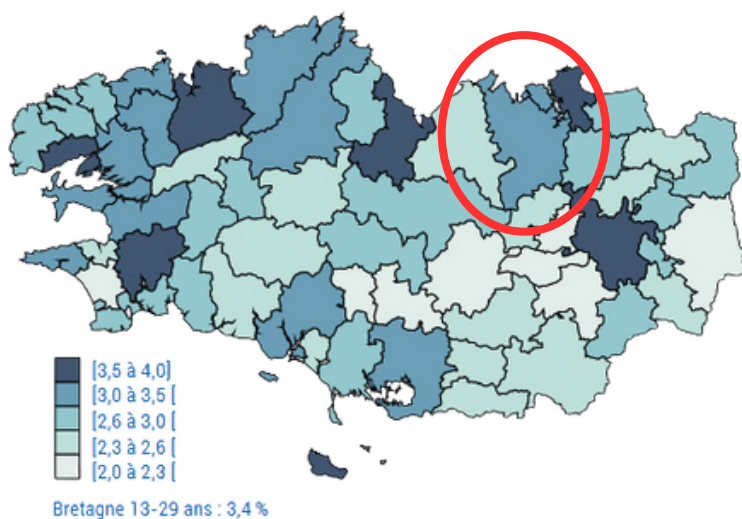


La perception de l'état de santé psychologique des jeunes (0-24 ans) du territoire de Dinan Agglomération



127

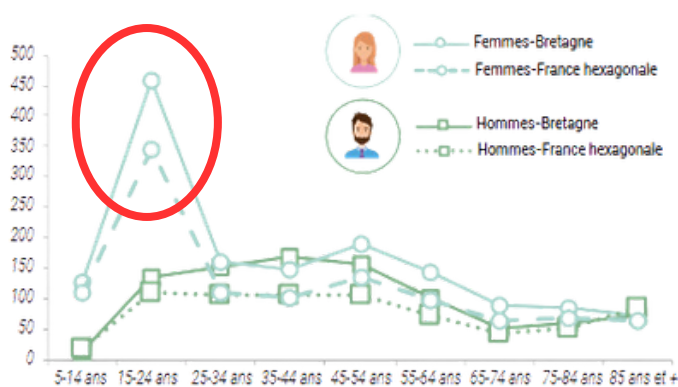
Prévalence (%) des traitements psychotropes chez les jeunes de 13 à 29 ans selon les intercommunalités de Bretagne en 2021



On peut voir sur la carte ci-contre que la prévalence des traitements psychotropes chez les jeunes de 13 à 29 ans à Dinan Agglomération se trouve parmi les plus hautes de Bretagne, un territoire lui-même caractérisé par une plus grande prévalence de ces traitements en population générale qu'en France.

Sur les pathologies des jeunes, on note une surreprésentation des maladies psychiatriques et des maladies respiratoires chroniques en Bretagne par rapport à la moyenne nationale. Concernant les traitements pris par les jeunes, on constate également une plus grande part des jeunes bretons sur les traitements psychotropes dont antidépresseurs et régulateurs de l'humeur et traitement anxiolytiques. Les jeunes filles sont ainsi beaucoup plus touchées par des problématiques de santé mentale avec une surreprésentation dans les traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur (2 fois plus que les garçons sur la tranche d'âge 20-24 ans) . Le graphique suivant montre en outre le pic significatif du taux de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide chez les jeunes femmes entre 15 et 24 ans en France mais surtout en Bretagne.

Taux de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon l'âge et le sexe en Bretagne et en France en 2022 (unité pour 100 000)



Source : PMSI MCO 2022, ATIH, INSEE - Population au 01/01/2022 - Exploitation ORS Bretagne.

128

Le **Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)** a ouvert en juin 2023 à Dinan. Porté par la Mission locale du pays de Dinan, il est un espace dans lequel les jeunes peuvent venir s'exprimer gratuitement et en toute confidentialité. Il a pour objectif de venir répondre aux besoins de cette tranche d'âge (12-25 ans) avec des permanences délocalisées sur tout le territoire afin d'assurer un maillage territorial de cette nouvelle offre.



Fiches-actions du CLS 1 :
 Action 1 (CPS)
 Action 3 (Addictions - Corres'Santé)
 Action 4 (PAEJ)
 Action 19 (CAMSP)

Vie affective, sexuelle et sociale

La vie affective et sexuelle est une thématique particulièrement importante pour les jeunes. En effet, le passage de l'adolescence et de la puberté sont des moments de vulnérabilité importants qui doivent être pris en compte par les politiques publiques qui leur sont destinées.

L'éducation à la sexualité dispensée dans le cadre de l'Éducation Nationale a pour objectif de santé de sensibiliser aux risques encourus comme les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ou encore aux grossesses non planifiées. Un rapport du bureau européen de l'OMS alerte sur des changements de pratiques depuis 2014 avec une forte hausse des rapports sexuels non protégés, exposant ainsi les jeunes à des risques sanitaires importants. "Le rapport met en avant la nécessité urgente de mener des interventions ciblées pour faire face à ces tendances inquiétantes et promouvoir des pratiques sexuelles plus sûres chez les jeunes". On peut donc voir l'importance du travail mené par les acteurs de terrain et de l'Education Nationale afin d'endiguer ce phénomène. Sur le territoire, un centre de santé sexuelle est positionné à côté de l'hôpital, ce qui pourrait constituer un frein, du fait de la distance avec le centre ville et les transports scolaires. Il accueille tous les publics et en particulier les jeunes, qui s'ils sont mineurs, peuvent être reçus sous couvert d'anonymat.

De plus, le développement des réseaux sociaux et de l'identité numérique a fait émerger de nouveaux enjeux en matière de lien social et affectif chez les jeunes. Le numérique est aujourd'hui une part intégrante de la vie des jeunes et doit donc être considérée comme telle et non pas seulement comme un danger au risque d'une déconnexion avec le public cible.

La communauté des voyageurs

Le territoire de Dinan Agglomération accueille en continu des groupes de voyageurs (gens du voyage). On peut observer deux centres névralgiques, la petite couronne dinannaise, et plus au Nord, autour de Plancoët et de Matignon. Ces pôles se distinguent par leur proximité avec des bassins de travail, et pour la couronne dinannaise, avec l'hôpital et le pôle de soins qui sont des éléments recherchés par les voyageurs. Il existe une aire d'accueil permanente située sur la commune de Quévert. Cette aire est aménagée pour l'accueil des voyageurs avec des blocs individuels (cuisine, sanitaires, buanderie). C'est sur cette aire que le local social ouvrira mi-2025 afin de permettre un meilleur travail avec les associations et acteurs impliqués, comme l'association Itinérance qui œuvre dans le département). Sur l'année 2024, on dénombre 214 semaines de stationnement sur le territoire de Dinan Agglomération.

Selon une étude réalisée par Santé Publique France "Étude épidémiologique sur l'état de santé, le recours aux soins et à la prévention des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine, 2019-2022", la santé des voyageurs est nettement plus mauvaise que celle de la population générale.

130

On peut en effet voir que selon cette étude, 36,6% de la population souffre d'obésité contre 17 % dans la population générale. En ajoutant les personnes en surpoids, on arrive à 72,8 % de la population en surpoids ou souffrant d'obésité. Chez les enfants, 17,8 % sont en surpoids et 17,9% souffrent d'obésité.

On retrouve également des prévalences significativement plus élevées de diabète (14,4 %), d'hypertension (24,7 %), d'épisode dépressif majeur (14,4 %), d'asthme (17,3 %) et de pathologie bucco-dentaire (46,3 %) que pour la population générale. De plus, la moitié des adultes (48,4 %) a renoncé à se faire soigner au moins une fois au cours de l'année écoulée, soit deux fois le taux observé en population générale (25 %).

Toujours selon cette étude, en matière d'habitat, 52,1 % des voyageurs vivent dans un habitat inadéquat ou précaire, 22,2 % n'ont pas accès à l'eau courante et 23,6 % ne sont pas raccordés à un compteur électrique. 43 % des ménages vivent à moins de 200m d'un axe routier majeur ou d'une ligne ferroviaire. Les localisations des aires d'accueil sont souvent dans des lieux "relégués géographiquement, socialement et symboliquement". Le lien entre habitat défavorable et inégalités sociales de santé est clair avec des prévalences plus élevées (épisode dépressif majeur, prescription de médicaments au long cours, couverture vaccinale ROR basse) lorsque les conditions d'habitat sont les plus précaires.

Il est à noter que selon la European Union Agency for Fundamental Rights, l'espérance de vie est inférieure de 7,9 années pour les hommes et de 10,9 années pour les femmes par rapport à la moyenne nationale.

La communauté des voyageurs souffre d'une accumulation d'inégalités qui viennent se nourrir entre elles, ce qui provoque un état de santé global largement dégradé par rapport au reste de la population. On peut ainsi citer des inégalités d'accès à l'éducation ainsi qu'à l'alphabétisation, même si la majorité des enfants de la communauté sur le territoire fréquentent l'école jusqu'à la primaire. On peut également citer des inégalités de genre, avec une séparation stricte et genrée des rôles au sein de la communauté, qui ont des conséquences sur ses membres (scolarisation des jeunes filles, santé sexuelle...). Les inégalités d'accès aux droits sont prégnantes et se nourrissent des autres difficultés rencontrées (barrière de la langue, stigmatisation de la population, éloignement géographique des aires des services...).

5 personnes issues de la communauté des voyageurs ont répondu au questionnaire habitants. Si le nombre de réponses ne permet pas d'avoir des données significatives, il est intéressant de noter que 3 sur 5 se déclarent comme handicapé.e.s, que 4 sur 5 éprouvent des difficultés pour voir un professionnel de santé (délai, mobilité et tout-numérique comme facteurs déterminants) même si les 5 ont un médecin traitant. Au niveau de leur perception de leur état de santé, on note une santé physique dégradée : 1 seul répondant percevant son état de santé physique comme plutôt bon, et les 4 autres comme plutôt mauvais (2) et mauvais (2).

Source : Service Gens du Voyage de Dinan Agglomération et Santé Publique France

131

Le **service Gens du Voyage au sein de Dinan Agglomération** est constituée de deux médiateurs Gens du Voyage sur les volets technique et social de l'accueil des voyageurs. Leur rôle est de permettre l'accueil et le suivi des groupes de voyageurs sur les aires du territoire, dans le cadre réglementaire. Il existe un projet social porté par cette mission. Un travail riche est engagé avec l'association Itinérance qui œuvre dans le département.

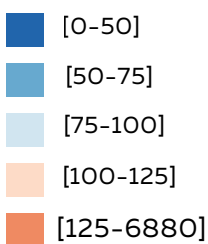
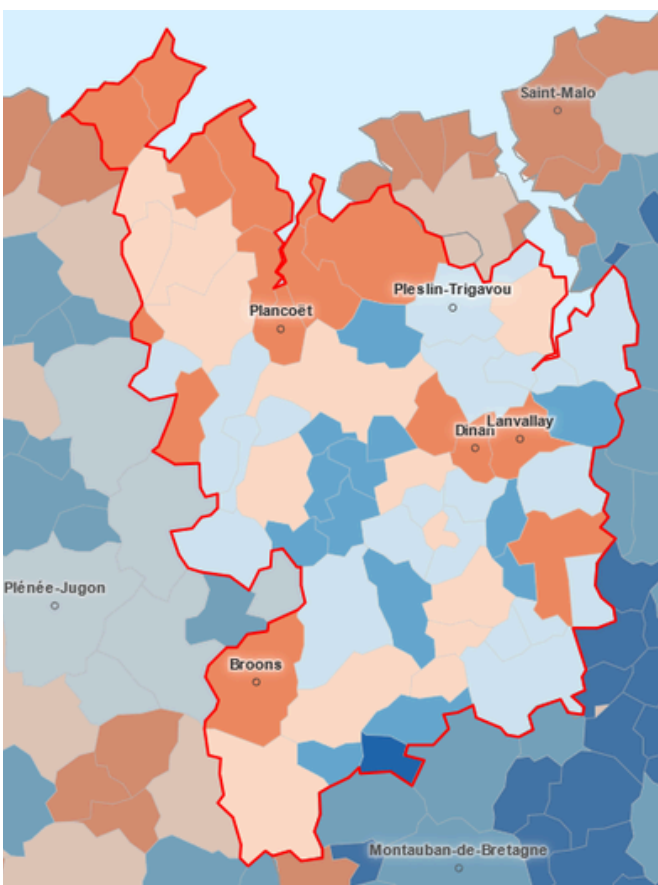


Aucune fiche-action du CLS1 n'est à destination directe des voyageurs

Les personnes âgées et en perte d'autonomie

La population de Dinan Agglomération est vieillissante avec un indice de vieillissement de 123 contre 86 au niveau national selon l'INSEE. On peut voir qu'il existe de fortes inégalités au sein du territoire, avec des zones plus ou moins touchées par le vieillissement de la population.

Indice de vieillissement (nombre de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans) en 2021



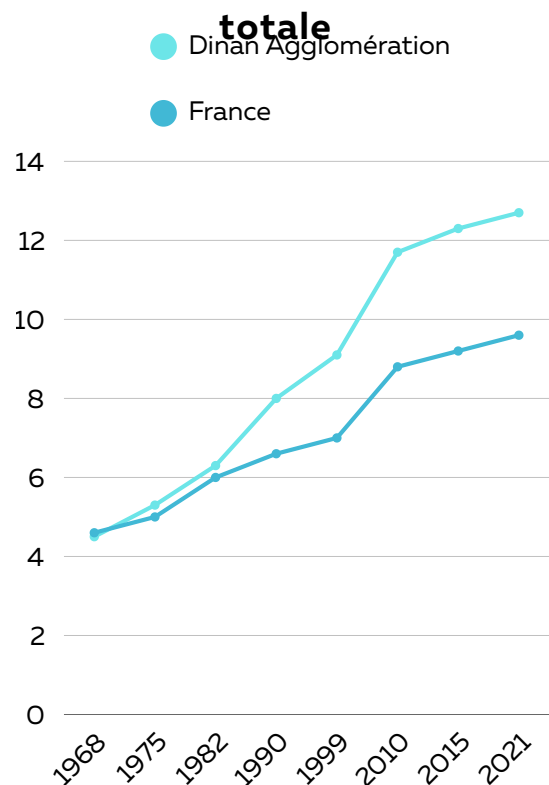
Source : Insee, RP
1968-2021
Exploitation :
Observatoire des
territoires

Source : Insee, RP

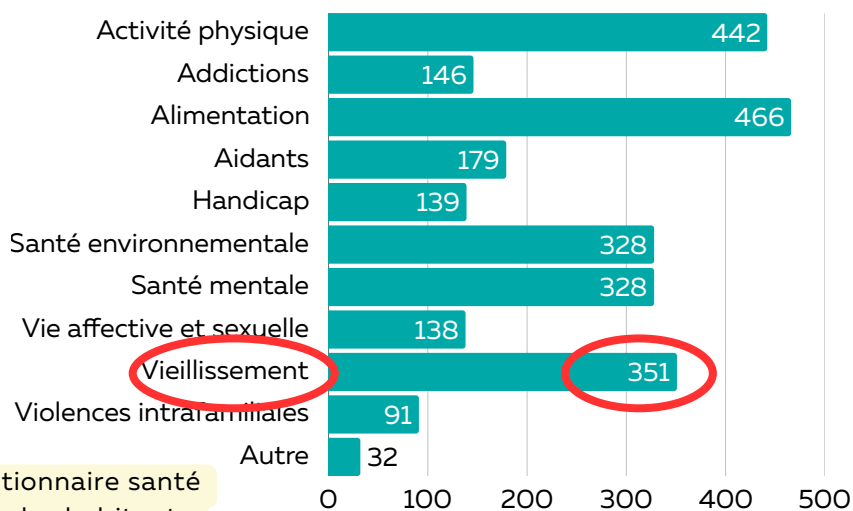
Ainsi, la couronne dinanaise et le littoral concentrent une population vieillissante. D'autres parties du territoire, plus rurales sont en comparaison plus jeunes. On peut voir que les communes avec un indice de vieillissement élevé se superposent quasiment parfaitement avec les communes comptant une part importante de leur population en ALD.

On peut également voir sur le graphique ci-dessous que la part de plus de 75 ans est en hausse notable et qu'elle est également largement supérieure à celle de la France.

Evolution de la part des plus de 75 ans dans la population totale

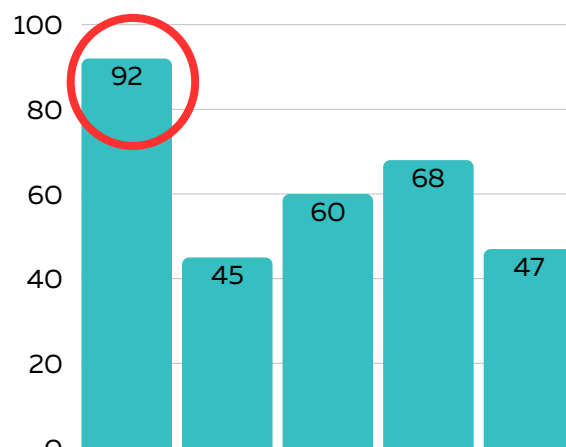


Thématiques de santé intéressant les habitants de Dinan Agglomération



Source : Questionnaire santé à destination des habitants du territoire

Enjeux de santé environnementale et de cadre de vie déterminés comme prioritaires par les élus du territoire



133

On peut voir sur ce graphique ci-contre que la question de l'adaptation des logements à la dépendance et à la perte d'autonomie est une préoccupation forte pour les élus du territoire qui sont confrontés au quotidien au vieillissement de leur population et aux enjeux que ce dernier engendre.

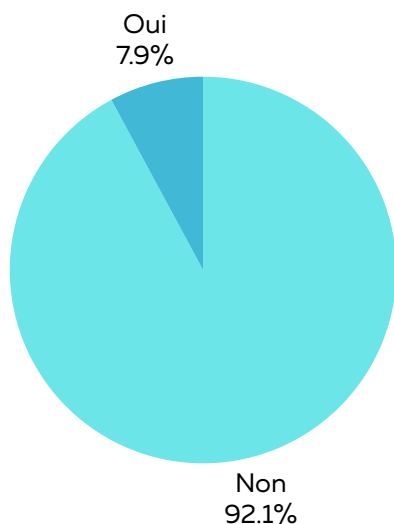
12,7 % des plus de 75 ans du territoire vivent au sein d'une structure d'hébergement dédiée contre 8,9 pour la France selon l'INSEE.

L'adaptation des logements à la dépendance et à la perte d'autonomie
 La lutte contre les pollutions de l'air, de l'eau et des sols
 L'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap
 La qualité du parc de logements/ la lutte contre l'habitat indigne
 L'adaptation aux changements climatiques

Source : Questionnaire santé à destination des élus du territoire

Le public en situation de handicap

Etes-vous en situation de handicap ?



Source : Questionnaire santé à destination des habitants du territoire

Le département des Côtes d'Armor se situe proche du taux français concernant la part de la population de 5 à 59 ans se déclarant en limitation sévère d'activité (6,8 % contre 6,7 % selon la DREES en 2021).

Malgré des besoins de santé importants, il apparaît que les personnes en situation de handicap rencontrent des barrières à l'accès aux soins. Ainsi, le baromètre Handifaction, qui mesure l'accès aux soins des personnes en situation de handicap montre que 25 % des personnes concernées n'ont pas pu avoir accès aux soins dont ils avaient besoin en 2024. Ainsi, ils rencontrent pour 15 % d'entre eux des refus de soin de la part des professionnels, qui peuvent leur faire abandonner le soin dans 30 % des cas. De plus, 12 % d'entre eux ont vu leur accompagnant être refusé par le soignant. De plus, l'accès au marché du travail reste difficile pour ces personnes, avec notamment la question de la communication de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

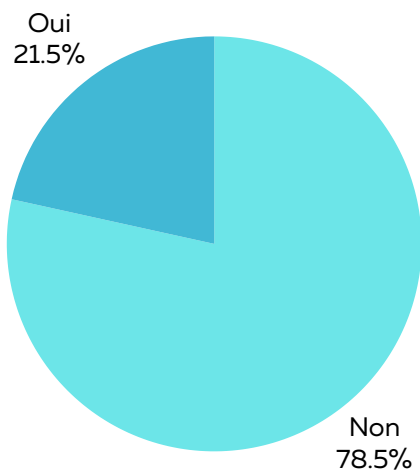
Selon le collectif Tous & Go, Dinan Agglomération compte environ 15 000 personnes en situation de handicap dont 4 000 au sein de la population active, soit 10 % de celle-ci. En considérant qu'une grande partie des personnes en situation de handicap est soutenue par au moins un aidant, on peut considérer que le handicap touche 20 000 personnes au quotidien sur le territoire.

De nombreux établissements et structures sont présents sur le territoire afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap (voir tableau ressource). On peut mettre en avant l'association **Handicap 22** qui joue un rôle primordial de regrouper sous une même entité les acteurs du secteur médico-social afin de prendre en charge de manière optimale les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches.

Le service mobilités de Dinan Agglomération a mis en œuvre un service de transport - le DINAMO! Access' - à la demande pour les personnes à mobilité réduite. Ce service a pour objectif de lever les barrières à la mobilité des personnes à mobilité réduite, notamment pour leurs rendez-vous administratifs ou médicaux.

Les aidants

Vous considérez-vous
comme aidant.e ?



135

Source : Questionnaire santé à destination des habitants du territoire

Le questionnaire santé à destination des habitants du territoire montre que 21,5 % des répondants se considèrent comme aidant. Le questionnaire indiquait une définition de l'aidant afin d'aider les personnes interrogées : Un aidant est une personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

De nombreuses personnes sont ainsi aidantes d'un ou plusieurs de leurs proches (époux, enfant, parent...).

Selon l'enquête Handicap-Santé aidants (DREES, 2008)

- **48 %** des aidants déclarent avoir une maladie chronique
- **29 %** se sentent anxieux et stressés
- **25 %** déclarent ressentir une fatigue physique et morale

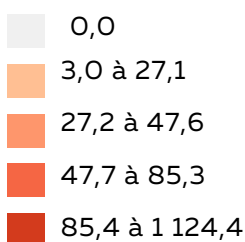
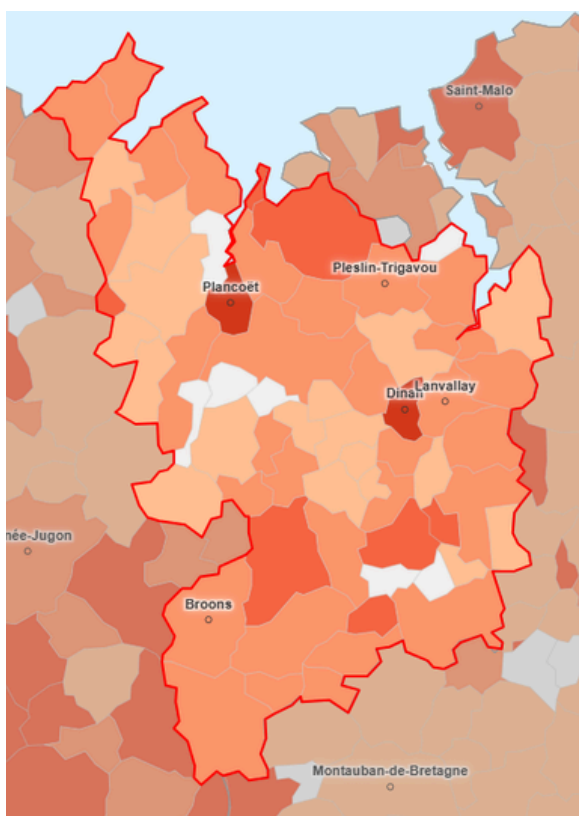
La santé mentale des aidants est une thématique prioritaire. En effet, assumer la charge d'une personne dépendante représente une charge mentale conséquente, notamment pour des personnes qui ne sont pas forcément formées à cela.

L'une des fiches actions du CLS1 portait sur l'offre de répit à destination des aidants. La plateforme de répit handicap permet aux aidants accompagnés d'avoir accès à des moments de répit via la prise en charge de la personne aidée. Cette plateforme est actuellement axée sur le handicap et ne permet pas prise en charge des personnes âgées dépendantes de manière optimale.

Le public en situation de précarité

La précarité peut être définie comme l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. Cette précarité peut souvent être économique et donc s'aggraver ou s'améliorer en fonction du contexte économique traversé comme la période COVID ou encore la hausse de l'inflation ces dernières années.

Part d'allocataires du RSA (communes) 2022



Source : CNAF-DSER, FILEAS Base Communale Allocataires (BCA), données au 31/12/2021 ; Insee RP 2019
Exploitation : Observatoire des territoires

Le territoire de Dinan Agglomération compte un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV), situé au sein de la commune de Dinan, sur le quartier de la Fontaine-des-Eaux. Un QPV est défini à partir de la pauvreté de ses habitants. Il compte environ 1100 habitants au recensement 2020. La part des familles monoparentale dans la population de ce quartier s'élève à 62,2 %. Le taux d'emploi est plus faible que pour le reste du territoire avec 39,1 % pour le QPV contre 69,5 % pour la population générale de Dinan Agglomération selon l'INSEE.

Il est à noter que la précarité des ménages peut avoir des conséquences sanitaires majeures. En effet, l'Unicef alerte sur la situation en France concernant l'alimentation des enfants. Selon une consultation menée sur les 6-18 ans, en France, un enfant sur cinq ne mange pas trois repas par jour. Les conséquences de la malnutrition ou de la sous-nutrition sur les enfants sont multiples : retard de croissance, des troubles de l'apprentissage (problèmes de concentration), un affaiblissement du système immunitaire

1 enfant sur 5 ne mange pas 3 repas par jour en France



Le public en situation de précarité va également être plus susceptible de renoncer aux soins, du fait d'une priorisation moins importante de la santé face à d'autres enjeux. Pourtant, cette population est d'autant plus vulnérable aux risques de santé. En effet, les travailleurs les moins qualifiés effectuent des tâches pénibles liées à une espérance de vie et de vie en bonne santé moindre.

Les demandeurs d'asile

En France, la santé des personnes migrantes constitue un enjeu crucial, marqué par des disparités d'accès aux soins et une dégradation des conditions de santé liée aux contextes socio-économiques et administratifs. Ces populations rencontrent des défis particuliers liés à leur parcours migratoire, leur situation de précarité et leur accès limité aux systèmes de santé. On peut distinguer plusieurs priorités de santé pour cette population vulnérable :

- la **Santé mentale** : Les troubles psychologiques sont fréquents parmi les migrants, notamment en raison des traumatismes subis lors des migrations et des conditions de vie précaires. Des études montrent que la santé mentale des migrants se détériore après leur arrivée en France, souvent aggravée par des conditions d'accueil difficiles et l'isolement social ou encore le stigmate apposé à leur condition de migrant.
- la **santé maternelle et infantile** : Les femmes migrantes rencontrent des obstacles pour accéder aux soins prénatals et postnatals. L'absence de couverture maladie chez environ 20 % des migrants en situation de précarité accentue ces difficultés selon l'association Médecins du Monde.
- **maladies chroniques et infectieuses** : Toujours selon cette association, les migrants sont souvent affectés par des maladies comme le diabète ou l'hypertension, qui peuvent être mal suivies en raison de barrières administratives et financières. La tuberculose et le VIH restent également des problématiques récurrentes dans certains groupes.
- **renoncement aux soins** : Une proportion importante de migrants renonce aux soins en raison de la complexité administrative, du manque d'informations et de la peur de démarches judiciaires pour les sans-papiers. L'accès aux droits, dont la santé reste aujourd'hui un enjeu majeur dans la prise en compte de cette population par le système administratif.

On peut identifier différents facteurs qui contribuent à cette situation de vulnérabilité :

La précarité administrative et économique : l'absence de régularité administrative empêche de nombreuses personnes de bénéficier de droits sociaux comme la Protection Universelle Maladie (PUMA) ou l'Aide Médicale d'État (AME).

Les conditions de vie : Les hébergements insalubres et le manque d'accès à une alimentation saine contribuent à la détérioration de leur état de santé global

La discrimination et la stigmatisation : Les obstacles institutionnels et sociaux renforcent les inégalités dans l'accès aux soins.

Source : Médecins du Monde et dossier Santé Publique France sur la santé des migrants en France

138

L'association **NOZ-DEIZ SOLIDARITES** et le **dispositif AGIR 22** sont présents sur le territoire pour répondre aux besoins de cette population aux besoins spécifiques et primordiaux en matière de santé. NOZ-DEIZ propose ainsi 93 places à destination des personnes migrantes afin d'offrir un hébergement à Dinan et sa périphérie et un accompagnement social dans les procédures de demande d'asile ou d'ouverture de leur droit commun avec une attention portée à leur insertion dans le droit commun.

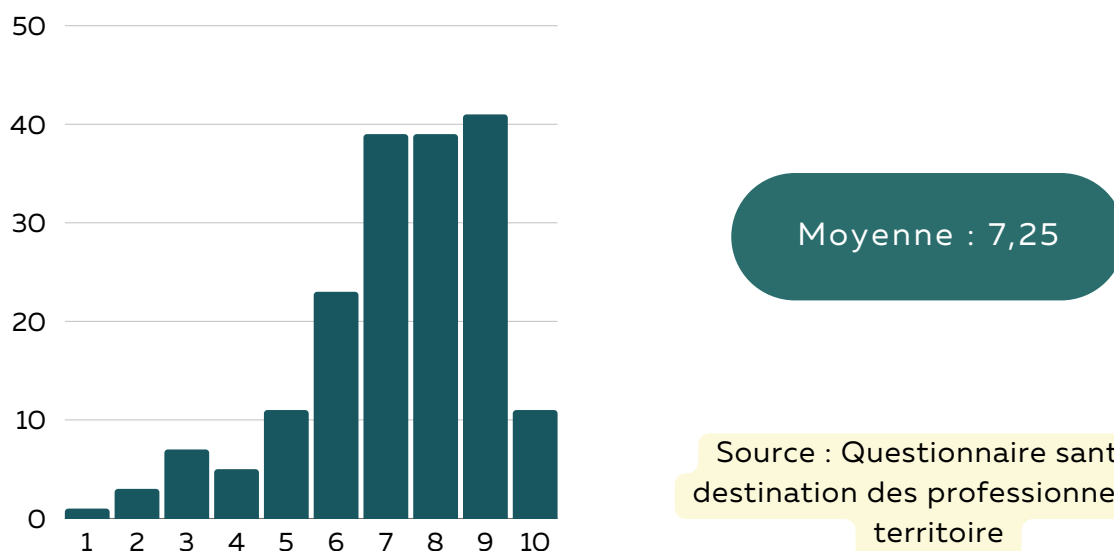
Idée d'action :

- Intégrer les demandeurs d'asile à l'axe stratégique 4 sur les populations vulnérables

Fiche action du CLS 1 :
Aucune fiche-action du CLS1 n'est à destination directe des demandeurs d'asile

Les professionnel.les du milieu sanitaire, médico-social et social

Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez vous votre état de santé mentale : (1 étant le plus mauvais et 10 le meilleur)



139

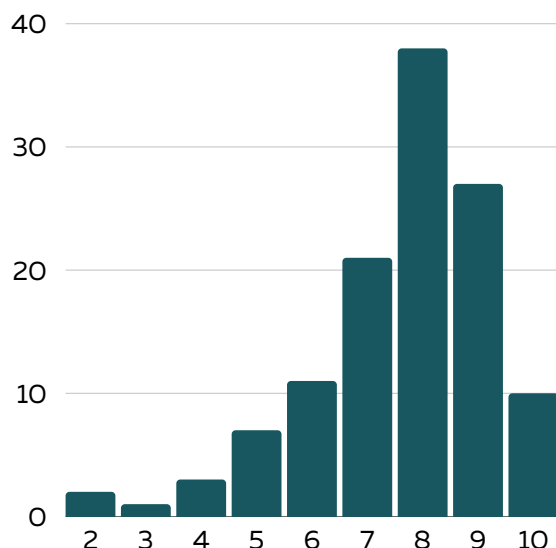
On peut voir que l'état de santé mentale des professionnel.les du milieu de la santé est défavorable, avec une moyenne de seulement 7,25, là où la moyenne pour l'état de santé général est d'un peu plus de 7,8. Les commentaires des professionnels évoquent en outre une augmentation de la charge de travail liée à du surmenage, au sous-effectif, au poids de la charge mentale ainsi qu'une hausse de la violence. Leur santé mentale et physique s'en retrouve ainsi largement impactée, ce qui vient *in fine* aggraver la situation en perpétuant le cercle vicieux (arrêt de l'activité, arrêt de travail...)

Une consultation nationale menée en 2023 montre que la santé des soignants est très précaire. 64 % des répondants déclarent se sentir fatigués et 79 % avoir eu des problèmes de concentration au cours des quinze jours écoulés. La proportion de déclaration de douleurs chroniques est également bien plus élevée chez les soignants que pour la moyenne nationale (60 % contre environ 30 %). La santé mentale des soignants est particulièrement à risque, avec 55 % des répondants déclarant avoir connu un ou plusieurs épisodes d'épuisement professionnel. De plus, 6 % des répondants déclarent consommer des anxiolytiques de manière régulière.

La santé des soignants est donc un enjeu primordial, tant au vu de la vulnérabilité de la population qu'ils forment que vis-à-vis de la fragilité du système de santé en matière de ressources humaines.

Les élu.es

Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez vous votre état de santé générale : (1 étant le plus mauvais et 10 le meilleur)



Moyenne :
7,61666667

Source : Questionnaire santé à destination des élus du territoire

140 La santé des élus est impacté par leur mandat. Ainsi, selon une étude réalisée en 2024 par le Centre de Sociologie des Organisations de Sciences Po Paris, le CNRS et l'Association des Maires de France, 83 % des maires estiment que leur mandat est usant pour leur santé que ce soit d'un point de vue mental ou physique. De plus, les répondants du questionnaire élus mené par Dinan Agglomération soulignent pour certains des problématiques liées à leur santé : prise de poids, stress, détérioration de la santé mentale du fait d'une croissance forte des sollicitations. Il est également à noter que les élus sont parfois victime d'un climat de violences avec des agressions verbales et parfois physiques.

Le mandat des maires est à la fois perçu comme source de satisfaction et d'accomplissement, mais également de frustration et de stress, notamment quand les projets ne peuvent être menés à bien du fait des contraintes qui semblent croître (administratives, politiques, financières...).

09. Apports pour le CLS 2

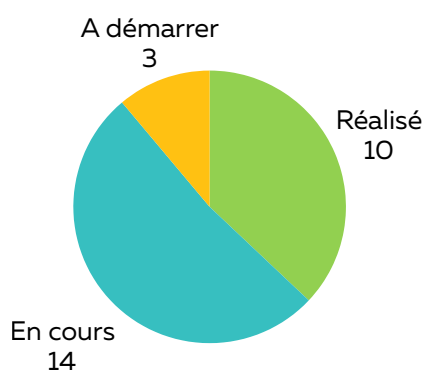
141

Document de travail

Évaluation du CLS1

L'évaluation du CLS1 a été menée au cours de l'année 2024 par le service santé publique de Dinan Agglomération. Cette évaluation s'est attardée sur deux niveaux : le programme d'actions et les modalités de mise en œuvre. Les résultats de l'évaluation sont globalement positifs et ont conduit à la validation de la démarche de renouvellement par les membres du COPIL et les élus communautaires.

Statut de réalisation des actions du CLS 1 au 19 novembre 2024



Le plan d'action du CLS1, composé de 27 fiches-actions a pu être globalement mis en œuvre, malgré les éléments de contexte : crise sanitaire et vacance du poste de coordinatrice du CLS. On estime que la majeure partie du plan d'action a été mise en œuvre sur ma moitié du temps initialement prévu, soit deux ans et demi. Seules trois actions n'ont pas été engagées fin 2024 : l'action 13 Sensibiliser des professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur dans le cadre de leurs pratiques professionnelles, l'action 22 Former des intervenants à domicile sur l'accompagnement des personnes âgées et l'action 23 Mettre en place un outil commun visant le repérage des situations de vulnérabilité.

142

On peut voir via la mise en œuvre du plan d'action que les axes 1 (Prévention et Promotion de la Santé) et 2 (Accès à un environnement sain et de qualité) sont des points forts du CLS, avec notamment une dynamique partenariale et territoriale forte. On peut voir une marge de travail plus forte pour les axes 3 (Accès aux soins) et 4 (Populations vulnérables et leurs aidants).

Concernant les modalités de mise en œuvre, on peut observer plusieurs catégories. La communication constitue un axe d'amélioration au regard du renouvellement du CLS. En effet, si on peut observer une richesse territoriale et partenariale, celle-ci s'accompagne d'une multitude d'informations, d'événements, de canaux. Ces communications peuvent concerner le grand public, les partenaires sur une thématique précise, les pilotes d'actions du CLS... La question de la diffusion des informations et des canaux mobilisés est importante afin de permettre aux partenaires et destinataires de bien recevoir les informations qui leur sont pertinentes sans qu'elles soient noyées dans une masse d'informations génériques. La gouvernance du CLS, et donc notamment l'articulation entre COPIL et COTECH pourrait être clarifiée. De plus, le lien avec les signataires du CLS s'est distendu depuis 2020 du fait du contexte, et l'organisation actuelle n'a pas permis de renforcer ce lien. Le portage politique, notamment mené par Marina Le Moal, élue référente du CLS est décrit comme fort et particulièrement facilitant.

Au niveau du pilotage des actions, une charte du pilote d'action, permettant de préciser le rôle, l'engagement, les attendus, l'organisation... du pilotage d'une ou de plusieurs actions, pourrait simplifier la coordination de la mise en œuvre. De plus, la question des pilotes-opérateurs ou encore des co-pilotes pourra être clarifiée. Il apparaît que le CLS a pu compter sur un réseau de partenaires, pilotes ou non d'une action, sur tout le territoire. Il existe donc une dynamique partenariale et territoriale forte avec la présence et la richesse de collectifs et réseaux (VIF, SISIM, MISACO...).

143

Le CLS a permis la mise en place d'innovations comme l'expérimentation sentinelles en santé mentale ou encore l'activité physique pour les jeunes parents couplée à la garde de leur enfant. La participation citoyenne, si elle est une préoccupation commune à de nombreux acteurs du territoire, n'a pas été favorisée autant qu'il est possible de le faire. Il s'agit là d'un axe de travail pour le CLS 2, avec par exemple la réflexion sur les modalités de rédaction de document ou d'organisation de réunions ou d'événements.

Le cadre du CLS, en tant qu'engagement des signataires et des pilotes d'action a permis la mise en œuvre de la grande majorité des actions, malgré le contexte difficile. Ce cadre apporte un poids et une légitimité aux pilotes d'actions afin de solliciter d'autres acteurs.

L'ingénierie territoriale, c'est-à-dire l'animation, la coordination, le suivi... du CLS, assurés par la coordinatrice, est considérée comme le point fort du CLS. En effet, il apparaît qu'elle joue un rôle facilitant dans la dynamique partenariale sur le territoire, en favorisant les échanges et l'interconnaissance des acteurs.

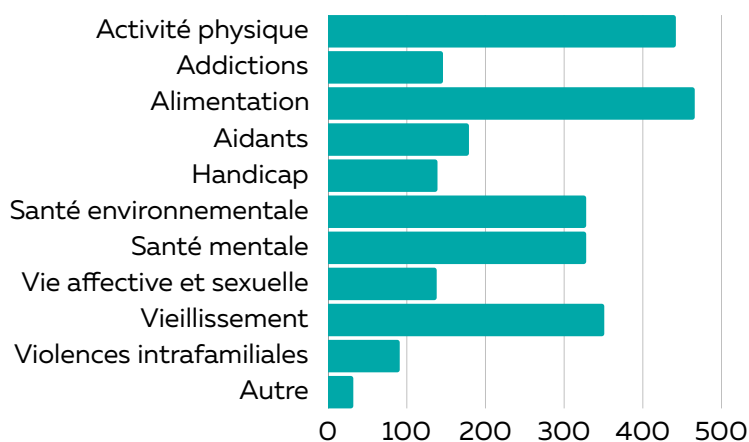
Apports des questionnaires

La démarche de mise à jour du diagnostic local de santé a également été l'occasion d'interroger les parties prenantes du CLS sur leurs souhaits méthodologiques et thématiques pour le CLS 2 et son plan d'actions.

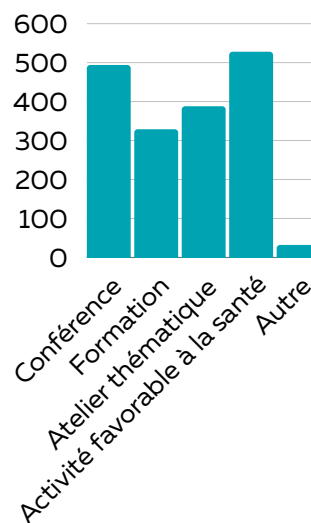
Souhaits des habitants

Thématiques, types et créneaux d'actions auxquels les habitants seraient susceptibles de participer

Thématiques

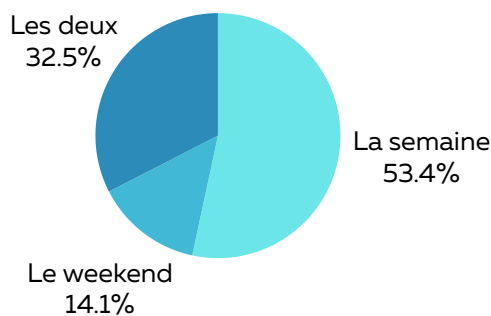
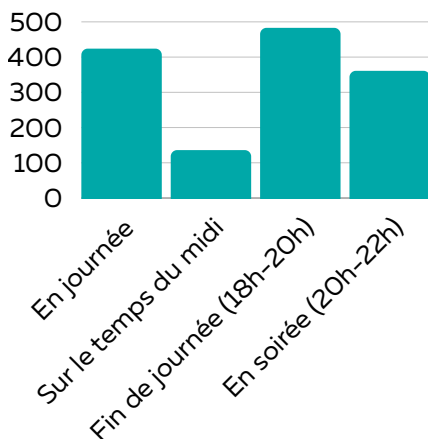


Types



144

Créneaux



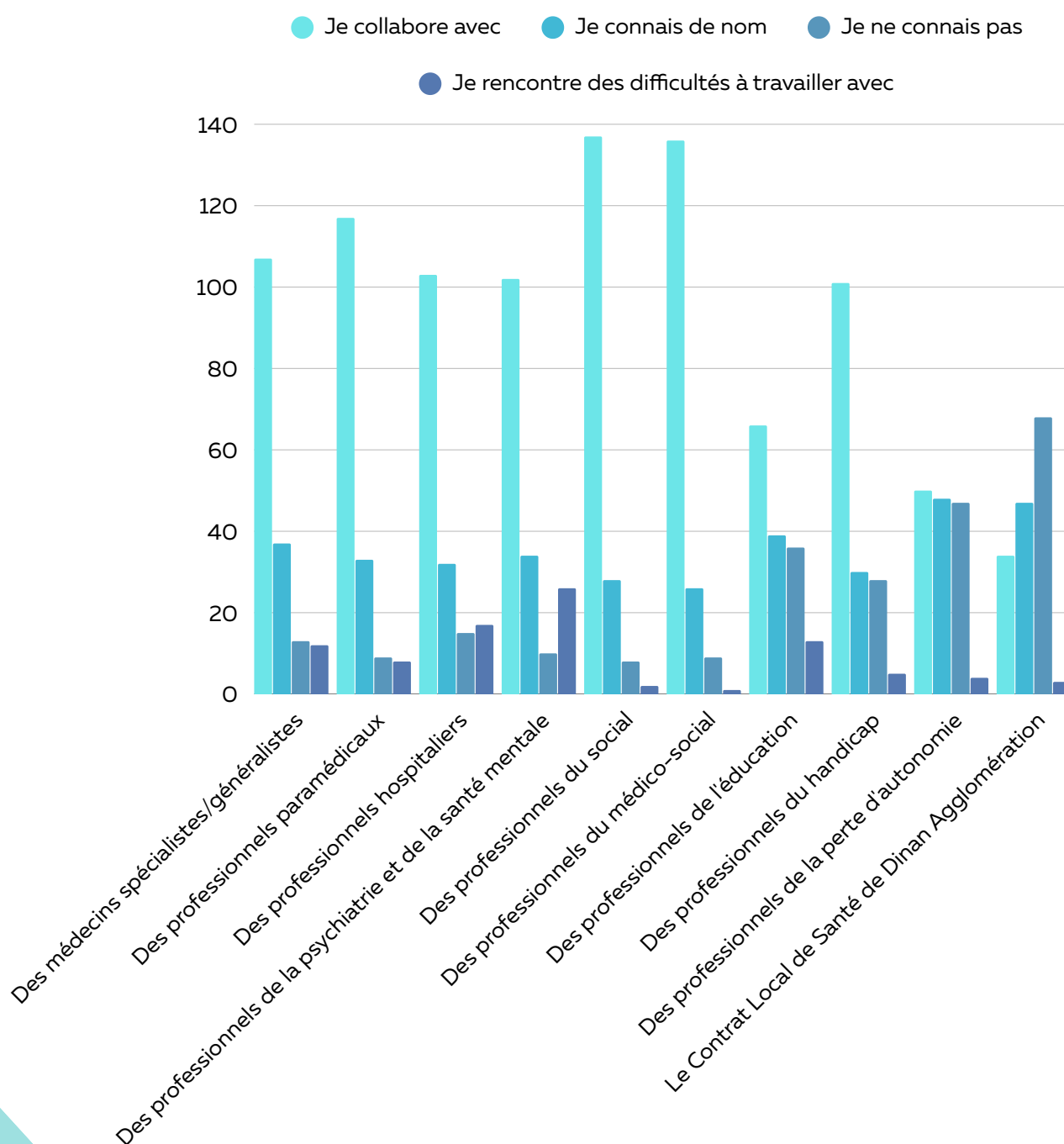
Les informations récoltées grâce à l'enquête habitants nous permettent de réfléchir à la mise en œuvre du plan d'actions. On peut voir que les thèmes qui intéressent le plus la population sont l'alimentation, l'activité physique, le vieillissement, la santé mentale et la santé environnementale. Le type d'action susceptible d'attirer le plus de monde est la mise en place d'activité favorable à la santé (activité physique, groupe de parole...). Sur les créneaux de ces actions, les jours de semaine sont à privilégier, surtout sur la fin de journée (18h-20h).

Souhaits des professionnels

Nous avons souhaité interroger les professionnels sur leur connaissance et pratiques avec d'autres acteurs afin de mieux voir où l'interconnaissance et le travail en transversalité fonctionnent bien, et là où ils restent à développer.

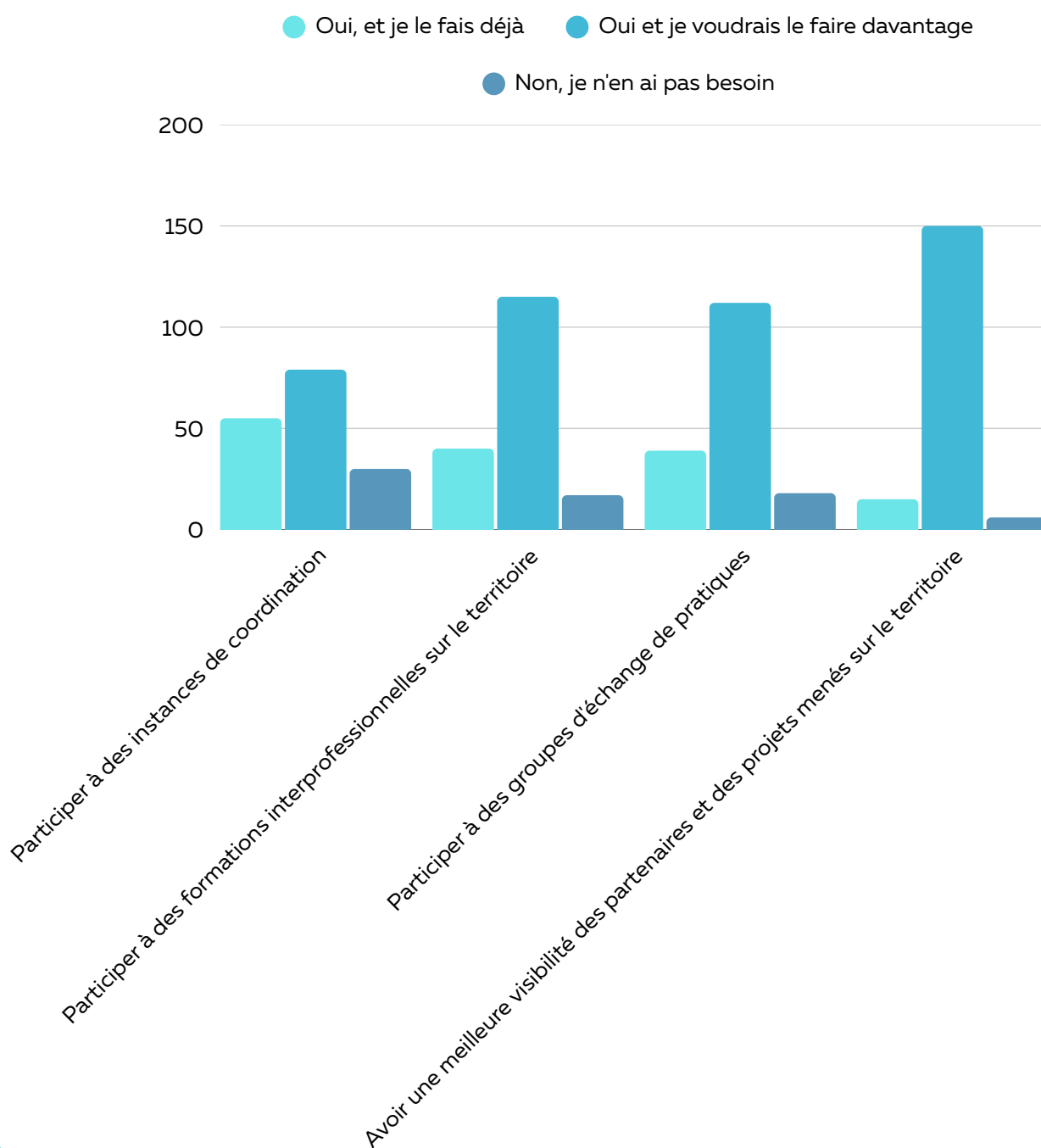
On peut voir que les professionnels de la santé mentale et de la psychiatrie ainsi que les professionnels hospitaliers sont plus difficiles à mobiliser par les autres professionnels, ce qui est cohérent avec la saturation de ce secteur ressentie sur le territoire. On peut voir que la collaboration avec les professionnels sur social et du médico-social est bonne. La connaissance des professionnels de la perte d'autonomie, de l'éducation et du handicap pourraient être améliorées dans un objectif de coordination entre les acteurs.

145

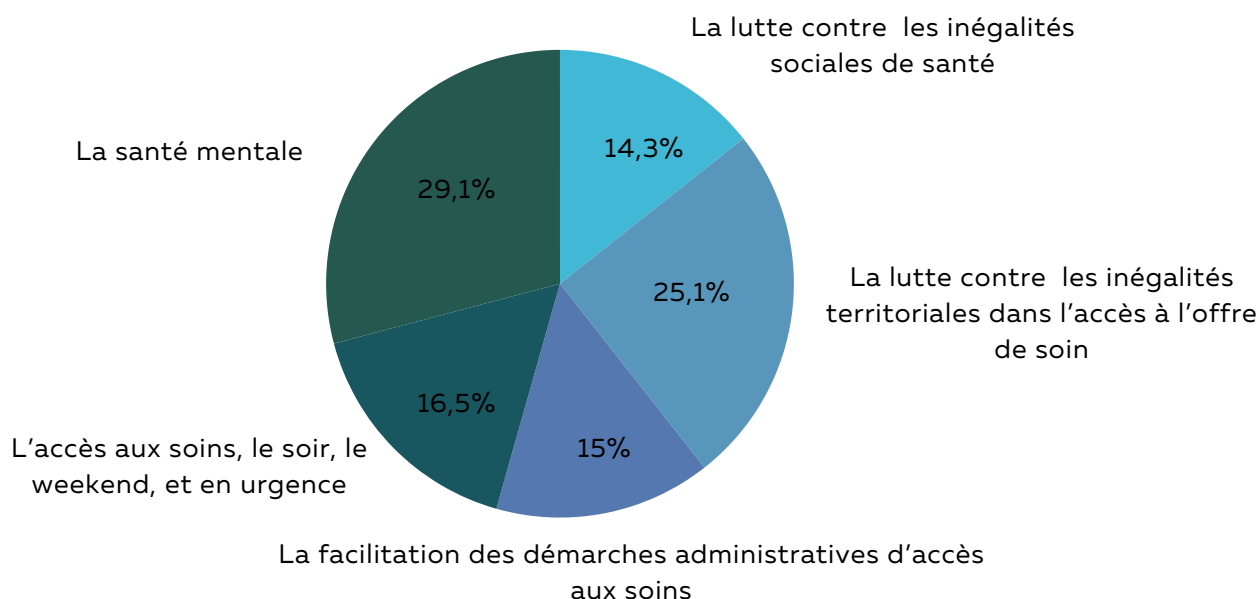


Concernant leur pratique professionnelle, les professionnels souhaiteraient notamment avoir une meilleure visibilité des partenaires et des projets menés sur le territoire. En effet, il apparaît que le territoire est riche d'une belle dynamique partenariale et que de nombreux projets sont menés dans le champs de la santé. Il peut cependant parfois être difficile d'être informé de tous ces projets ou encore de qui contacter sur une thématique précise. Comme identifié dans l'évaluation du CLS1, la communication est un axe de travail pour le CLS2. On peut également voir qu'un bon nombre de professionnels participent déjà à des instances de coordination, ce qui montre l'engagement des professionnels sur le territoire.

146

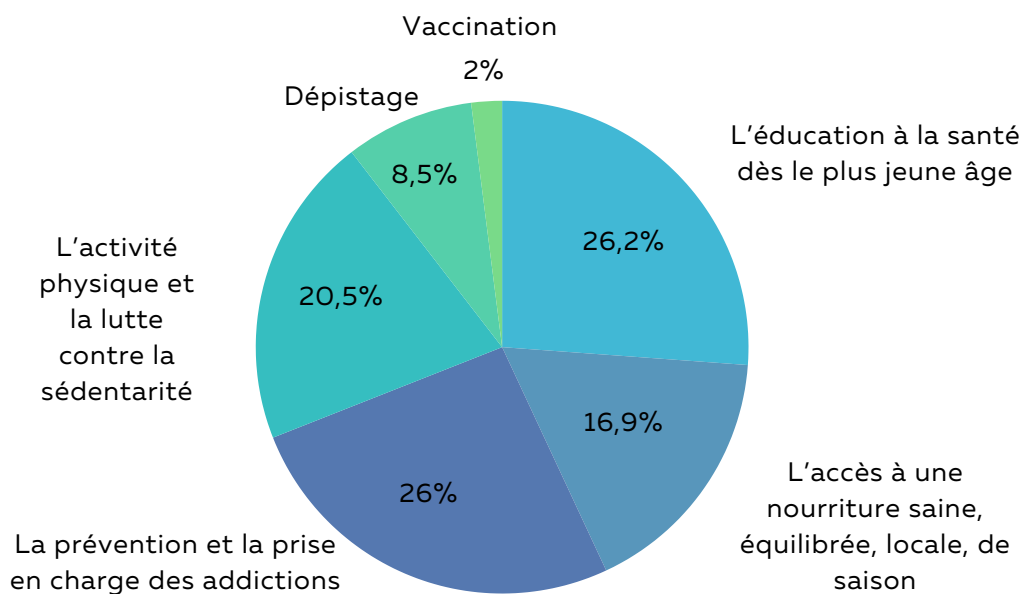


En matière d'état de santé et d'accès aux soins, quels sont pour vous les enjeux prioritaires sur le territoire?



Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le territoire en matière de modes de vie et comportements individuels ?

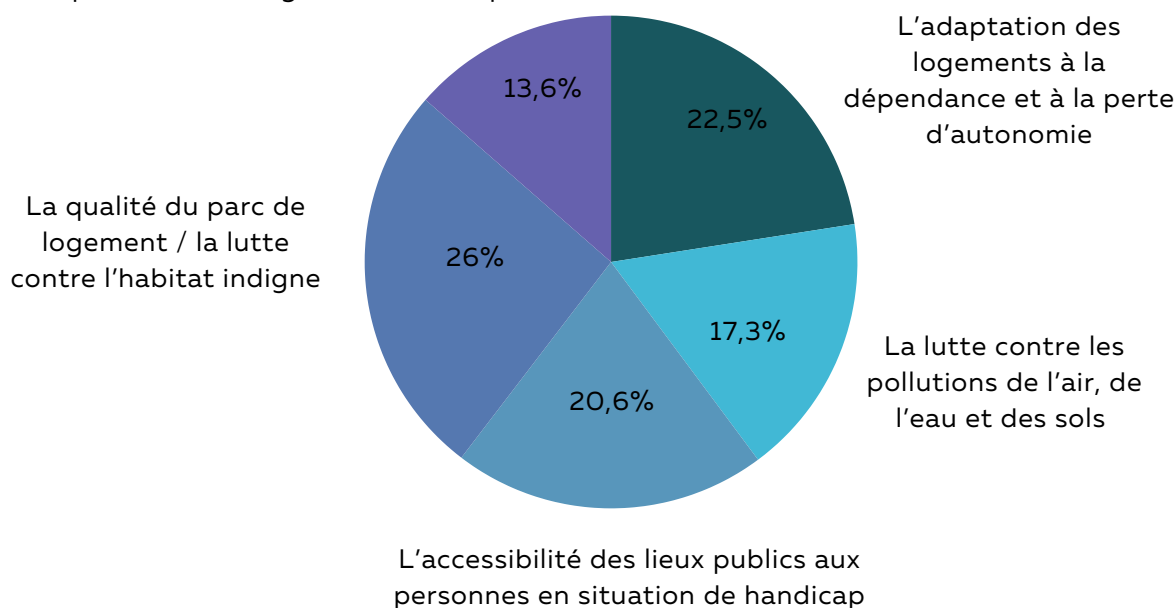
147



On peut voir que les professionnels estiment que les deux grandes priorités en matière d'état de santé et d'accès aux soins, sont la santé mentale avec un peu plus de 29 % et la lutte contre les inégalités territoriales dans l'accès à l'offre de soin (25,1 %). Cela est en cohérence avec l'enjeu observable sur la santé mentale documenté plus haut ainsi qu'avec les spécificités territoriales (ruralité, mobilité, inégalités). En matière de modes de vie, ce sont l'éducation à la santé dès le plus jeune âge et la prévention et la prise en charge des addictions qui semblent prioritaires pour les professionnels.

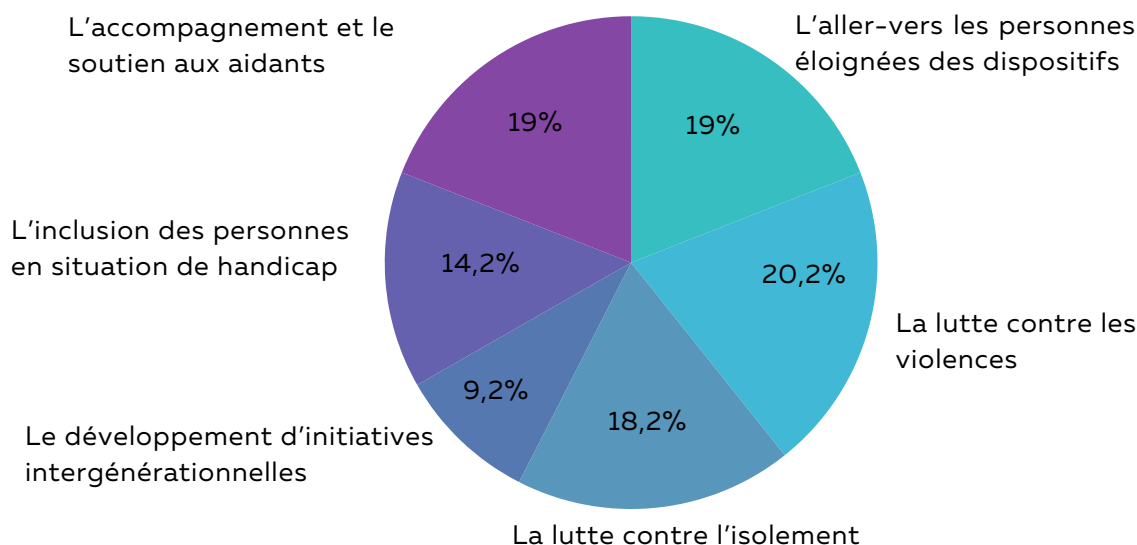
Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le territoire en matière de santé environnementale et de cadre de vie ?

L'adaptation au changement climatique



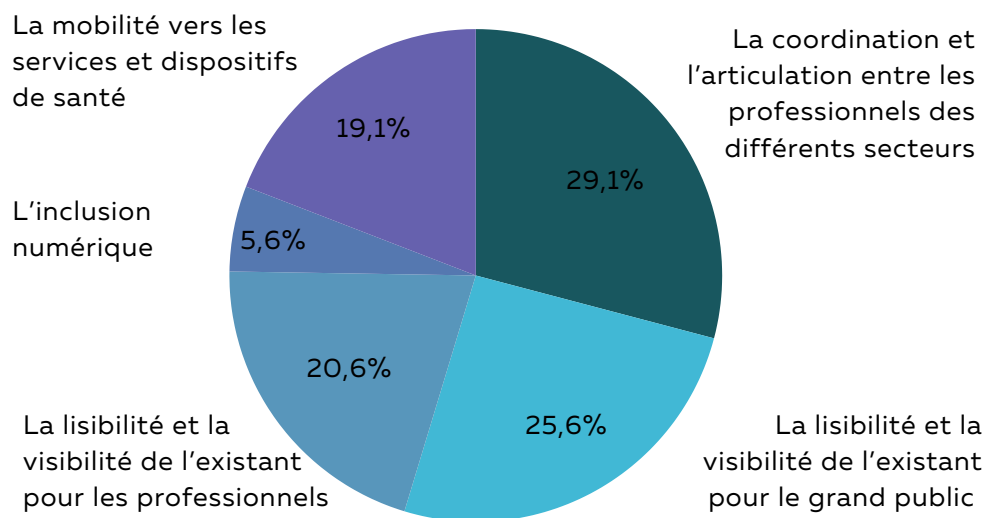
En matière d'environnement social et relationnel, quels sont pour vous les enjeux prioritaires sur le territoire ?

148



Concernant la santé environnementale et le cadre de vie, les professionnels ont placé la qualité du parc de logement / la lutte contre l'habitat indigne en première priorité, ce qui se recoupe avec la situation du territoire en matière de logement et par exemple sur la précarité énergétique. La lutte contre la violence leur apparaît comme prioritaire en matière d'environnement social et relationnel, avec une attention portée également vers l'aller-vers, les aidants et la lutte contre l'isolement.

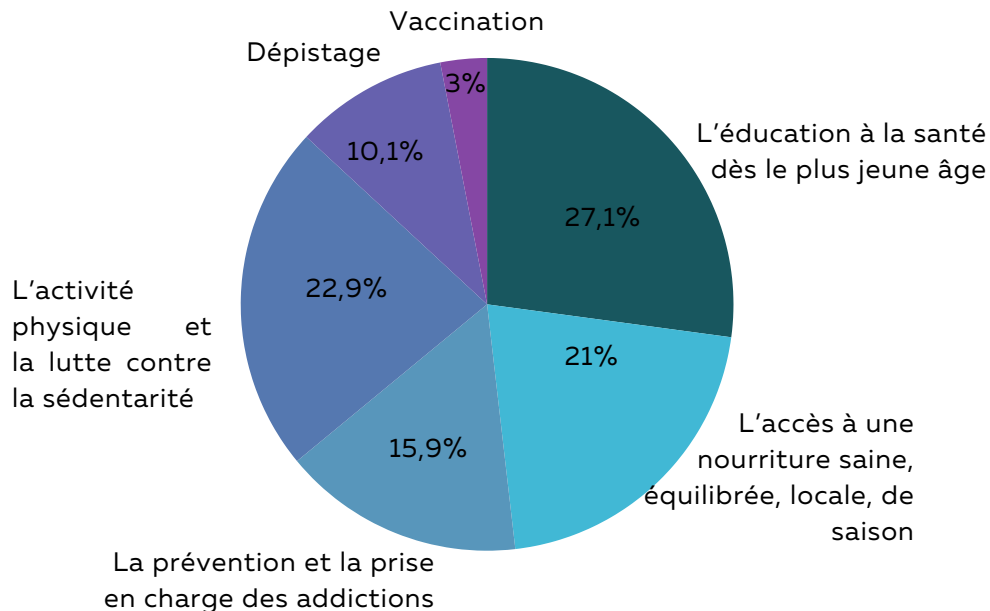
Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires transversaux pour le territoire ?



D'un point de vue transversal, les professionnels sont nombreux à placer la coordination et l'articulation entre les professionnels des différents secteurs dans les trois enjeux prioritaires. En deuxième et troisième positions, la lisibilité et la visibilité de l'existant pour le grand public et les professionnels. On peut donc voir que les ressources sont présentes sur le territoire mais gagneraient à être mieux coordonnées ainsi que connues des différentes parties prenantes.

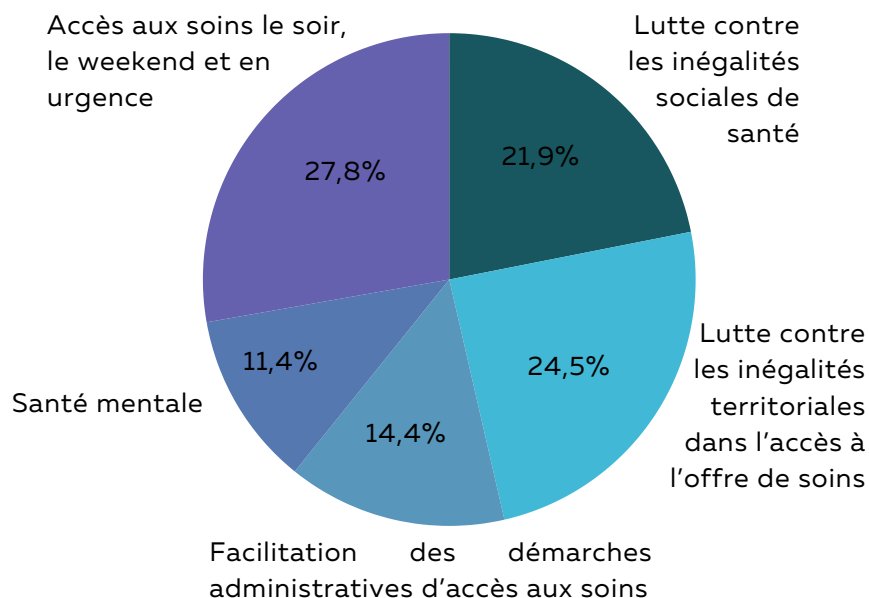
Souhaits des élus

Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le territoire en matière de modes de vie et comportements individuels ?



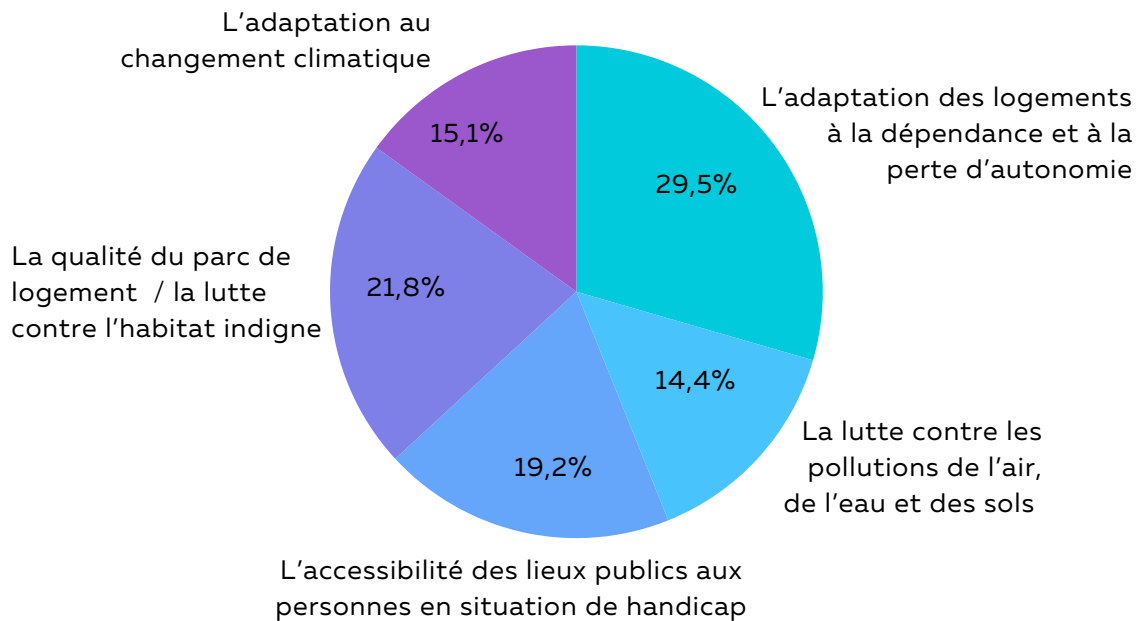
150

Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le territoire en matière d'état de santé et d'accès aux soins en dehors de la question du groupement hospitalier Rance-éméraude ?



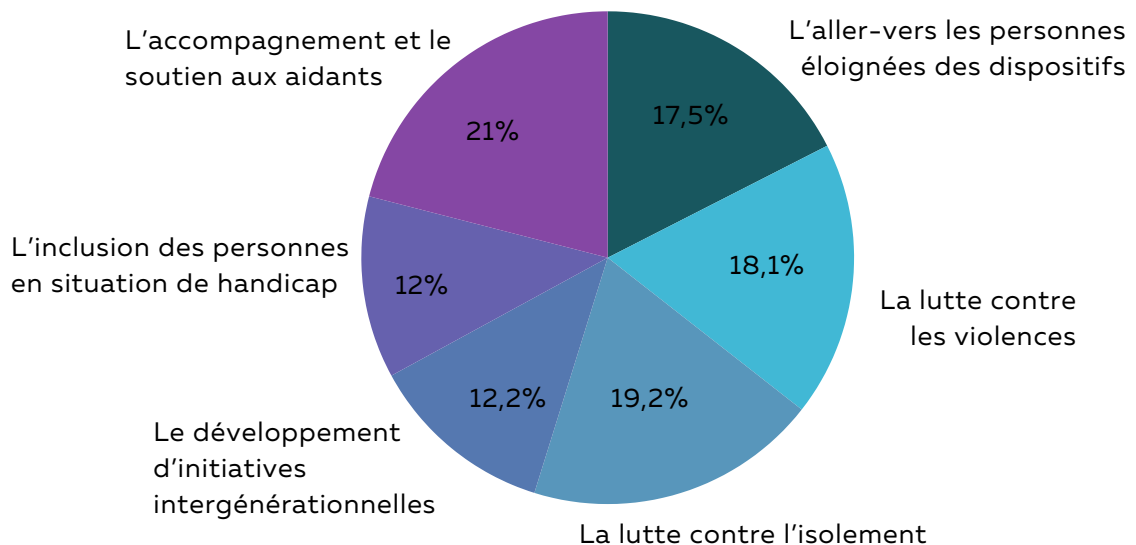
Comme les professionnels, les élus placent l'éducation à la santé dès le plus jeune âge en première priorité en matière de modes de vie et de comportements individuels. Concernant l'état de santé et l'accès aux soins, 27,8 % des élus considèrent que l'accès aux soins le soir, le weekend et en urgence fait partie des trois priorités à prendre en compte.

Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le territoire en matière de santé environnementale et de cadre de vie ?



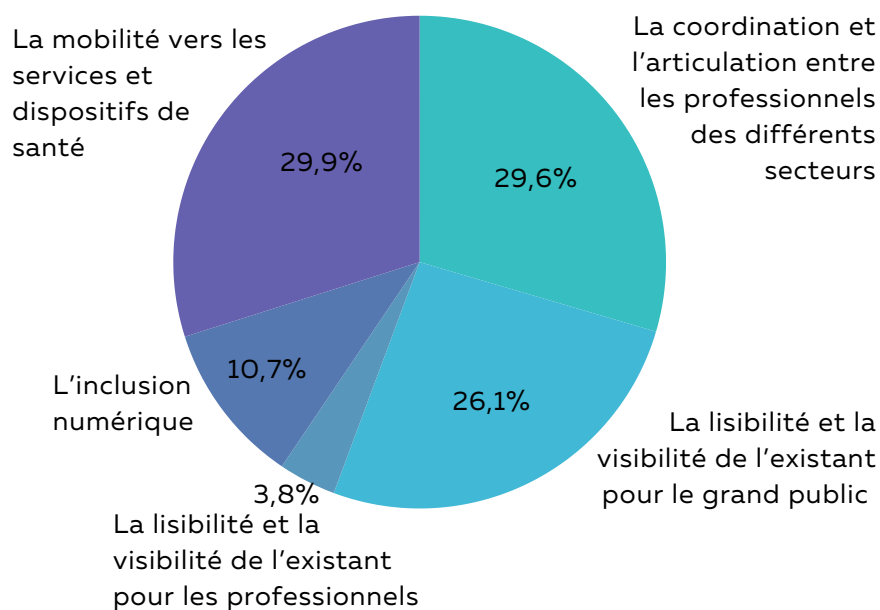
Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le territoire en matière d'environnement social et relationnel ?

151



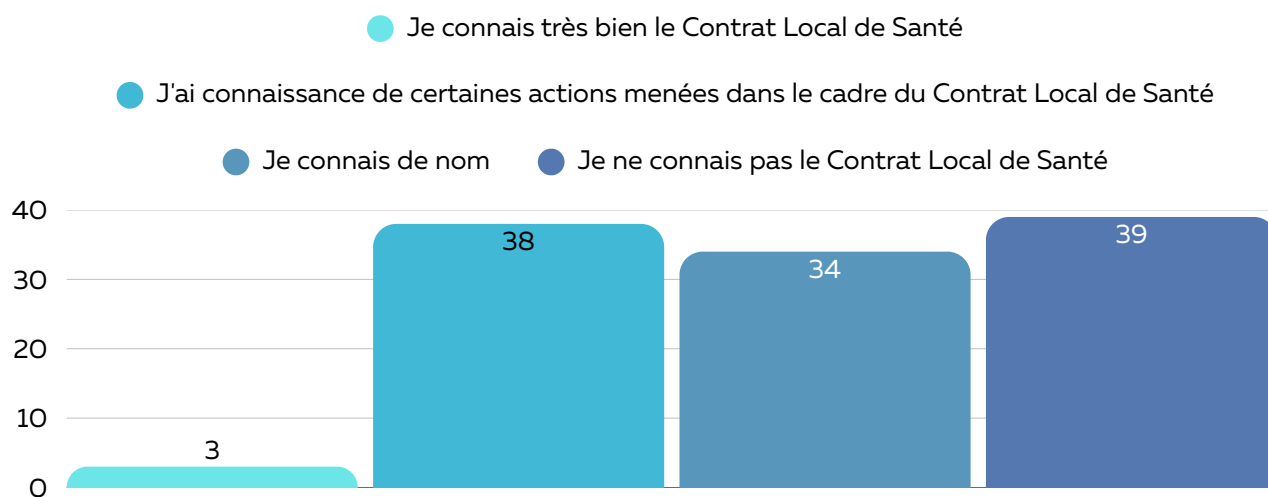
Le vieillissement de la population est en phase avec la principale préoccupation des élus en matière de santé environnementale et de cadre de vie : l'adaptation des logements à la dépendance et à la perte d'autonomie. Cet enjeu de vieillissement pourrait en outre expliquer la priorisation des élus concernant les aidants et la lutte contre l'isolement concernant les thématiques d'environnement social et relationnel.

Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le territoire en matière d'offre de soins ?



En matière d'offre de soins, les élus estiment que la mobilité reste l'enjeu prioritaire, ce qui est à relier avec la dépendance à la voiture présentée précédemment vectrice d'inégalités de santé.

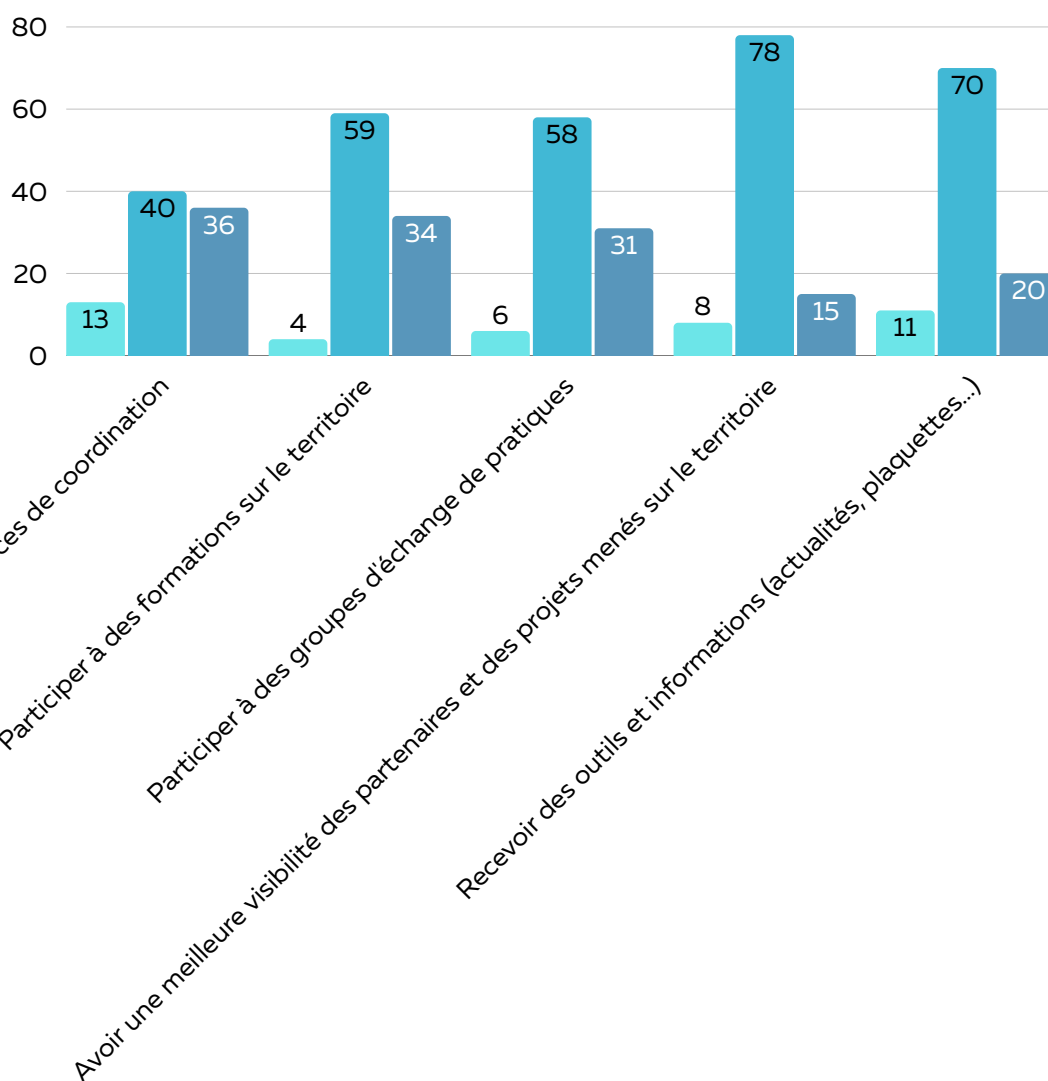
152 Comment évaluez-vous votre connaissance du Contrat Local de Santé ?



On peut voir qu'une majorité des élus connaît au moins de nom le Contrat Local de Santé. En effet, seuls 39 soit un peu plus d'un tiers déclarent ne pas connaître le Contrat Local de Santé, ce qui constitue une axe d'amélioration pour la deuxième génération du CLS.

Quelles sont vos attentes en tant qu'él.u.e en matière de santé publique ?

● Oui, et je le fais déjà ● Oui et je voudrais le faire davantage
● Non, je n'en ai pas besoin



153

Les élus, comme les professionnels, souhaiteraient approfondir leur visibilité des partenaires et des projets menés sur le territoire. Ici également, on peut observer le besoin d'une meilleure communication, avec des canaux et outils adaptés aux spécificités des élus. Ainsi, on peut également voir qu'ils sont nombreux à souhaiter recevoir des outils et informations comme des actualités ou des plaquettes.

10. Compilation des synthèses

154

Caractéristiques socio-démographiques

Vieillesse de la population et isolement

- les personnes de plus de 75 ans représentent plus de 12 % de la population du territoire
- plus d'un tiers des personnes de plus de 75 ans vivant à domicile sont seules. Ces personnes seules sont pour près de 75 % des femmes.

Mobilité

- une dépendance forte à la voiture
- un sentiment de frein dans l'accès aux services de santé en lien avec la mobilité.

Des inégalités selon l'âge et le genre : les jeunes et les femmes

- les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté
- les femmes sont les plus touchées par le chômage et les inégalités de revenus. Les ménages de personnes seules avec ou sans enfant sont majoritairement féminins.

Des inégalités entre les territoires

- le littoral et la ville centre sont les zones avec les revenus les plus élevés et une part de personnes de plus de 75 ans plus importante. Ce sont les zones avec le plus de résidences secondaires, créant un effet de saisonnalité fort sur les communes concernées.

155

Ressources en santé

Zonage des professionnels de santé

- **Médecins généralistes** : un zonage contrasté mais avec une seule zone d'intervention prioritaire (ZIP)
- **Infirmiers** : une grande majorité des communes classées en zone intermédiaire et quelques communes qualifiées de très dotées à proximité de la communauté de commune de la Côte d'Émeraude
- **Masseurs-kinésithérapeutes** : une grande majorité des communes classées en zone sous-dotée ou très sous-dotée et quelques communes qualifiées de sous dotées au sud est du territoire, à l'exception de Dinan et des communes alentours et de Beaussais-sur-Mer
- **Chirurgiens-dentistes** : une grande partie des communes qualifiées de sous-dotées ou très sous-dotées, à l'exception des zones autour de Dinan, Quévert et Beaussais-sur-Mer
- **Sages-femmes** : un zonage contrasté : la zone de Beaussais-sur-Mer est très dotée, celle de Broons est sous-dotée et les autres zones sont à un niveau intermédiaire de dotation

Structures d'exercice coordonnée

- pas de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- 8 MSP, 1 centre de santé municipal et de plusieurs centre de soins infirmiers et dentaire

Tensions démographiques perçues sur certaines spécialités :

- les habitants décrivent des difficultés à consulter les professions suivantes : dermatologue, ophtalmologue, dentiste, gynécologue

Établissements de santé

- offre en Médecine-Chirurgie Obstétrique : couvert par le GHT Rance-Emeraude à l'échelle du territoire de santé 6. Nouveau projet médical avec la rénovation des sites existants et la création d'un plateau technique
- offre complétée par la Polyclinique du Pays de Rance sur le territoire
- secteurs psychiatriques (adulte et enfant) couverts par la Fondation Saint-Jean-de-Dieu
 - des délais importants dans la prise en charge et des besoins exprimés relatifs au personnel et à la structuration d'une équipe mobile de type psychiatrie-précarité

Ressources médico-sociales

- 5 associations, qui gèrent un total de 22 structures dans le champ du handicap : Quatre Vaulx Les Mouettes, les Vallées, Coallia, Adapei Les Nouelles et Voir ensemble
- 22 établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes
- 7 structures d'accueil et de services pour les personnes âgées

Des taux d'équipement globalement favorables sur le département des Côtes d'Armor par rapport à la France Métropolitaine mais des tensions tout de même dans certains secteurs : des manques de personnel pour les structures d'aide à domicile

156

Ressources sociales et associatives

- un territoire dynamique sur le plan social et associatif
- point de vigilance sur le financement des structures et projets

État de santé de la population

Mortalités et morbidités

- une situation défavorable sur la mortalité par rapport à la France, avec une situation préoccupante sur la mortalité liée à la consommation de tabac, aux cardiopathies ischémiques (maladies coronaires) et aux maladies de l'appareil circulatoire
- en matière de morbidité, on note une situation favorable pour le diabète, mais défavorable pour la consommation de traitements anti-dépresseurs et anxiolytiques
- en matière de cancers, une situation comparable à la Bretagne

Affections Longue Durée (ALD)

- une part dans la population supérieure à la moyenne nationale (17,5 % contre 16,6 %) avec des inégalités de répartition se calquant sur celles du vieillissement (concentration plus forte autour de Dinan, de la frange littorale et de Broons)

Comportements favorables à la santé

- nutrition : l'alimentation reste une préoccupation importante pour les habitants et les élus, avec des inquiétudes notamment liées à la précarité. Concernant l'activité physique, le territoire est bien doté en équipements sportifs avec des programmes ayant pour objectif de favoriser l'activité physique pour toutes et tous
- dépistage des cancers : sur le dépistage du cancer colo-rectal, le taux de participation du territoire n'est que de 39 % ce qui est inférieur à la moyenne régionale et ne permet pas un dépistage efficace de la population. Pour le cancer du sein, le taux de participation est de 58 %, ce qui est supérieur à la moyenne régionale mais reste inférieur à la cible européenne

Comportements à risque

- consommation de tabac et d'alcool préoccupantes, professionnels de santé inquiétés par les addictions, avec l'émergence d'un nouveau phénomène : l'addiction aux écrans, notamment chez les plus jeunes

Santé mentale

Consommation de médicaments

- une surconsommation de traitements anti-dépresseurs et anxiolytiques, qui indique un recours médicamenteux fort

157 Suicide

- malgré une baisse entre 2001 et 2016, la Bretagne est la région de France avec le taux de suicide le plus élevé
- le département des Côtes d'Armor est le plus touché de la région
- les taux de suicide sur l'EPCI sont identiques à ceux de la région
- les hommes sont les plus touchés particulièrement entre 45 et 54 ans puis après 75 ans

Tentatives de suicide

- malgré une baisse entre 2001 et 2016, la Bretagne est la région de France avec le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide le plus élevé
- le département des Côtes d'Armor est le plus touché de la région
- les taux de suicide sur l'EPCI sont supérieurs à ceux de la région
- les femmes sont les plus touchées particulièrement entre 15 et 24 ans et entre 45 et 54 ans

Santé mentale des différentes populations

- les jeunes : Une population particulièrement à risque. Le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes garçons
- les personnes isolées sont plus susceptibles d'avoir un mauvais état de santé psychologique

Ressources

- MISACO - prévention du suicide - SISM - Semaines d'information sur le Santé Mentale
- Vigilans et 3114
- PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu : Centre Médico-Psychologique (Dinan et Plancoët) et équipes mobiles gériatrie et adolescents

Santé environnement

Promouvoir des logements sains et de qualité

- sensibiliser la population sur les expositions au radon, leurs effets et sur les mesures préventives
- lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne
- renforcer les liens entre santé mentale et habitat

Préserver et valoriser les milieux et ressources naturelle

- maintenir et améliorer la qualité de l'eau de consommation
- maintenir la lutte contre les algues vertes
- sensibiliser la population à la contamination des eaux de baignade et de loisirs
- lutter contre les invasions d'espèces végétales nocives pour la santé : datura, ambrosie

158 Réduire les émissions et les expositions aux nuisances

- poursuivre la sensibilisation de la population et des collectivités et entreprises sur la qualité de l'air intérieur
- sensibiliser plus particulièrement les familles de jeunes enfants sur les polluants intérieurs et autres produits néfastes pour la santé
- sensibiliser les particulier sur le rôle du chauffage bois et les alternatives plus saines et écologiques pour la qualité de l'air extérieur

Des enjeux liés aux changements climatiques

- anticiper les sécheresses et la question de l'accès aux ressources en eau
- lutter contre l'installation des moustiques tigres sur le territoire
- anticiper l'augmentation de la population allergique aux pollens et de l'augmentation du potentiel allergisant des pollens

Lexique

ALD : Affection de Longue Durée
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CLS : Contrat Local de Santé
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale
ORS : Observatoire Régional de Santé
PAEJ : Point Accueil Écoute Jeunes
PAT : Plan Alimentaire Territorial
PNNS : Programme National Nutrition Santé
QPV : Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
ZIP : Zone d'Intervention Prioritaire

